

Les forums de la rénovation

ur des villes et des territoires
ables, solidaires, dynamiques et sûrs

- 1 La réussite scolaire pour tous
- 2 Des territoires dynamiques et écologiques
- 3 Un logement pour chacun
- 4 De nouvelles solidarités
- 5 Une sécurité de proximité

24 novembre 2007

Parc des Expositions d'Avignon

15 décembre 2007

Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, Paris

20 janvier 2008

Palais de la Mutualité, Paris



Les forums de la rénovation

Introduction

Alain Bergounioux, Henri Weber p.5

« les socialistes et la nation »

« Quelle mémoire partagée pour quelle histoire commune ?
Comment garantir la diversité culturelle dans notre pays ?
Quels sont les fondements de la citoyenneté aujourd'hui ? »

Jean-Jacques Urvoas, Delphine Batho, Razzye Hamadi p.17

Conclusion

François Hollande p. 41

« les socialistes et le marché »

« Quels modèles de croissance et de redistribution juste et durable aujourd'hui , »

Anne Hidalgo, Harlem Désir, Guillaume Bachelay p. 50

Conclusion

François Hollande P. 106

« les socialistes et l'individu »

« Refonder les solidarités, lutter contre les inégalités,
émanciper les individus : vers un nouveau contrat social »

*André Vallini, Mireille Le Corre, Najat Vallaud-Belkacem.*p.114

Conclusion

François Hollande p.157



Introduction

Par Alain BERGOUNIOUX et Henri WEBER

« Les Socialistes et la Nation » (24 novembre 2007); « les Socialistes et le Marché » (15 décembre 2007); « les Socialistes et l'Individu » (20 janvier 2008) : ce n'est pas par hasard que notre parti a successivement consacré cet hiver une Convention nationale à chacun de ces thèmes.

Ceux-ci se sont imposés, à un moment ou à un autre, dans le débat public au cours de la campagne présidentielle.

Qu'est-ce qu'être Français, à l'heure de la construction de l'Europe et de la régionalisation ? Quelle place, quel rôle peut tenir la Nation dans l'Union européenne et dans la mondialisation ? Comment nous situons-nous par rapport aux marchés ? Quel contenu donnons-nous concrètement au « rapport critique avec le capitalisme » qui définit notre position depuis le Congrès de l'Arche, en 1991 ?

Quelle appréciation portons-nous sur le mouvement d'individualisation que connaît notre société ?

Quelles conséquences en tirons-nous pour nos politiques ?

Ces questions n'épuisent pas, il s'en faut de beaucoup, tous les problèmes qui nous assaillent en ce début de XXI^e siècle. Mais elles fournissent trois fils directeurs qui permettent de faire le point sur l'identité socialiste aujourd'hui.

Les valeurs du socialisme démocratique : liberté, égalité, fraternité, justice, laïcité, démocratie, internationalisme... auxquelles s'ajoutent désormais la préservation de la nature et la défense de l'environnement, sont plus actuelles et pertinentes que jamais.

Les grands objectifs qui incarnent ces valeurs : le plein emploi, la protection des salariés contre tous les risques sociaux (le chômage, la maladie, la vieillesse, le handicap, la déqualification...), l'accès du plus grand nombre à l'Education et à la Culture, l'extension du temps libre, l'amélioration de la qualité de la vie..., ces grands objectifs n'ont rien perdu, eux non plus, de leur actualité.

Mais pour réaliser ces valeurs et pour atteindre ces objectifs, les moyens, les institutions, les pratiques traditionnelles des partis socialistes sont de moins en moins efficaces.

Ils ont fait merveille, dans la seconde moitié du siècle dernier. Les sociétés où les socialistes ont exercé et exercent le plus d'influence, tour à tour au pouvoir et dans l'opposition, sont aussi celles où le progrès humain a été et est le plus marquant. Ces sociétés sont parvenues à combiner croissance économique et progrès social, ouverture sur le monde et fort taux d'emploi; compétitivité, éducation et redistribution des fruits de la croissance.

De nouvelles voies

Aujourd'hui les partis socialistes luttent dans des conditions nouvelles. Ils ne sont plus confrontés à un capitalisme national et industriel, comme au XIX^e et au XX^e siècles, mais à un capitalisme mondialisé et dominé par la finance. L'accélération de la nouvelle révolution industrielle, -révolution de l'informatique et des biotechnologies-, bouleverse les façons de produire, de consommer d'échanger, de communiquer, d'apprendre et oblige à d'amples et fréquents redéploiements économiques. La montée en puissance des "économies-continent" -Chine, Inde, Russie, Brésil,... ouvre des marchés fabuleux aux entreprises des pays développés qui savent répondre à leur demande (d'où les excédents commerciaux record de l'Allemagne, et des pays scandinaves). Mais elle exerce une pression à la baisse sur les salaires des pays occidentaux et

nourrit un flux croissant de délocalisations. Le vieillissement de nos sociétés, l'existence d'un chômage de masse (reconnu ou masqué), le coût croissant des politiques de santé, pèsent lourdement sur les comptes de l'Etat-Providence.

Le rapport de force entre le travail et le capital a évolué en défaveur des salariés. Ceux-ci se battent, sur la défensive. Là où leurs syndicats et leurs associations demeurent puissants, là aussi où leurs représentants politiques ont su inventer des politiques nouvelles pour atteindre leurs objectifs de toujours, l'essentiel des acquis de la social-démocratie a été préservé.

Mais les "compromis nationaux" élaborés au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, et plusieurs fois réajustés au cours des dernières décennies, doivent à nouveau être reconsidérés. Tous les partis socialistes européens, chacun à sa manière, sont à la recherche de nouvelles voies. Tous ont entrepris de réviser leur programme, et parfois même, comme en Grande-Bretagne et, plus encore, en Italie, de redéfinir leur identité.

C'est un travail de même nature que nous devons mener pour notre propre compte - sans préjuger évidemment de ses résultats. Nous devons nous définir positivement par notre vision du monde et de la France dans le monde. Par nos propositions et pas, principalement, par notre opposition à la droite.

Sans dépendre de grilles d'analyse proposées -ou imposées- par d'autres. Sans penser non plus qu'une identité politique se définit en termes d'attitude morale, présentée comme supérieure à celle de nos adversaires.

Une réflexion qui vient de loin

Dans ce travail, nous ne partons pas de rien. La réflexion collective n'a pas manqué au cours des deux dernières décennies, dans notre parti. De nombreuses publications -textes de Conventions nationales, contributions aux Congrès, livres et rapports de responsables - en font foi. Il ne faut pas ignorer ce travail individuel et collectif, comme le font les médias qui préfè-

rent déplorer notre "encéphalogramme plat", plutôt que de prendre la peine de lire nos textes

Les trois Conventions dont nous publions ci-après les travaux s'inscrivent dans cette démarche : s'appuyer sur la réflexion accumulée du parti pour reprendre à nouveau l'élaboration politique, à la lumière des évolutions récentes.

L'État-nation comme référence

La Nation a été le premier thème abordé par nos travaux.

C'est un sujet d'autant plus difficile, qu'il constituait, depuis trop longtemps, l'angle mort de notre pensée collective. Nous nous contentions souvent de répéter les formules de nos grands anciens : « Le patriotisme c'est l'amour des siens, le nationalisme c'est la haine des autres » (Jean Jaurès), pour distinguer notre attachement à la nation des perversions nationalistes et xénophobes qui s'étaient données libre cours lors de la guerre d'Algérie, et qu'incarment l'extrême-droite lepéniste et la droite extrême.

« La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir » (François Mitterrand), pour signifier que la Nation est une histoire, une filiation, une culture, mais aussi un projet collectif qui vaut pour le futur.

Nos débats ont permis des clarifications utiles : ils ont souligné, en particulier, l'importance cruciale de ce groupe d'appartenance spécifique que constitue la Nation. Cette appartenance n'est nullement exclusive : on peut être à la fois breton, français, européen et citoyen du monde. Mais le cadre national est celui où s'enracine et s'exprime la démocratie politique - la souveraineté populaire-, et où s'exerce, pour l'essentiel, la solidarité sociale -par le biais de l'Etat-providence.

L'État-nation reste manifestement la référence pour la plupart des peuples à travers le monde, un horizon indépassable à l'échéance de plusieurs générations. La mondialisation provoque même des demandes accrues à l'égard des Etats nation.

Ceux-ci constituent souvent un facteur d'équilibre, voire de développement économique et social, incontournable. C'est leur absence ou leur faiblesse, qui sont source de malheur des peuples - particulièrement en Afrique.

Ils allaient trop vite en besogne ceux qui passaient déjà la nation par perte et profit, en pronostiquant sa dissolution prochaine dans un ensemble plus large. Ce n'est pas la même chose que d'être un ouvrier suédois ou un ouvrier roumain. Si les milliardaires prennent facilement le chemin de l'exil fiscal, les salariés restent profondément attachés à la Nation qui leur garantit identité, dignité et droits.

L'Europe : une fédération d'États-nation

De ce point de vue l'Europe demeurera longtemps encore, une sorte de fédération d'États-nations, pour reprendre la formule chère à Jacques Delors. Une démarche plus « fédéraliste » dans une Union à 27 ou à 30, doit s'articuler avec la réalité d'États-nations qui, pour être plus interdépendants que jamais, gardent leur part de souveraineté. L'Union européenne tend à être un modèle de relations pacifiques entre États, un espace de libre circulation, une Communauté de droit, disposant d'un marché interne, d'une monnaie unique (pour la plupart des États membres), de politiques communes... Elle est appelée à se renforcer, mais l'Europe ne se substituera pas dans un avenir prévisible, aux nations qui la composent.

Enfin la Nation ne peut être conçue que comme un facteur d'ouverture à l'universel, l'expression d'une citoyenneté acceptant la diversité, la garantie de plein exercice des libertés publiques, individuelles et collectives.

Pour autant, des sujets demeurent naturellement en débat, ou à approfondir. La relation entre nation et internationalisme doit être précisée, car, dans la mondialisation, l'exercice d'une souveraineté réelle demande souvent d'être transnationale. Nous avons eu raison de faire l'euro et de déléguer notre souverai-

neté monétaire au niveau européen. Mais il nous faut édifier un pouvoir politique européen face à la Banque centrale européenne et inscrire la croissance dans sa mission au même titre que la stabilité des prix. Il faut se battre au niveau pertinent de l'action politique. La souveraineté doit s'entendre à différents niveaux. Penser clairement les liens entre région, nation, Union européenne, société internationale, est encore une tâche qu'il nous faut approfondir.

« Le marché est un bon serviteur mais un mauvais maître »

La question du marché -deuxième thème traité- renvoie plus directement à nos choix politiques quotidiens et à des réflexions familières pour les socialistes. Il fallait toutefois procéder à quelques vérifications.

Tous les socialistes français sont pour l'économie de marché, tous ont tiré les leçons de l'échec des économies étatisées et administrées, au siècle dernier; tous sont favorables aux libertés économiques : liberté d'entreprendre, de gérer, d'échanger, droits de propriété, (mais qui, comme toutes les libertés, doivent être organisées). Tous ont fait leurs, les préceptes des socialistes européens : « Le marché est un bon serviteur, mais c'est un mauvais maître » (Göran Persson, Suède) ; « Le marché autant que possible, l'Etat autant que nécessaire » (Willy Brandt, Allemagne). « Oui à l'économie de marché, non à la société de marché » (Lionel Jospin, France).

Ils sont pour l'économie de marché parce qu'ils reconnaissent son efficacité pour produire des richesses et pour innover. Ils sont contre une société de marché - qu'appellent au contraire de leurs vœux les libéraux ! - parce qu'ils veulent préserver de la loi du profit maximum les secteurs de la société où se nouent la cohésion sociale et nationale : éducation, santé, sécurité, communication, culture... Dans ces secteurs doit prévaloir le principe socialiste : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » et non le précepte marchand : "à chacun

selon ses moyens». D'où notre attachement à notre système de santé, financé par la sécurité sociale, à notre retraite par répartition, à nos services publics, diversifiés et de qualité, à nos équipements collectifs. Nous aurons à débattre de la réforme de notre protection sociale et de nos services publics. Mais cette réforme nécessaire ne s'apparente en rien à un démantèlement. C'est là un des points de clivage majeurs qui nous oppose à la droite.

Pour une maîtrise de l'économie

Mais si les socialistes sont pour l'économie de marché, ils ne sont pas pour n'importe quelle économie de marché. Ils sont pour une « économie de marché écologique et sociale », c'est à dire une économie de libre entreprise régulée par la puissance publique et par les partenaires sociaux. Ce que François Mitterrand appelait une « économie mixte », combinant un secteur privé dominant, des services publics efficaces, et un tiers secteur d'économie sociale. Ils savent que laissé à lui-même, le marché conduit à des inégalités et des dysfonctionnement qui débouchent, comme on le constate encore aujourd'hui, sur des crises ravageuses. Ils savent que, comme disait Lionel Jospin, « Le capitalisme est une force qui va, mais qui ne sait pas où elle va », et qu'elle pourrait fort bien nous mener dans le mur : la destruction de l'écosystème et la désagrégation de la société.

C'est pourquoi la maîtrise de l'économie - cet objectif premier des socialistes, lesquels n'ont jamais cru dans la capacité d'autorégulation des marchés - revêt aujourd'hui une exceptionnelle importance.

Notre seconde convention a débattu des modalités d'une telle maîtrise, qui permettrait de substituer à la mondialisation libérale, -sous l'égide des multinationales et des Etats-Unis- que nous connaissons depuis vingt ans, une mondialisation solidaire, régulée par des institutions internationales démocratisées

(OMC, OIT, OMS, FAO, UNESCO, OME,...), dans le cadre de l'ONU. Le rapport d'Harlem Désir présente nos propositions à ce sujet, qui vont du renversement de la hiérarchie des normes, au niveau international, en vue d'assurer la primauté des droits humains, sociaux et environnementaux sur les impératifs du libre commerce, à la création, dans le cadre de l'ONU, de l'Organisation mondiale de l'environnement (OME) et d'un Conseil de sécurité économique, chargé de prévenir les crises économiques et financières et doté des moyens -expertise, administration- de le faire.

Vers un nouveau pacte social

Notre adhésion à l'économie écologique et sociale de marché, n'ôte rien, bien au contraire, à notre «rapport critique» au capitalisme. Celui-ci tend au monopole, aux «ententes», aux oligopoles qui soumettent l'économie de marché aux intérêts des plus riches. Il est dominé désormais par le capital financier qui exige des taux de profit de 15% par an, ce qui induit des prises de risque excessifs et impose une grande instabilité à l'économie mondiale toute entière. Il est constamment à l'affût de nouveaux champs de valorisation et s'efforce dans ce but à étendre les rapports marchands et la loi du profit à tous les secteurs d'activité : les services publics et les systèmes de protection sociale se trouvent particulièrement dans sa ligne de mire.

L'hégémonie du capitalisme financier ne va pas sans contradictions. Des antagonismes d'intérêt existent entre les chefs d'entreprises industrielles ou de service, les managers, les patrons de PME et les financiers. Ces derniers s'adjugent une part exorbitante des profits produits par les entreprises et imposent à ces dernières une logique du profit financier maximum à court terme qui va souvent à l'encontre de leur intérêt bien compris. Contrairement à l'extrême gauche, les socialistes ne considèrent pas les chefs d'entreprise comme une masse indifférenciée et réactionnaire. Ils doivent construire une alliance des produc-

teurs contre les dérives du capitalisme financier. Ils doivent favoriser l'essor d'une « société de partenaires » et non d'une « société d'actionnaires ».

Nous aurons à débattre dans le détail du contenu de ce nouveau Pacte social nécessaire au succès de notre passage à l'économie de la connaissance et des services. Les travaux de la seconde Convention ont défiché le terrain.

Dans le même esprit, des précisions s'imposent à propos de l'ampleur de la réforme fiscale à réaliser, de la place du développement durable dans une société de croissance, de la reconquête matérielle et morale du monde du travail.

L'individu dans la société

L'individu et l'étape actuelle du processus d'individualisation de notre société étaient l'objet de notre troisième rendez-vous de la rénovation.

Chacun convient aujourd'hui que l'émancipation de l'individu est au cœur de notre projet politique. Le socialisme c'est d'abord et avant tout un projet de civilisation. Nous voulons édifier une société qui permettrait aux individus de réaliser toutes les potentialités humaines dont ils sont capables et, en particulier, les plus hautes : exercer leurs libertés, accéder aux œuvres de la culture et de l'esprit, donner libre cours à leur créativité.

L'émancipation individuelle représente le critère de réussite d'une politique globale. Une des plus belles définitions du socialisme est celle de l'antifasciste italien Carlo Rosselli : « Le socialisme, c'est quand la liberté arrive dans la vie des plus pauvres ». Elle fait écho à celle de Karl Marx : « le socialisme, c'est une société où le libre développement de chacun, sera la condition du plein épanouissement de tous ».

Ce constat a son importance, quelques mois après une campagne présidentielle qui a placé ce sujet au centre du débat, et vis-à-vis duquel nous avons parfois tendance à intérioriser des complexes qui n'ont pas lieu d'être.

Les socialistes se tiennent en effet à la pointe du combat pour l'extension des droits et des libertés individuelles. Mais ils savent que ces conquêtes démocratiques ne peuvent être obtenues que par l'action collective et qu'elles ne peuvent être garanties que par un ensemble d'institutions politiques, économiques et sociales.

L'action collective au service de l'individu

Pour nous, l'individuel et le collectif ne s'opposent pas, car l'individu est un être social qui ne peut pas se construire, ni s'épanouir en dehors de communautés qui le transcendent. Nous ne partageons pas la conception individualiste-libérale qui ne voit dans la société qu'une juxtaposition d'individus en compétition les uns avec les autres et ne comptant chacun que sur ses propres forces pour atteindre le bonheur. La modernisation nécessaire de notre économie, par exemple, ne doit pas peser sur les seuls individus, appelés à se reconverter ou à dépérir. Elle doit être mutualisée, assumée par la collectivité nationale et européenne, ce qui ne va pas sans moyens financiers et humains.

Si le socialisme est l'héritier du libéralisme politique, il doit aussi en être le dépassement, en particulier sur le terrain social, mais aussi sur celui de la démocratie et de la morale républicaine.

Les progrès rapides du mouvement d'individualisation de nos sociétés, au cours des dernières décennies, appelle en retour une individualisation accrue des procédures de l'Etat-providence : les chômeurs doivent bénéficier d'un suivi individualisé, du service public de l'emploi; les jeunes en difficulté scolaire d'un soutien personnalisé; les seniors doivent pouvoir choisir un départ progressif à la retraite, etc.

Ces rappels et ces clarifications n'épuisent pas le débat. Un individualisme égoïste, « narcissique », peu soucieux de l'intérêt général, s'est affirmé dans la foulée de la « contre-révolution » reaganienne et thatchérienne, dans les années 1990. Il a produit des effets désagrégateurs dans nos sociétés.

La montée des inégalités, de l'incivisme, de l'insécurité, des corporatismes, des communautarismes, a induit une forte demande d'ordre, de règle, de normes que les socialistes doivent assumer. Cette demande ne témoigne pas d'un glissement à droite de notre société, mais d'un refus du délitement de l'ordre républicain au profit d'une régression vers une société chaotique où s'imposerait la loi du plus fort. Comme nous l'a dit Marcel Gauchet: «l'individu contemporain est un anarchiste vulnérable en demande de sécurité ».

Il nous reste encore, au terme de cette réflexion, à dire nettement ce que nous pensons de l'égalité des chances, de ses limites, de ses dépassements nécessaires. L'objectif de justice sociale tout au long de la vie ne se résume pas aux conditions de départ d'une compétition sportive...

Il nous faudra également préciser notre approche de la relation entre l'émancipation individuelle et les déterminismes sociaux. C'est tout l'enjeu de la place respective de la responsabilité individuelle et de la responsabilité collective. Nous devons être plus précis sur les droits et devoirs, droits et contreparties, et, par voie de conséquence, sur le périmètre de ce qu'il est convenu d'appeler les droits inaliénables, tant au plan politique qu'au plan social.

Il nous appartiendra enfin d'approfondir et d'innover sur les questions d'une grande actualité, des limites à poser aux tentatives de marchandisation de la personne humaine. Ces problèmes renvoient à des appréciations politiques, éthiques, morales, que nous avons, à juste titre, abordées, mais que nous devons désormais trancher, dans les temps à venir. Ce travail nous contraindra à redonner tout son sens à une nouvelle morale collective.

Voici donc des contributions utiles pour la rénovation doctrinale et politique que nous avons entreprise. Elles sont le produit d'un travail collectif. Elles définissent une politique réaliste, mais am-

bitieuse. Si nous ne croyons plus à l'avènement du « meilleur des mondes », nous continuons à croire et à travailler à un monde meilleur.

Ce qui apparaît parfois comme une faiblesse du socialisme démocratique : tenir compte des réalités, savoir qu'une réforme n'est jamais achevée, que la vie est faite de tensions et de compromis, est aussi une force quand on sait où on va, car cela permet de tenir compte des contraintes, de revenir sur ses erreurs, de mettre en œuvre de nouveaux progrès.

Pour nous, être réaliste, ce n'est pas s'incliner devant la réalité, telle qu'elle est pour le moment, c'est concevoir la réalité telle qu'elle pourrait être demain et agir collectivement pour la faire advenir. « L'espérance, disait Charles Péguy, voit ce qui n'est pas encore, mais qui sera, si nous le voulons. »

NB- Ce livre comprend les trois rapports de synthèse qui résultent des travaux des commissions de préparation des Forums de la rénovation et les conclusions tirées par François Hollande. Les contributions écrites adressées aux commissions et les interventions orales faites au cours des débats sont consultables sur le site du Parti socialiste : www.parti-socialiste.fr

Les socialistes et la Nation

*« Quelle mémoire partagée pour quelle histoire commune ?
Comment garantir la diversité culturelle dans notre pays ?
Quels sont les fondements de la citoyenneté aujourd'hui ? »*

24 novembre 2007

Parc des expositions d'Avignon

Président : Jean-Jacques URVOAS

Rapporteurs : Delphine BATHO – Razzye HAMADI

Membres : Hicham AFFANE, Patrick BLOCHE, Joël CARREIRAS, Philippe DARRIULAT, Yves DURAND, Olivier DUSSOPT, Vincent FELTESSE, Jérôme GUEDJ, Adeline HAZAN, Catherine JOLY, Pascal JOSEPH, Emmanuel LACRESSE, Faouzi LAMDAOUI, Bruno LE ROUX, Claire LEFLÉCHER, Annick LEPETIT, Marie-Noëlle LIENEMANN, Sandrine MAZETIER, Akli MELLOULI, Michaël MOGLIA, Mehdi OURAOUI, Christian PAUL, George PAU-LANGEVIN, Claude ROISON, Bernard ROMAN, Patricia SCHILLINGER, Danielle SIMONNET, Caroline TAHAR, Catherine TASCA, Yannick TRIGANCE, Manuel VALLS, Clotilde VALTER, Henri WEBER, Caroline WERKOFF

Rapport pour la Commission

Les socialistes et la Nation

Par Jean-Jacques URVOAS

La nation est une notion vaste, aussi ce rapport ne saurait-il prétendre à l'exhaustivité. Bien des thèmes n'ont été qu'effleurés ; nous aurions pu par exemple traiter de la question de la sécurité, de l'éducation ou encore des médias.

Mais il nous semblait que nous devions en priorité répondre à trois questions :

Quelle nation voulons-nous ?

Quelle République voulons-nous ?

Quelle Europe voulons-nous ?

QUELLE NATION VOULONS-NOUS ?

A priori, au plan philosophique ou politique, la notion de nation, comme beaucoup de formes politiques, n'est ni un mal, ni un bien. Tout dépend de l'usage qui en est fait. Elle est d'ailleurs dans le monde d'aujourd'hui, un ressort politique au moins aussi puissant que la démocratie sinon plus. Les deux notions sont très liées dans la mesure où la nation politique moderne a été, pour le meilleur et pour le pire, le berceau de la démocratie moderne.

Elle est aussi l'une des plus souples entités politiques existantes, car on y met presque tous les contenus possibles et ceux-ci s'avèrent même parfois contradictoires. Cette diversité, ces contradictions, s'expliquent par le fait que la conception de la nation est profondément ancrée dans la culture des peuples, dans leur histoire, et qu'elle intègre les éléments fondamentaux de leur identité. Elle est, en outre, étroitement liée aux idéologies politiques qui en ont fait usage et en ont transformé le sens originel.

Il existe, grosso modo, quatre types de définition de la nation. D'abord, les définitions objectivistes, promues notamment par l'école allemande. Dans cette perspective, la nation s'appuie, par exemple, sur un fondement territorial ou linguistique. C'est dans cette démarche, en particulier, que s'inscrit Fichte dans ses Discours à la nation allemande. Les définitions subjectivistes, conformes en particulier à la tradition française, rejettent toute appréhension de la Nation en tant qu'entité objective, et en font au contraire un produit de l'esprit ou de la volonté, – l'expression achevée de la quête d'un « vivre ensemble ». Les définitions mixtes reposent à la fois sur des éléments objectifs et subjectifs. Enfin, les indéterministes considèrent que par essence, toute définition de la nation s'avère problématique, et insistent généralement sur la contingence d'une telle notion. Dans certains Etats européens, concrètement, le concept de « nation » peut servir à indiquer la citoyenneté, c'est-à-dire un lien juridique entre un Etat et une personne, indépendamment de l'origine ethnoculturelle de celle-ci, tandis que dans d'autres, il renvoie à une communauté précise parlant une langue donnée et caractérisée par un ensemble de traditions culturelles et historiques analogues, par une même conception de son passé, par les mêmes aspirations et par une même conception de son avenir.

Fille de la révolution

Cette infinie diversité est sans doute une des sources de vitalité, de continuité et de régénération des creusets nationaux. Sauf qu'en France, le terme est lourd de sens.

Le concept moderne de « nation » a émergé à la fin du XVIII^e siècle, à la faveur d'une part de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776 et de la Constitution américaine de 1787, et d'autre part de la Révolution française, qui s'est largement inspirée des conceptions de Rousseau et de l'abbé Sieyès. En l'espèce, c'est la France des Lumières qui, en formu-

lant le concept d'Etat-Nation, a donné corps à cette notion, celle d'une « communauté de tous les citoyens jouissant de droits égaux », quel que soit leur passé historique.

La Nation est alors perçue comme une communauté unifiée et homogène de citoyens, dont l'Etat constitue la personnification juridique. Elle est fille de la Révolution, tout comme la gauche. Dans notre pays, c'est bien celle-ci qui fonde alors la nation, lorsque révolutionnaires et « patriotes » se confondent exactement. La nation devient le fondement du pouvoir ; elle repose sur l'affirmation du citoyen qui remplace le sujet. Évoquer la nation en France, c'est donc toucher à l'essentiel : au pouvoir du souverain, au pouvoir du peuple et à la façon de vivre ensemble. Car la France est l'un des rares Etats dans l'Histoire à se définir de manière politique et non territoriale ou ethnique.

Mais à la fin du XVIII^e siècle, seuls les Etats, peu nombreux, qui se libèrent de l'emprise de la monarchie adoptent cette conception. Celle-ci reste étrangère à la plupart des pays d'Europe, qui appartiennent alors à de grands empires multinationaux et dynastiques, – austro-hongrois, russe ou allemand. A cette époque s'élabore donc une approche fort différente de la nation, – portée notamment par des philosophes allemands à l'instar d'Herder, et qui constitue une sorte de réaction patriotique à la domination française.

Dans ce cas, la nation n'est pas une somme de citoyens animés par une volonté commune, mais un collectif qui se singularise par la langue, la culture et les traditions historiques. Ce concept justifie les aspirations à l'unité politique d'une communauté linguistique distincte, délimitée par des frontières, et dont les membres sont liés par une destinée commune et par une volonté commune d'appartenir à une « nation linguistique » réelle – celle-ci désignant l'ensemble des individus ressortissant à la même nation du fait qu'ils parlent la même langue, qu'ils partagent la même culture et les mêmes traditions.

La conception française de la nation, elle, a été théorisée par Ernest Renan dans le cadre d'une conférence donnée à la

Sorbonne le 11 mars 1882, sous le titre « Qu'est-ce qu'une nation ? ». Il faut ici rappeler le contexte de l'époque, car il détermine largement la teneur de ce texte. En 1870, la France est en guerre avec l'Allemagne. Elle perd l'Alsace et la Lorraine, d'où un grand traumatisme national qui se fait jour dans le pays. Les intellectuels français et allemands entrent en débat sur l'appartenance de ces territoires. Pour les seconds, leur population est indéniablement germanique, comme l'attestent certains critères qualifiés « d'objectifs » à l'instar de la langue, de la culture, de la « race »... C'est en premier lieu pour contrer cette argumentation et justifier des droits de la France sur l'Alsace-Lorraine que Renan prononce sa fameuse conférence.

Un principe spirituel

En l'espèce, il voit dans la nation, non une réalité fondée sur la « race », la langue, la religion, la communauté des intérêts ou encore les frontières naturelles, mais bel et bien « un principe spirituel » reposant sur deux éléments essentiels : la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, et le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. « L'existence d'une nation, souligne-t-il, est un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. » Les deux définitions classiques du concept de « nation » – la française et l'allemande – ont coexisté parallèlement durant deux cents ans, chacune restant stable dans sa zone d'influence.

Elles restent pertinentes aujourd'hui, à tel point que le Conseil de l'Europe, qui avait tenté en 2005 d'en forger une nouvelle, commune à l'ensemble du continent, a dû y renoncer, considérant que ce qui, en l'occurrence, importait, tant dans une perspective politique que juridique, était « l'acceptation de bonne foi du droit de chaque individu d'appartenir à la Nation à laquelle il a le sentiment d'appartenir, soit du point de vue de la citoyen-

neté, soit du point de vue de la langue, de la culture et des traditions. »

L'utilisation du concept de nation en droit dans l'Europe actuelle laisse en fait apparaître cinq groupes d'Etats : ceux dont la Constitution fait explicitement et exclusivement référence à la notion de nation comprise comme nation civique (France, Pologne, Roumanie, Turquie...) ; ceux dont la Constitution fait explicitement et exclusivement référence à la notion de nation comprise comme nation ethnique (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Irlande, Albanie...) ; ceux dont les deux notions de nation, au sens d'appartenance identitaire et de « peuple », en tant que souverain, coexistent dans la Constitution (Espagne, Hongrie, Italie, Grèce...) ; ceux dont la Constitution ne fait nulle référence au mot ou au concept de « nation », mais où figure uniquement le notion de « peuple » comme détenteur de la souveraineté (Autriche, Portugal, République Tchèque, Suède...) ; ceux enfin dans la Constitution desquels ni la notion de nation, ni celle de peuple, ne figurent (Danemark, Norvège, Pays-Bas...).

Délitement du lien national

On constate d'autre part qu'en Europe, il n'existe aucune corrélation stricte entre la structure de l'Etat – unitaire ou fédéral – et la promotion de l'idée de nation. En effet, contrairement à ce qui est généralement admis, la structure unitaire d'un Etat n'implique nullement l'idée d'une nation « une et indivisible ». Certes, plusieurs Etats unitaires, comme la France, la Roumanie, la Turquie, établissent un lien clair entre les notions d'unité et d'indivisibilité d'une part, et celle de nation d'autre part. Mais d'autres, à l'instar de l'Albanie ou du Portugal par exemple, ignorent parfaitement ce lien.

A l'inverse, le choix d'une structure fédérale semblerait a priori témoigner de la volonté de refléter au niveau institutionnel la diversité ethnique, linguistique, religieuse ou culturelle d'un Etat.

De fait, tel est le cas de la Belgique ou de la Suisse, dont les structures étatiques sont fondées sur une base linguistique. Tel est le cas, plus encore, de la Bosnie-Herzégovine, qui constitue le seul Etat du Conseil de l'Europe authentiquement et constitutionnellement multiethnique, avec ses trois « peuples constitutifs », les Bosniaques, les Croates et les Serbes. Mais au contrario, la structure fédérale de l'Etat allemand ne repose aucunement sur un fondement ethnico-national ou linguistique. En France, la conception subjectiviste, renanienne, de la nation, basée sur la volonté de l'ensemble des citoyens de construire un avenir commun, reste plus que jamais pertinente. Mais en même temps, nous sommes aujourd'hui confrontés à un délitement du lien social qui participe du délitement du lien national, si bien que la République n'est plus vécue en mouvement mais plutôt figée et attaquée de toutes parts.

Lors de la dernière élection présidentielle, le débat a été plus centré sur les valeurs que sur les propositions ; et l'identité nationale que l'on croyait gommée – pour ne pas dire effacée - par la mondialisation, par l'Europe, par l'individualisation, a resurgi presque comme par effraction. Nous ne devons pas laisser à Nicolas Sarkozy le monopole de la France et l'idée même de Nation. Parce qu'en définitive, nous aimons la France tout autant que les autres, nous ne dénisons pas aux autres le fait de l'aimer, mais nous disons simplement que la France que nous aimons peut avoir deux visions de sa propre Histoire et deux visions de son avenir.

De l'individu au citoyen

Nous avons donc le devoir de parler non pas au nom de la France, mais pour la France et au nom d'une conception de la Nation. La Nation n'a jamais été une valeur consensuelle dans notre pays ; le clivage politique s'est longtemps fait autour de la Nation que chaque camp cherchait à s'approprier. Il faut donc dire que c'est la gauche qui a promu la Nation : c'est la

Révolution française qui a associé Nation et citoyenneté, qui a considéré que la communauté des citoyens formait Nation. Jules Michelet disait que « le Dieu des Nations avait choisi la France », parce que la France avait fait éclore l'idée même de Nation ; par l'entremise de la Révolution, elle avait donc permis de passer du sujet qui était l'individu sous la monarchie au citoyen dans la République.

Ensuite, toute la République a porté l'idée de Nation quand ceux qui n'aimaient pas la République contestaient la Nation elle-même. Les choses ensuite se sont troublées : les guerres coloniales ont aussi été faites par des Républicains au nom de la Nation, – des républicains qui pensaient porter les valeurs civilisatrices. Jules Ferry – qui n'est pas le plus négligeable d'entre eux - croyait défendre la République quand il la projetait dans les colonies, alors que d'autres – heureusement – affirmaient que cette conception d'une civilisation « supérieure » était contraire à l'idée même de la République.

La conception statique de la droite

La gauche a pu sembler parfois hésitante ; tantôt elle retrouvait la Nation, la République, la Libération, le Conseil National de la Résistance ; tantôt elle s'en méfiait tant elle pensait que la Nation pouvait dériver vers le nationalisme. Mais chaque fois que la gauche a oublié la Nation, la droite s'est enfoncée dans la brèche et a imposé alors sa propre philosophie.

De fait, celle-ci a développé une conception objectiviste, statique et « subie » de la Nation, qui puise sa légitimité dans l'origine, l'héritage, le sang, la langue maternelle... Elle s'en est servie pour imposer une certaine histoire de France et délivrer une réponse nostalgique, une solution de repli face à la mondialisation. Plus ostensiblement encore, elle a choisi de lier son récit national à la question de l'immigration. Le message se révèle alors d'une clarté absolue, – la nation est exclusion de l'autre... Une idéologie brutale, discriminatoire, qui autorise et légitime du

même coup des dérapages verbaux – « la France, tu l'aimes ou tu la quittes » – qui ont vite fait de pénétrer les esprits. L'appartenance à la nation s'apparente alors presque à une fatalité, relève d'une espèce de prédestination qui ne laisse aucune place à la volonté d'adhérer et de participer. Le passé est alors tout et le droit n'est rien. On ne peut pas être français parce qu'on le décide, parce que l'on adhère à un « pacte national », mais seulement parce qu'on l'est dans son âme, parce que l'on est né Français et que nos morts sont ensevelis dans le sol de France. Le sang prend le pas sur le droit et la citoyenneté. Dans ce cadre, historiquement, de manière récurrente en période de crise, ce nationalisme se croit menacé par un danger intérieur. Si bien que, lorsque nous analysons le débat d'aujourd'hui avec les définitions d'hier, on se rend compte que certaines d'entre elles sont dépassées mais qu'en même temps, la tentation d'y revenir n'est jamais très loin. C'est pourquoi l'idée même d'un Ministère de l'identité nationale, abstraction faite de l'immigration ajoutée à ce Ministère, est contraire à la conception que nous défendons de la Nation. Celle-ci n'est pas un ministère, la Nation c'est la République. La Nation ne peut pas être un ministère de l'identité et de l'immigration, car la Nation ne se définit pas contre les autres, mais avec eux. C'est là une ligne de démarcation fondamentale entre la droite et la gauche.

Un combat commun

Pour la gauche, la Nation se confond avec la citoyenneté ; elle est un contrat entre des hommes libres, définissant par leurs représentants la volonté générale. Elle est donc une universalité, un combat commun. C'est l'idée de la Nation ouverte, de la Nation qui se donne aux autres, qui donne à voir son modèle. Dans la conception de la gauche prévaut l'idée de la Nation comme chance pour les autres, et qui ne voit pas en eux des ennemis.

Pour autant, en ce début du XXI^e siècle, la gauche a besoin de clarifier, de redéfinir ce qu'est pour elle le récit national.

Le monde a changé, le capitalisme est là, le marché s'est imposé, l'Europe s'est bâtie, les courants migratoires ont créé des générations de Français aux différentes couleurs et aux différentes religions ; d'autres identités locales, culturelles se sont imposées. Que signifie donc pour nous, socialistes, la Nation ? Plusieurs options de réponse sont possibles mais une seule semble à la fois pertinente et conforme aux engagements de la gauche française.

La première consiste à considérer qu'il faut dépasser la Nation et que l'Europe constituerait un nouvel horizon.

La seconde conduirait à nous replier sur le cadre national en défendant l'idée que la souveraineté doit être rétablie avec des protections autour de nous.

Renouer avec les mémoires blessées

Enfin, il y a la troisième option, la nôtre, celle d'une dynamique nationale qui emprunte à la fois à l'Histoire, valorise le présent et dessine un avenir commun.

Nous nous sommes longtemps heurtés à une difficulté, celle de mettre un contenu dans le projet auquel nous souhaitons rallier les Français. A plusieurs reprises, nous leur avons parlé à eux, et non à la nation. Or la gauche est attendue aussi sur cette question fondamentale. Nous avons indiqué, à juste raison, où nous voulions aller ; les Français voulaient aussi savoir qui ils sont.

Les thématiques relatives à la mémoire et à l'histoire se révèlent cruciales dans la mesure où leur transmission est un élément constitutif d'une nation. Elle y puise son identité, son caractère. Et si aujourd'hui la République peine à transmettre ce socle qui fonde une communauté de destin, n'est-ce pas parce qu'elle développe une vision idéalisée de son histoire ? On pense évidemment au colonialisme et aux guerres coloniales, à

la collaboration, voire à la France d'avant la Révolution... Dès lors, n'est-il pas temps de renouer les mémoires blessées et de les reconnaître afin de permettre la réconciliation ?

C'est peut-être le meilleur moyen d'inculquer des références, une mémoire commune, alors même que pour un nombre croissant de Français, l'histoire familiale ne correspond pas à l'histoire nationale, et que le récit qui en est fait renvoie chacun à ses origines plutôt qu'à un processus d'appropriation collective. Comment procéder pour que l'histoire ne divise pas la Nation au travers de débats tel que celui portant sur la colonisation ? Comment répondre à la perte de la transmission d'une représentation commune ? L'absence d'histoire commune, de références communes semble aujourd'hui – alors que ce n'était pas toujours le cas dans le passé – devenir un obstacle, ou du moins un facteur d'éclatement, voire de repli communautaire.

Trouver les moyens de faire vivre l'héritage, donc, mais aussi porter une volonté d'avenir et la porter ensemble. Le « plébiscite de tous les jours », le désir d'une vie commune, de poursuivre l'engagement commun...

Projet républicain

Et, si l'on songe à ce que disait Ségolène Royal pendant la campagne présidentielle, c'était justement une sorte d'actualisation du message délivré par Renan : « la Nation ne demande pas aux gens d'où ils viennent, mais où ils veulent aller ensemble ». Pour nous, la Nation est à la fois une mémoire et un projet communément partagé. Il faut partager la mémoire et partager l'avenir. Nul doute que si l'on ne traite pas la mémoire, on ne peut pas non plus préparer l'avenir. Sa transmission est un élément constitutif de la Nation. C'est tout le sens que nous donnons à l'histoire, toute l'histoire, pas une vision idéalisée de l'Histoire, l'Histoire avec ses gloires et avec ses manquements, ses drames.

C'est pour cette raison que nous avons un débat avec la droite.

Pour elle, il s'agit de repentance dès que l'on évoque des pages douloureuses de l'Histoire (la colonisation, l'esclavage, les guerres de décolonisation, sans parler de Vichy ou de la déportation). Pour nous, nous ne sommes pas responsables de l'Histoire, nous n'en sommes que les héritiers et en même temps, nous devons en cerner le message. Il ne peut donc, en ce sens, y avoir d'avenir commun s'il n'y a pas reconnaissance de l'Histoire dans son ensemble, y compris des mémoires blessées, des mémoires flouées. Oui, nous devons reconnaître le colonialisme, les guerres, la collaboration, les déportations comme autant d'épisodes faisant partie, hélas, de notre Histoire et qui comptent encore aujourd'hui. Nous devons renouer avec les mémoires blessées, les reconnaître afin de permettre la réconciliation.

Nous n'avons rien à craindre d'une conception de la Nation qui intègre les moments tragiques de notre Histoire ; nous n'en serons que plus fiers d'en rappeler les moments glorieux (le combat de la République, l'affaire Dreyfus, la Résistance, la capacité qu'a notre peuple à se soulever contre le racisme, l'antisémitisme et le fondamentalisme). C'est aussi ce courage et cette lucidité qui nous permettent de vivre ensemble. Un tel travail de mémoire revient à partager « l'héritage de gloires et de regrets » qu'évoquait Ernest Renan. De fait, il faut savoir partager les regrets pour partager les gloires.

À cette mémoire doit correspondre un projet républicain. C'est cela le projet de la Nation, son avenir. Il est fondé sur un contrat social qui unit les citoyens, avec des droits, des garanties, des devoirs. C'est pour cela que nous devons travailler à l'élaboration d'un nouveau projet pour la République, nous résoudre à porter un regard neuf sur la Nation.

Nous élaborerons donc une Charte de la citoyenneté du XXI^e Siècle, afin de préciser ce que signifie pour nous être Français aujourd'hui, ce que signifie être résidant en France.

La gauche a démontré depuis plusieurs années qu'elle possédait les réponses à ces questions, sans toutefois parvenir à les

exprimer et à les articuler clairement. Il nous faut faire aujourd'hui ce travail.

Ainsi par exemple, la question de savoir comment on devient Français est posée par l'entremise de l'évolution de notre code de la nationalité, qui a donné lieu, à plusieurs périodes de notre histoire, à des affrontements révélateurs entre la droite et la gauche. Au début de la législature 1997/2002, nous avons remporté une victoire politique nette sur la droite en revenant au principe de l'automatisme de l'acquisition de la nationalité française pour les enfants d'étrangers nés en France (automatisme à 18 ans, par la volonté du jeune à 16 ans ou des parents à partir de 13 ans) qui avait été supprimé par la réforme de 1996. Il y a aujourd'hui un débat entre socialistes : faut-il en rester là ? Ou convient-il de revenir au principe de l'automatisme dès la naissance ?

La question de savoir « ce qu'être français veut dire » s'est toujours réglée au travers du dépassement des individus et des groupes sociaux par quelque chose qui les transcende. Comment, aujourd'hui, refonder le contrat républicain ? Comment construire une histoire partagée pour une mémoire commune ? Comment assurer la promotion pour chacun des valeurs collectives ? Ces trois questions sont au cœur de la réponse que nous devons apporter aujourd'hui pour refonder notre République : quelles sont les valeurs collectives que nous voulons transmettre ? Que voulons-nous construire ensemble ? La République et la nation sont indissociables pour les socialistes. La première est en quelque sorte promesse de l'autre. Dès lors, la nation pour la gauche, c'est la République.

QUELLE RÉPUBLIQUE VOULONS-NOUS ?

Non seulement la République ne parvient plus à transmettre les valeurs autour desquelles se retrouvait la Nation dans le passé, mais d'autres interrogations se font jour aujourd'hui concernant l'Etat, autour duquel s'est forgée cette Nation. Le constat de

son affaiblissement nécessite sans conteste de définir un nouveau point d'équilibre entre centralisation et décentralisation, uniformité et diversité (jusqu'où ?). Cette réflexion ne peut en aucun cas être éludée.

En effet, derrière la question de l'Etat, il y a aussi, pour la gauche, le risque d'un ensemble de mutations profondes qui pourraient porter atteinte à ses valeurs et à son projet de transformation de la société. Avec un Etat faible, difficile de transformer le pays comme nous entendons le faire. L'apparition de politiques locales dans des secteurs sensibles (comme le social) entraîne ainsi l'émergence de nouvelles formes de discriminations : on est traité différemment selon que l'on naît dans le Calvados ou dans les Landes. Jusqu'où peut-on aller dans cette voie ? Certains réclament pour les collectivités locales le droit d'édicter des normes qui leur seraient spécifiques. Faut-il aller dans ce sens ? Jusqu'où ?

Un État respecté

Nous devons répondre à une question à la fois simple et décisive, celle des moyens à notre disposition pour continuer d'agir dans un monde ouvert. Qui, aujourd'hui, est le plus à même de traiter les grands sujets de la Nation ?

Notre réponse doit être claire : l'Etat-Nation est encore aujourd'hui le cadre essentiel, la communauté politique fondamentale. Notre conception de la Nation exige un Etat présent et respecté. C'est en ce sens que nous sommes, là encore, en opposition avec la droite. Partout elle démantèle l'Etat et le cantonne à ses seules fonctions régaliennes. Son discours est maintenant ancien, chaque jour, il se trouve contredit par les faits et finit par s'apparenter à un message d'impuissance. Le marché n'aurait plus besoin d'un Etat redistributeur, plus besoin non plus d'un Etat implanté localement avec ses services publics, plus besoin enfin d'un Etat qui organise la prévention, qui promeut l'Education... Tout cela peut se faire par le marché !

La santé elle-même n'échappe pas à ce dessaisissement progressif de l'Etat, érigé comme un horizon indépassable, contraint.

Pourtant, plus le marché prendra sa place, plus le besoin d'ordre se fera sentir. Et c'est là qu'il peut y avoir un défi considérable pour la gauche. La droite désorganise la Nation par le marché, au point de faire appel à un Etat fort pour régler le désordre. Nous devons au contraire prendre le problème ainsi posé de manière exactement inverse à la droite : recréer les conditions d'un Etat respecté, redonner sens à un ordre socialement juste, redonner le goût de la Nation, pour espérer ensuite tirer le meilleur de la mondialisation économique.

C'est l'Etat qui doit assumer cette fonction : limiter le marché tout en le reconnaissant, affirmer le besoin de nouveaux services publics et prévoir des mécanismes de redistribution modernisés.

Garantir l'égalité

Toutefois, trois interrogations existent, qui appellent de notre part des réponses précises :

La première : la décentralisation jusqu'où ? La France est une République indivisible, les mots sont encore inscrits dans notre Constitution et ils ont perdu leur sens. Nous avons souhaité la décentralisation, elle a été dévoyée. Aujourd'hui, selon le département où vous vivez, la commune même, vous n'avez plus les mêmes droits sociaux, pas les mêmes droits à la solidarité, pas les mêmes droits pour les personnes handicapées, pas les mêmes droits pour les personnes âgées, pas les mêmes droits pour les Rmistes. Comment peut-on accepter cette discrimination territoriale ?

Depuis 1791, la République est une et indivisible, ce qui sous-entend qu'un seul pouvoir politique exerce sa souveraineté sur l'ensemble du territoire. Le monde moderne apparaît plus fragmenté, des pouvoirs locaux existent dont les compétences

varient selon les lieux. Décentralisation, déconcentration, la France est-elle encore une République indivisible ? Faut-il revoir la forme de l'Etat ? Comment garantir l'égalité de tous sur le territoire ?

La laïcité au cœur du projet national

Autant nous devons considérer la décentralisation comme une autre façon de décider au plus près des citoyens, autant nous ne pouvons accepter qu'il y ait aujourd'hui des règles différentes selon les territoires. C'est pour cela que nous faisons deux propositions : il faut un ordre social avec des droits fondamentaux qui valent partout sur le territoire de la République et dont nulle collectivité ne puisse exonérer ; et il faut spécialiser les collectivités locales, clarifier leurs compétences, de façon à ce que l'on sache les limites mêmes des compétences qui sont accordées aux unes et aux autres tout en leur accordant les moyens financiers correspondants.

La deuxième interrogation : jusqu'où aller dans la diversité culturelle ? Quelle place pour les langues régionales ? Quelle place pour la reconnaissance des communautés ? Des religions ? Là, nous devons apporter des réponses adaptées, mais claires. Pour nous la laïcité est ce qui rend possible l'inclusion de tous dans le projet national. La laïcité est la réponse, y compris à la question la plus difficile de la diversité culturelle et de l'existence de plusieurs religions. La laïcité permet à la fois la reconnaissance des croyances et leur organisation, tout en assurant la séparation entre l'Etat et les cultes. Tout en évitant aussi qu'il y ait une atteinte à la liberté individuelle lorsqu'une religion ou des familles font porter sur des enfants des contraintes que la République n'accepte pas. La laïcité est, pour nous, la réponse. Il faut être bien conscient de l'indéniable particularisme du modèle républicain français à l'échelle européenne. Notre pays est ainsi l'un des très rares sur le continent, avec notamment Andorre, le Liechtenstein, le Luxembourg, l'Irlande et l'Islande,

à ne pas reconnaître dans sa Constitution ou dans sa législation l'existence de minorités nationales sur son territoire. A l'inverse, nombre d'Etats, comme l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, la Pologne ou la Roumanie, les reconnaissent explicitement, sans pour autant mentionner nommément les groupes concernés, mais en précisant les droits dont ils sont pourvus. D'autres pays, à l'instar de la Croatie, de la Finlande ou de la Norvège, vont encore plus loin et identifient expressément ces groupes minoritaires, en les énumérant soit dans leur Constitution, soit dans leur législation. Pour d'autres encore, comme l'Allemagne ou la Suède, la reconnaissance intervient par l'entremise de leur adhésion à la convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Cette reconnaissance peut enfin résulter de la signature d'un traité international ou d'un accord bilatéral, destiné à protéger, par exemple, la minorité musulmane en Grèce, ou la minorité allemande en Italie et au Danemark.

Le Conseil de l'Europe dispose de deux instruments pertinents dans le domaine de la protection des droits des minorités : la convention-cadre pour la protection des minorités nationales (ouverte à la signature en 1995) et la charte européenne des langues régionales ou minoritaires (ouverte à la signature en 1992), toutes deux entrées en vigueur en 1998.

Extrême vigilance

A ce jour, 37 Etats membres sont parties à la convention-cadre pour la protection des minorités nationales et 5 autres l'ont signée. Andorre, la France, Monaco et la Turquie ne l'ont pour leur part toujours pas signée. Quant à la Belgique, la Géorgie, la Grèce, l'Islande et le Luxembourg, ils ne l'ont pas encore ratifiée. 19 Etats membres sont parties à la charte européenne des langues régionales, et 13 autres, dont la France, l'ont seulement signée.

La frilosité de notre pays à l'égard de ces textes européens s'explique bien sûr par une tradition républicaine tout à fait légi-

time qui conduit à s'opposer à la reconnaissance de groupes distincts, de « minorités », au sein de la nation. Il n'en reste pas moins que la diversité culturelle mérite d'être garantie en France, tant elle apparaît aujourd'hui comme le plus sûr moyen de préserver notre identité républicaine. Si nous voulons tous être égaux, il convient de commencer par admettre que nous sommes également tous différents. Et reconnaître cette différence, c'est aussi admettre pour chaque citoyen le droit de pratiquer une langue régionale, de promouvoir la culture de son terroir, qui sont autant d'éléments constitutifs de notre patrimoine national.

Acceptons donc l'idée que la nation ne doit en aucun cas être synonyme d'uniformité. Mais faisons preuve aussi de la plus extrême vigilance, tant la montée en puissance de certaines revendications identitaires, encouragées par la droite, marque à l'heure actuelle le recul de l'universalisme. Les valeurs universelles que nous portons depuis la Révolution, l'égalité ou la laïcité par exemple, posent dès le départ le paradoxe de ne pas être universellement reconnues. Ainsi, alors qu'on aurait pu croire que la mondialisation constituerait un facteur d'harmonisation, elle a au contraire contribué à exacerber les différences, poussant certains, à l'image des néo-conservateurs américains, à entrer dans une logique de conflit de valeurs frontal.

Mais comment procéder afin que la prise en compte des diversités culturelles propres à chaque société ne conduise pas à la reconnaissance de groupes distincts ? Faut-il forger des rites d'intégration républicaine ? Il faut réfléchir sérieusement à cette question car les cérémonies d'accueil dans la Nation organisées par les maires ont su donner une solennité bienvenue à l'acquisition de la nationalité française. De fait, il peut sembler opportun que ceux qui accèdent à celle-ci soient accueillis dans la République par les élus de la République. C'est aussi important qu'il y ait des signes tangibles à la naissance, au moment des unions (mariage, pacs), car ce ne sont pas seulement des actes d'état civil, mais aussi des actes républicains que nous portons.

Les rites républicains ne sont pas une vieillerie, ils ne sont pas superflus ; ils sont essentiels si nous voulons conserver l'unité indispensable.

Il n'en demeure pas moins que la clé de voûte de notre « vivre ensemble », c'est la laïcité, qui est plus qu'une simple valeur, – le principe même de l'organisation de notre République, un principe juridique d'une totale modernité couvrant un large domaine d'applications. La gauche ne peut laisser cette garantie de liberté et de diversité des expressions être abusivement caricaturée ou détournée. Le principe de laïcité n'est pas une idéologie particulière mais un cadre, celui qui rend possible l'inclusion de tous dans le projet national. La laïcité reste un élément fort du discours socialiste, car elle vient en appui d'une approche équilibrée et égalitaire de la nation. Le dépassement des particularismes autorise la liberté de chacun, l'expression du pluralisme. La laïcité rend libre.

Toute la gauche, le parti socialiste en tête, doit porter haut et affirmer avec enthousiasme et détermination la notion de République métissée qui n'est pas simplement affaire de visages ou de couleur de peau. La République métissée, c'est prendre la France telle qu'elle est, la reconnaître telle qu'elle est, à travers des individus se réclamant d'identités plurielles, mais aussi reconnaître tout le temps et pour chacun l'appartenance à une République qui dépasse tout.

Nous ne devons donc pas à avoir peur de la diversité, car nous avons la laïcité, les rites républicains ainsi qu'une conception clairement assumée de la République. Il reste néanmoins un combat d'importance à mener afin que la représentation politique soit à l'image de la société française. Le Parti socialiste en est encore loin, même s'il fait des progrès. Nous aurons plus de personnalités issues de la diversité de la société française que nous n'en avons jamais eues lors des prochaines élections municipales, et nous y veillerons jusqu'au bout. La République métissée doit se voir d'abord dans les rangs du parti socialiste, partout dans les territoires, car l'exemplarité vaut en la matière

souvent mieux que les grands discours. Dans ce domaine, préférons toujours, à l'avenir, les exemples aux préceptes.

La troisième interrogation est celle de l'immigration. Nous devons accueillir des résidents nouveaux. Nous devons le faire à la fois par rapport à la tradition de la ville, mais aussi par rapport aux besoins de l'économie française et aussi aux besoins de développement dans un certain nombre de pays par des accords négociés. Nous devons le faire en maîtrisant les allers et les retours ; c'est le rôle de la République, c'est le rôle de l'Etat. Nous devons aussi intégrer les citoyens. Nous continuons à dire qu'il faudrait, lors de la prochaine réforme de nos institutions, inscrire enfin le droit de vote des étrangers aux élections locales ; c'est bien le moment de le faire.

Nous devons refuser l'idée d'immigration choisie (comment ? lesquels ?) et développer l'idée d'une immigration partagée entre pays d'origine et pays d'accueil. Et, enfin, nous devons poser comme principe républicain pour tout résident dans la Nation qu'il accepte les lois de la République, et donc les droits et les devoirs qui en découlent.

Là encore, on retrouve le contrat social : que voulons-nous faire ensemble ? Quels droits, quelles garanties, mais aussi quels devoirs pour les citoyens ? Il nous faut redonner du sens au contrat social pour redonner du sens à la République, un sens au mot nation.

Quelle République voulons-nous ? Il s'agit bien de refonder une République nouvelle qui saurait accueillir en son sein ceux qui veulent la construire, une République métissée.

QUELLE EUROPE VOULONS-NOUS ?

Jusqu'à une période récente, la souveraineté et la démocratie s'exerçaient exclusivement dans le cadre national. Longtemps, les organisations internationales ont émané des Etats. C'est toujours le cas pour les Nations Unies et beaucoup d'autres institutions. Parce que la nation est le fondement de la souveri-

neté, le cadre européen pose aujourd'hui question. Et ce à double titre :

Quelle est la légitimité des décisions prises à Bruxelles ?

Dans quelles conditions la démocratie et la souveraineté peuvent-elles s'exercer dans un cadre supranational ?

En effet, les titulaires de la souveraineté nationale se sont peu à peu exonérés de leurs responsabilités, se réfugiant derrière des contraintes externes telles que la mondialisation, la construction européenne et le pouvoir de Bruxelles. Et le citoyen s'interroge de plus en plus sur la légitimité d'une autorité supranationale qui semble habilitée à prendre des décisions en dehors de tout contrôle démocratique.

Nous avons accepté les transferts de souveraineté depuis 40 ans de la France vers l'Europe. Celle-ci est-elle devenue pour autant une nouvelle Nation ? Non. L'Europe n'est pas une Nation ; l'Europe n'est pas constituée comme une Nation. Est-ce à dire que l'Europe ne doit pas être un espace démocratique ? Bien sûr qu'elle doit l'être. La démocratie précède la Nation. Nous devons donc revendiquer le contrôle démocratique de l'Europe, mais nous devons éviter aussi la confusion des projets et l'ambiguïté des notions.

Confusion des projets d'abord ; nous avons bâti une Europe sans qu'il soit clairement indiqué ce qui était de la responsabilité de l'Union et ce qui relevait de l'Etat-Nation. Si bien que la défaisse s'est opérée et que l'Etat-Nation accuse l'Europe de ses propres fourvoiements, l'Europe s'exonérant elle-même de ses responsabilités, – notamment dans le domaine économique.

L'ambiguïté des notions, ensuite ; nous avons nous-mêmes donné à l'Europe un rôle qu'elle ne pouvait pas assumer, surtout avec l'élargissement et, aujourd'hui, avec l'Europe à 27. Soyons clairs : l'Europe est un cadre politique qui doit être organisé. Elle

est un espace qui doit être démocratisé. Elle est un formidable levier dans une économie mondialisée. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions ; si elle est aussi un continent solidaire, elle n'est pas une Nation.

Comment donc, aujourd'hui, faire fonctionner la démocratie dans le cadre européen ? Peut-on parler de la constitution d'un espace politique dans une Europe à 27 ? Il n'y aura pas de citoyenneté européenne sans souveraineté populaire.

Comment parvenir à cet objectif ? Ce sera d'autant plus malaisé qu'il n'existe pas aujourd'hui de peuple européen, – pas même de véritables partis politiques européens constitués.

Du point de vue de la démocratie et de la souveraineté, les hésitations de la construction européenne pose la question de savoir si la nation reste l'horizon indépassable du cadre démocratique. L'affirmer, et bien que cela puisse sembler contradictoire eu égard à notre aspiration en faveur d'une véritable démocratie européenne, c'est s'appuyer sur le constat que la nation demeure aujourd'hui un cadre non dépassé, essentiel si l'on veut être efficace sur des sujets tels que le social, l'environnement ou la résolution de conflits.

L'Europe au quotidien

Bien sûr, la situation actuelle dévoile une crise de l'identité européenne qui marque, dans la perspective de l'approche française, la fin de l'idée selon laquelle l'Europe serait « la France en grand », – idée qu'avait en son temps exprimée François Mitterrand : « La France est notre patrie, l'Europe notre avenir ». Pour les Français, trop souvent l'Europe est une projection, la transposition à l'échelle européenne d'aspirations sociales nationales. D'ailleurs, une étude d'opinion réalisée lors de la campagne pour l'élection présidentielle a montré que plus on est fier d'être français, plus on l'est également d'être européen. Mais en chargeant l'Europe de toutes les vertus, on lui a aussi imposé d'assumer tous nos échecs. On voit bien le problème qui

est devant nous, le nœud qu'il nous appartient de dénouer. C'est pourquoi, il nous faut dire clairement que :

l'Europe n'est pas et ne peut pas être un substitut à la Nation ; ce n'est pas non plus « la France en grand ». Dès lors, la meilleure définition de l'Europe demeure probablement encore la « fédération d'Etats-nations ». On avait raillé Jacques Delors qui avait trouvé la formule. Elle est la bonne. Etat-Nation, parce que nous sommes dans ce cadre-là de la volonté politique, mais également fédération parce que nous devons bâtir un ensemble cohérent qui doit devenir démocratique.

Même si notre projet pour l'Europe ne peut se résumer à l'Europe des projets, celle-ci doit très vite, pour prétendre incarner l'intérêt général, investir des domaines qui touchent au quotidien de nos concitoyens ou qui ont un impact très concret sur leur vie : salaire minimum, nouvel Erasmus....

L'Europe, ce sont aussi et surtout des valeurs et des principes communs, expressions d'une même civilisation (justice, solidarité par la régulation et la redistribution), mais également une voix dans le monde et la mondialisation. Au XX^e siècle, elle a su répondre à la grande peur du moment, celle de la guerre, en devenant le symbole de notre volonté de construire la paix. Aujourd'hui, il lui revient de répondre aux enjeux et aux inquiétudes que suscitent la mondialisation.

Voilà esquissé un avenir pour l'Europe, un avenir pour la France.

Conclusion

*Par François Hollande

Qu'est-ce que la Nation ? Cette question nous oblige à répondre à trois interpellations :

Quelle est notre conception de la Nation ?

Cette interrogation a toujours été au cœur de chaque grande confrontation politique depuis l'histoire même de la République puisque, à chaque grand moment, deux conceptions de la Nation se sont fait face. Et les citoyens, lorsqu'ils ont voté, ont fait un choix qui n'était pas simplement un choix de personne mais aussi un choix de projet qui valait pour toute la Nation.

Lors de la précédente élection présidentielle, le débat a été plus centré sur les valeurs que sur les propositions ; et l'identité nationale que l'on croyait gommée –pour ne pas dire effacée– par la mondialisation, par l'Europe, par l'individualisation, a resurgi presque comme par effraction. Nous ne devons pas laisser à la droite le monopole de la France. Parce qu'en définitive, nous aimons la France tout autant que les autres, nous ne dénions pas aux autres le fait de l'aimer, mais nous disons simplement que la France que nous aimons peut avoir deux visions de sa propre Histoire et deux visions de son avenir.

Nous avons donc le devoir de parler non pas au nom de la France, mais pour la France. La Nation n'a jamais été une valeur consensuelle dans notre pays ; le clivage politique s'est longtemps fait autour de la Nation que chaque camp cherchait à s'approprier. Il faut donc dire que c'est la gauche qui, la première, a reconnu la Nation : c'est la

Nous ne devons
pas laisser
à la droite
le monopole
de la France

Révolution française qui a associé Nation et citoyenneté, qui a considéré que la communauté des citoyens formait Nation. Jules Michelet disait que « le Dieu des Nations avait choisi la France », parce que la France avait fait éclore l'idée même de Nation –la Révolution française avait permis de passer du sujet qui était l'individu sous la monarchie au citoyen dans la République.

Toute la République a porté l'idée de Nation quand ceux qui n'aimaient pas la République contestaient la Nation elle-même. Les choses ensuite se sont troublées : les guerres coloniales ont été aussi faites par des Républicains, en pensant porter les valeurs civilisatrices. Jules Ferry croyait défendre la République quand il la projetait dans les colonies, alors que d'autres Républicains –comme Clémenceau- affirmaient que cette conception supérieure de la civilisation était contraire à l'idée même de la République.

La gauche a donc été fluctuante ; tantôt elle retrouvait la Nation, la République : la Libération, le Conseil National de la Résistance ; tantôt elle s'en méfiait tant elle pensait que la Nation pouvait dériver vers le nationalisme. Mais chaque fois que la gauche a oublié la Nation, la droite s'est enfoncée dans la brèche et a imposé alors sa propre conception.

Il y a, en effet, deux définitions de la Nation :

Pour la gauche, la Nation se confond avec la citoyenneté ; elle est un contrat entre des hommes libres, définissant par leurs représentants la volonté générale. Elle est donc une universalité, un combat commun. C'est l'idée de la Nation ouverte, de la Nation qui se donne aux autres, qui donne à voir son modèle. C'est l'idée de la Nation universelle.

Pour la droite, la Nation puise sa légitimité dans l'origine, dans l'héritage, dans le sang,

Pour la gauche,
la Nation se confond
avec la citoyenneté ;
elle est un contrat
entre des hommes libres

dans l'histoire, dans la langue. La réponse est donc identitaire ; c'est l'idée d'une Nation qui se méfie des autres, de l'étranger, de l'immigré, du voisin. Nous voyons bien que cette conception de la Nation est fondée sur le danger, la peur, le risque de l'invasion, de la perte de sens et la confusion.

Si bien que, lorsque nous regardons le débat d'aujourd'hui avec les définitions d'hier, on se rend compte que, pour certaines de ces références, elles sont dépassées et, en même temps, le retour se fait. Aussi, l'idée même d'un Ministère de l'identité nationale est contraire à la conception que nous avons de la Nation. La Nation n'est pas un ministère, la Nation c'est la République. De plus, La Nation ne peut pas être un ministère de l'identité et de l'immigration, car la Nation ne se définit pas au contraire des autres, mais avec les autres.

C'est pourquoi aujourd'hui, en ce début du XXI^e Siècle, je pense que nous avons besoin de redéfinir ce qu'est pour nous le récit national.

Le monde a changé, le capitalisme est là, le marché s'est imposé, l'Europe s'est bâtie, les courants migratoires ont créé des générations de Français aux différentes couleurs aujourd'hui et aux différentes religions, d'autres identités locales, culturelles se sont imposées. Que signifie donc pour nous, socialistes, la Nation ?

Plusieurs options s'ouvrent :

La première est de considérer qu'il faut dépasser la Nation et que l'Europe serait le nouvel horizon.

La seconde est de nous replier dans le cadre national en considérant que la souveraineté doit être rétablie avec des protections autour de nous.

Et il y a une troisième option, celle d'une dynamique nationale et qui emprunte à la fois à l'Histoire et au présent.

Renan affirmait que « la Nation, c'est la volonté de continuer à faire valoir l'héritage que l'on a reçu en indivision ». Mais pas simplement faire vivre l'héritage, mais porter une volonté d'avenir et la porter ensemble. C'est à la fois ce qu'il appelait le « plé-

biscite de tous les jours que de vivre dans la même Nation » et le désir d'une vie commune, de poursuivre l'engagement commun.

La Nation ne demande pas aux gens d'où ils viennent, mais où ils veulent aller ensemble. Elle est une mémoire et un projet communément partagé.

Si l'on ne traite pas la mémoire, on ne peut pas préempter l'avenir. Sa transmission est un élément constitutif de la Nation. C'est tout le sens que nous donnons à l'histoire, toute l'histoire, pas une vision idéaliste de l'Histoire, l'Histoire avec ses gloires et ses manquements, ses drames.

La repentance commence, pour certains, dès que l'on évoque les pages les plus douloureuses du passé (la colonisation, l'esclavage, les guerres de décolonisation, sans parler de Vichy ou de la déportation). Je ne partage pas cette approche. Certes, nous ne sommes pas responsables de notre Histoire, mais nous en sommes les héritiers et nous devons en livrer le message. Il ne peut donc, en ce sens, y avoir d'avenir commun s'il n'y a pas reconnaissance des mémoires blessées, des mémoires flouées, des mémoires cachées. Nous devons reconnaître le colonialisme, les guerres, la collaboration, les déportations comme étant constitutifs de notre Histoire, de ses drames d'hier, mais aussi de ses séquelles d'aujourd'hui. Nous devons renouer avec toutes les mémoires, les reconnaître afin de permettre la réconciliation.

Nous n'avons rien à craindre de cet exercice de vérité. Nous n'en serons que plus fiers pour rappeler les moments glorieux (le combat de la République, Dreyfus, la Résistance, la capacité qu'a notre peuple à se soulever face au racisme, à l'antisémitisme et au fondamentalisme). Cette franchise nous permet d'être ensemble. Et ce travail de mémoire rejoint ce que disait Renan : « c'est un héritage de gloires et de regrets à partager ». Il faut assumer les regrets pour revendiquer les gloires.

À cette mémoire doit correspondre un projet républicain. C'est le projet de la Nation en mouvement. Il est fondé sur un contrat

social qui unit les citoyens avec des droits, des garanties, des devoirs. Il revient aux socialistes de lui donner un prolongement, par exemple par une Charte de la citoyenneté du XXI^e siècle : que signifie être Français aujourd'hui ? Quel message porte la France ? Quel projet pour la Nation ?

Quelle est notre conception de l'Etat ?

C'est d'abord considérer que l'Etat n'est plus la forme appropriée, que c'est l'Europe, la gouvernance mondiale ou les collectivités locales qui doivent être notre cadre de référence ?

Il faut évacuer un malentendu. Il a été dit que les socialistes gagnaient toutes les élections locales et territoriales et qu'ils perdaient l'élection présidentielle (trois fois). Je ne voudrais pas que l'on imagine qu'il y aurait comme une forme de « division du travail » politique où on laisserait le gouvernement et la Présidence de la République à la droite, au prétexte qu'elle aurait quelques compétences –je ne les vois pas-, et que la gauche pourrait apaiser les maux de notre société, assurer la solidarité et que les citoyens auraient, finalement, trouvé la combinaison : à la droite le pouvoir d'Etat, à la gauche le pouvoir territorial. Je souhaite que tout ce que nous faisons dans nos villes, dans nos départements, dans nos régions, soit au service de notre crédibilité nationale.

Il faut répondre à la question suivante : qui, aujourd'hui, est le plus à même de régler les grands sujets politiques ?

L'Etat-Nation est encore aujourd'hui le cadre essentiel, la communauté politique fondamentale. Notre conception de la Nation

L'État-Nation
est encore aujourd'hui
le cadre essentiel,
la communauté politique
fondamentale.

exige un Etat présent et respecté. C'est en ce sens que nous avons, là encore, une opposition avec la droite. Elle démantèle l'Etat, sauf dans sa fonction régaliennne ; le marché n'a plus besoin d'un Etat redis-

tributeur, n'a plus besoin d'un Etat présent avec ses services publics, n'a plus besoin d'un Etat qui organise la solidarité, qui promeut l'Education... Tout cela peut se faire par le marché ! En revanche, plus le marché prendra sa place, plus le besoin d'ordre se fera sentir. C'est là qu'il peut y avoir un défi considérable. La droite désorganise la Nation par le marché, au point de faire appel à un Etat fort pour faire face au désordre et protéger la société d'elle-même.

Dès lors que nous savons limiter le marché tout en le reconnaissant et que nous affirmons le besoin de services publics et de mécanismes de redistribution, il s'agit pour l'Etat d'assumer cette fonction.

Trois interrogations se posent :

D'abord : la décentralisation jusqu'où ? La France est une République indivisible. Nous avons souhaité la décentralisation, elle a été dévoyée. Aujourd'hui, selon le département où vous vivez, la commune même, vous n'avez plus les mêmes droits sociaux, pas les mêmes droits à la solidarité, pas les mêmes droits pour les personnes handicapées, pas les mêmes droits pour les personnes âgées, pas les mêmes droits pour les Rmistes. Comment peut-on accepter cette discrimination territoriale ?

Autant nous devons considérer la décentralisation comme une autre façon de décider au plus près des citoyens, autant nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait aujourd'hui des règles différentes selon les territoires. Aussi nous formulons deux propositions : il faut un ordre social avec des droits fondamentaux qui valent partout sur le territoire de la République et que nulle collectivité ne doit pouvoir s'en exonérer ; et il faut spécialiser les collectivités locales, clarifier leurs compétences, poser les limites qui sont accordées aux différentes collectivités locales tout en leur accordant les moyens financiers correspondants.

Ensuite : jusqu'où aller dans la diversité culturelle ? Quelle place pour les langues régionales ? Quelle reconnaissance des com-

munautés ? Des religions ? La laïcité est ce qui rend possible l'inclusion de tous dans le projet national. La laïcité est la réponse, y compris à la question la plus difficile de la diversité culturelle et de la présence de plusieurs religions. La laïcité permet à la fois la reconnaissance des croyances et leur organisation, tout en assurant la séparation entre l'Etat et les cultes. Tout en évitant aussi qu'il y ait une atteinte à la liberté individuelle lorsqu'une religion ou des familles font porter sur leurs enfants des contraintes que la République n'accepte pas. La laïcité est, pour nous, la réponse qui conjugue unité et diversité. Egalité et Liberté. Espérance collective et autonomie personnelle.

Nous devons aller beaucoup plus loin sur les rites républicains. Nous nous en étions éloignés. Il est très important que ceux qui accèdent à la nationalité française soient accueillis dans la République. C'est aussi important qu'il y ait des signes tangibles à la naissance, au moment des unions (mariage, pacs) car ce ne sont pas seulement des actes d'état civil, mais aussi des actes républicains que nous portons. Les rites républicains ne sont pas une vieillerie ; ils sont essentiels au vivre ensemble.

La République métissée n'est pas simplement affaire de visages ou de couleur de peau. C'est prendre la France telle qu'elle est, de la reconnaître telle qu'elle est, à travers des individus qui ont justement des identités, mais aussi une appartenance à la République qui dépasse tout. À la condition aussi que la représentation politique soit à l'image de la société française.

Enfin, jusqu'où l'immigration ? Nous devons accueillir des résidents nouveaux. Nous devons le faire à la fois par rapport à la tradition de l'asile, mais aussi par rapport aux besoins de l'économie française et aussi aux nécessités du développement.

La laïcité est,
pour nous, la réponse
qui conjugue unité
et diversité.
Égalité et liberté.

Nous devons le faire en maîtrisant les allers et les retours ; c'est le rôle de l'Etat. Nous devons aussi intégrer les citoyens. Nous continuons à

dire qu'il faudrait, lors de la prochaine réforme de nos institutions, inscrire le droit de vote des étrangers aux élections locales. Nous devons refuser l'idée d'immigration choisie (comment, lesquels) et développer l'idée d'une immigration partagée entre pays d'origine et pays d'accueil. Enfin, nous devons poser comme principe républicain pour tout résidant dans la Nation qu'il doit accepter les lois de la République, et donc les droits et les devoirs qui en découlent.

Quelle est notre conception de l'Europe ?

Nous avons accepté les transferts de souveraineté depuis 40 ans de la France vers l'Europe. L'Europe est-elle devenue pour autant une nouvelle Nation. Non. L'Europe n'est pas une grande Nation ; elle n'est pas constituée comme une Nation. Est-ce à dire que l'Europe ne doit pas être un espace démocratique ? Nous devons donc revendiquer le contrôle démocratique de l'Europe, mais nous devons éviter aussi la confusion des projets et l'ambiguïté des notions.

Confusion des projets : nous avons bâti une Europe sans qu'il soit clairement indiqué quelle était la responsabilité de l'Union et ce qui relevait de l'Etat-Nation. Si bien que la défaisse s'est opérée et que l'Etat-Nation renvoie sur l'Europe sa propre responsabilité et l'Europe s'exonère aussi des siennes –notamment sur la gestion de l'économie.

Ambiguïté des termes : nous avons nous-mêmes donné à l'Europe un rôle qu'elle ne pouvait pas jouer, surtout avec l'élargissement et aujourd'hui avec l'Europe à 27. Nous avons pensé que l'Europe serait une « France en grand », que finalement en Europe il y aurait 250 millions de Français ! Convenons que cette chimère pouvait être acceptée par nos partenaires. Nous proclamions que l'Europe serait notre avenir, ne parvenant pas à définir ce qu'est aujourd'hui la Nation. Nous pensions que l'Europe prolongerait la Nation. Tel n'est pas le cas. Soyons clairs : l'Europe est un cadre politique qui doit être organisé ;

l'Europe est un espace qui doit être démocratisé ; l'Europe est un levier, et notamment dans la bataille contre la mondialisation. L'Europe est aussi un continent solidaire, mais pas une Nation. C'est pourquoi il faut revenir, à propos de l'Europe, à cette idée de Fédération d'Etats-Nations. On s'était moqué de la formule quand Jacques Delors l'avait proposée. Certains avaient parlé d'oxymore. Elle est pourtant la bonne. Etat-Nation, parce que nous sommes dans ce cadre-là, de la volonté politique, mais fédération, parce que nous devons bâtir un ensemble cohérent qui doit devenir démocratique.

Le processus que nous engageons est âpre et difficile. Mais il est le bon. Merci d'y croire. Beaucoup doutent aujourd'hui comme après chaque défaite, certains nous regardent avec un sourire narquois, en scandant rénovation, rénovation, sans jamais avancer une idée. Et j'en connais aussi qui espèrent dans les parcours solitaires.

Or, l'ambition que nous devons porter, pour le Parti socialiste, est forcément collective . Nous ne pouvons pas vouloir changer la France sans changer nous-mêmes. Faisons au Parti socialiste ce que nous voudrions faire pour la France.

Le projet de la République, le contrat social, l'égalité entre les individus –quelles que soient leur couleur de peau, leurs origines, leurs parcours professionnels, leurs genres ; c'est le contrat social autour de l'émancipation individuelle et de la solidarité.

Nous portons des valeurs universelles pas simplement pour la France, mais pour l'Europe et pour le reste du monde. Notre Nation doit être une nation solidaire du reste du monde et nous avons un devoir vis-à-vis des pays du Sud : pas simplement un devoir de solidarité, mais d'exigence pour que ces belles valeurs de liberté, de fraternité soient portées bien plus loin que la France.

Il nous faut démontrer qu'ensemble nous pouvons aimer la France et nous pouvons aussi en changer l'avenir ensemble. »



Les socialistes et le marché

« Quels modèles de croissance et de redistribution juste et durable aujourd'hui ? »

15 décembre 2007

**Cité des sciences et de l'industrie de la Villette
Espace Condorcet**

Présidente : Anne HIDALGO

Rapporteurs : Harlem DÉsir, Guillaume BACHELAY

Membres : Guillaume BALAS, Laurent BAUMEL, Perle PÉRES, Karine BERGER, Jean-Louis BIANCO, Malek BOUTIH, Nicole BRICQ, Jean-Pierre CAFFET, Pascal CHERKI, Francis CHOUAT, Seybah DAGOMA, Stéphane DELPEYRAT, Aurélie FILIPETTI, Charles FITERMAN, Gaëtan GORCE, Liêm HOANG-NGOC, Pierre-Yves LE BORGNI, Marilyse LEBRANCHU, Pascale LE NÉOUANNIC, Marianne LOUIS, François MARC, Béatrice MARRE, Didier MIGAUD, Arnaud MONTEBOURG, Pierre MOSCOVICI, Pierre-Alain MUET, Sibeth N'AYE, Mehdi OURAOUI, Bernard PIGNEROL, Stéphane POCCRAIN, Bernard SOULAGE, Catherine TRAUTMANN, Henri WEBER

Rapport pour la Commission

Pour une économie de marché écologique et sociale

Par Harlem DÉsir

Il y a longtemps que les socialistes français, comme les autres socialistes et sociaux-démocrates en Europe, ont accepté d'agir dans le cadre de l'économie de marché. Avec souvent de meilleurs résultats que les gouvernements libéraux ou conservateurs en matière de croissance, de créations d'emploi et de réduction des déficits, comme ce fut le cas notamment en France avec le dernier gouvernement socialiste que le pays ait connu, celui de Lionel Jospin.

Il peut donc sembler étrange de reposer aujourd'hui encore la question de notre rapport au marché. Et pourtant, force est de constater que les socialistes ne semblent toujours pas au clair sur ce point.

LES RAISONS DE LA MÉFIANCE

On peut d'abord souligner que les socialistes sont, sur ce plan, à l'image des Français, qui, se distinguent de façon spectaculaire de la plupart des autres nations.

A la question posée*⁽¹⁾ : « le système de libre entreprise et de libre marché est-il le meilleur sur lequel fonder le futur du monde », les Allemands répondent qu'ils sont d'accord à 65 % (contre 32 % qui sont en désaccord), les Britanniques à 66 %, les Espagnols à 63 %, les Brésiliens à 57 %, les Kenyan à 59 %, les Américains à 71 %, et les Chinois à 74 % ; tandis que les Français ne sont que 36 % à approuver cette affirmation, 50 % étant en désaccord⁽²⁾.

*Toutes les notes en page 166

Deuxième raison, l'histoire, bien sûr, qui a laissé sa trace. Les socialistes ont longtemps partagé avec les communistes, dont ils ne se sont séparés, au départ, que sur des questions de démocratie et de relation à l'Union soviétique, l'objectif d'un changement radical du mode de production et de construction d'une économie socialiste. Pendant des décennies, les socialistes se sont proclamés « révolutionnaires et marxistes » ; ils disaient vouloir « abolir la propriété privée des moyens de production et d'échange ». La déclaration de principe du Parti socialiste adoptée à Epinay affirmait qu'« il ne peut exister de démocratie réelle dans la société capitaliste ». Le Parti socialiste revendiquait la supériorité du Plan sur le marché. Le mot d'ordre dans les années 70 était « nationalisation, planification, autogestion » et le programme commun prévoyait « la socialisation des pôles dominants de l'économie ». Il ne s'agissait pas d'améliorer un système, mais de lui en substituer un autre, par la « rupture », non pas seulement avec les présidences précédentes, mais avec le capitalisme lui-même. Le Parti socialiste français, parti d'élus, bien davantage que parti de masse à large assise ouvrière comme d'autres partis sociaux-démocrates, a-t-il cherché à compenser cette faiblesse historique dans sa compétition avec le parti communiste par une suridéologisation de son discours sans lien avec sa politique réelle ? C'est bien possible et la SFIO de Guy Mollet est souvent tombée dans ce travers.

L'exercice du pouvoir entre 1981 et 1986, puis entre 1988 et 1993, sera pragmatique et aidera à tourner cette page. Dans les faits d'abord, dès 1982 (malgré les nationalisations), puis, progressivement, dans les discours. Dans les années 80, François Mitterrand et Pierre Mauroy parlent d'économie mixte ; Michel Rocard fait du plan un instrument indicatif ; Laurent Fabius s'attelle à la modernisation des entreprises publiques et parachève l'Acte Unique qui consacre le grand marché, préparé par Jacques Delors, président socialiste de la Commission européenne. Avec François Mitterrand, les gouvernements socialistes font le choix de l'Europe. Le second septennat de

François Mitterrand est marqué par le « ni ni » et la non-renationalisation des entreprises privatisées. La négociation et la ratification du traité de Maastricht ouvrent la voie au passage à l'euro, réalisé sous le gouvernement de Lionel Jospin, avec Dominique Strauss-Kahn, puis Laurent Fabius au ministère des Finances.

L'ère du soupçon

Mais, contrairement à la révision doctrinale explicite, assumée et précoce du SPD (1959) ou d'autres (les Suédois dès 1933, les Espagnols en 79), le Parti socialiste français aura procédé à un Bad Godesberg, étalé, tardif, longtemps implicite et finalement « discret ». Cet aggiornamento à reculons, n'aura jamais été pleinement assumé, ni véritablement expliqué aux Français. C'est évidemment une grave lacune car un parti doit savoir s'adapter aux réalités quand elles changent, aider la société à les voir et les comprendre pour pouvoir proposer des voies adéquates au changement. Ce n'est qu'au Congrès de Rennes en 1990 qu'est révisée la déclaration de principe et à celui de l'Arche en 1991 qu'est engagée une révision doctrinale, dans une relative indifférence. En 1999, Lionel Jospin explicite le nouveau rapport des socialistes au marché dans une formule, retenue depuis par le Parti socialiste européen : « Nous sommes pour l'économie de marché et contre la société de marché ».

Et pourtant, les socialistes donnent encore, parfois, le sentiment d'un malaise et d'une acceptation par défaut seulement des réalités du marché. Comme si persistait un remords, une nostalgie de l'ancien paradigme de supposée supériorité de la propriété publique et de la production d'Etat, sur l'économie de marché. Est-ce la conséquence d'une critique inachevée, parce qu'insuffisamment assumée, des défaillances de l'économie étatisée ? Sans doute, mais ce sont plus sûrement les profondes transformations du marché mondialisé qui ont réouvert l'ère du soupçon entre les socialistes et le marché.

Troisième raison, donc, le bouleversement des rapports entre le marché et la société à l'heure de la mondialisation. En France, comme ailleurs en Europe, les socialistes se sont accommodés du marché sur la base des compromis sociaux négociés après guerre, dans le cadre d'économies industrielles et nationales, et qui ont posé les fondements de l'Etat providence. Tout en ne renversant pas l'ordre capitaliste, les syndicats et les forces politiques de gauche ont arraché progressivement un ensemble de contreparties et d'avancées sociales considérables pour le monde du travail (droit du travail, progressions salariales, sécurité sociale, services publics, etc.). Celles-ci sont devenues constitutives tant du modèle de société de l'Europe de l'Ouest, que de son économie capitaliste spécifique, reposant à la fois sur le marché, un compromis salarial fordiste, un Etat social garant de transferts sociaux massifs, un haut niveau de services publics et d'investissements publics. Ce fut le soubassement de la croissance continue des Trente glorieuses.

Les mutations du capitalisme, sa mondialisation et sa financiarisation, ont ébranlé les assises de ce compromis. Ces changements se sont également accompagnés d'une offensive idéologique « néolibérale », selon laquelle à l'âge de la globalisation, la seule voie pour la survie économique, serait de libérer au maximum le marché de l'Etat, des taxes, des charges et des règles sociales qu'il lui impose. Et donc de renoncer aux éléments du compromis social conquis dans le cadre de l'Etat nation. Comme les socialistes n'acceptent pas cette thèse, ils sont accusés de refuser les réalités du marché... et sont parfois tentés de tourner le dos à la mondialisation.

NOTRE RAPPORT AU MARCHÉ : AUTANT DE PRINCIPES QUE SOUHAITABLE, AUTANT DE PRAGMATISME QUE NÉCESSAIRE

Il est donc nécessaire de clarifier notre conception du marché au regard de ses réalités nouvelles, mais aussi les termes

même du débat, avant d'en venir à la mondialisation et au modèle de développement économique et social que nous voulons proposer.

Volontairement ou non, on confond souvent, dans le débat politique, le marché, le capitalisme en général et le capitalisme tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Cette confusion est parfois source de faux débats ou de malentendus. C'est pourquoi il est utile de repartir de la position de principe des socialistes à l'égard du marché.

Les socialistes reconnaissent de fait et maintenant de longue date, le rôle et l'efficacité du marché dans la production de richesses, sa capacité à répondre à de nombreux besoins de l'économie, des citoyens, des consommateurs. L'échec de toutes les tentatives de lui substituer une économie totalement administrée, quelle qu'en soit la forme, a tranché cette question. Faut-il pour autant considérer que le marché capitaliste en général et le marché globalisé et financiarisé en particulier, assurent le développement harmonieux de l'économie et des sociétés ainsi que la satisfaction des besoins humains essentiels ? Nous ne le pensons pas.

La domination de la sphère financière sur le marché, loin de garantir un optimum dans l'allocation des ressources, soumet l'économie à une logique de rentabilité maximale immédiate, à une dictature du court terme, qui se développe au détriment des intérêts à long terme de l'économie et de la société, nuit aux logiques industrielles, et souvent même au maintien d'emplois productifs. La recherche de taux de rentabilité financière sans commune mesure avec la croissance réelle de l'économie, pousse à des mouvements permanents de restructuration, d'externalisation, d'acquisition, de cession, qui excèdent la rationalité industrielle. Cette domination financière sur l'ensemble du cycle économique génère une instabilité chronique, la constitution de bulles spéculatives suivie de leur éclatement brutal : à des mouvements de concentration excessive de capital pendant un temps dans certains secteurs, certaines entre-

prises ou certains pays, succèdent de soudaines destructions de valeur, d'emplois, d'activités, au détriment de pays et de populations entières, dans le cas de crises monétaires, bancaires ou immobilières graves.⁽³⁾

Car plus encore qu'aux âges précédents de son histoire, ce capitalisme déployé à l'échelle mondiale, crée de la richesse, mais l'affecte sans considération du long terme et de l'intérêt général et accroît les inégalités. Il bénéficie fortement à certains groupes sociaux et à certains territoires quand il apporte capitaux, technologies et débouchés - à cet égard, il peut être un puissant facteur de rattrapage dans certains pays en développement -, mais il abandonne hors de ses circuits d'autres territoires et des pays entiers.

Défaillances et développement

A l'échelle mondiale, il entraîne une consommation de ressources naturelles sans aucune considération pour leurs limites, et là où les régulations sont faibles, des pollutions et des destructions sur l'environnement irrémédiables. Les économistes disent qu'il n'intègre pas ses « externalités » environnementales et sociales. Une société purement marchande, serait sans sécurité sociale, sans droit du travail, sans aides ni indemnités pour les chômeurs, sans soutien pour les régions touchées par les restructurations, sans règles environnementales. Le marché, pas plus aujourd'hui qu'hier, ne s'occupe de désenclavement et d'aménagement du territoire, d'accès de tous à l'énergie, à la poste et aux transports collectifs à des prix abordables. Il assure moins encore le droit pour tous les citoyens de bénéficier gratuitement de biens publics essentiels comme l'éducation et la santé. Quand il intervient dans ces domaines, et il le fait de plus en plus, c'est au bénéfice du seul public solvable, mais au détriment de tout objectif d'égalité ou de justice sociale. Il ne se fixe aucune borne dans l'exploitation de la nature et « fait feu de tout bois » comme le montre les tentatives de bre-

vetabilité des gènes et de marchandisation du vivant.

C'est pourquoi, une société conduite par les seuls marchés, serait irresponsable et ne serait tout simplement pas une société.

Par ailleurs, les défaillances du marché font obstacle à son propre développement : le marché veut tout mais ne se suffit pas à lui-même. Sans l'engagement économique de l'Etat dans les infrastructures d'énergie, de télécommunications, de transport routier et ferroviaire, le marché débouche sur le sous-investissement et la panne. C'est l'Etat, avec les collectivités locales, qui assure la compétitivité des territoires, nationaux ou locaux, et qui crée les conditions propices au développement des activités économiques, des investissements et des entreprises. Il en va de même pour l'éducation et la santé, qui contribuent non seulement au bien-être de la population mais aussi aux performances économiques globales d'un pays et de ses entreprises. Les pays industrialisés sont aussi ceux qui dépensent le plus dans l'éducation et la santé, c'est-à-dire dans la productivité de la main d'œuvre.

Ceux des pays en développement qui ont émergé disposaient d'un Etat solide, même si n'importe quel type d'Etat fort et de politique publique ne produit pas le développement et n'est pas en soi justifiable. Il n'en demeure pas moins, que c'est en changeant de politique, en choisissant l'ouverture graduée des échanges, et non en renonçant à un Etat solide et à des politiques publiques, que la Corée du Sud, Singapour, Taiwan, la Thaïlande, la Malaisie, puis la Chine, l'Inde et le Vietnam, ont pris le chemin du développement. L'absence ou l'extrême faiblesse de l'Etat, dans de nombreux pays d'Afrique et dans certains pays en Asie (Indonésie, Bangladesh, Philippines), n'a en rien favorisé leur développement et leur capacité à s'insérer dans les échanges mondiaux. Des pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine sont parvenus à réarmer leur économie, considérablement affaiblie par les cures restrictives des institutions internationales, après avoir reconquis leurs

marges de politique économique et sociale nationale.

En Europe même, les résultats économiques des pays scandinaves ont montré qu'un haut niveau d'Etat social, de prélèvements publics et de redistribution, n'empêchait pas la croissance forte, la hausse des exportations et la baisse du chômage mais y contribuait puissamment, à la condition que l'effort soit équitablement réparti et que son usage soit tourné vers l'avenir. A contrario, la transition des anciens pays communistes vers l'économie de marché, montre que sans institutions, sans société organisée et sans confiance, l'économie de marché ne peut tout simplement pas exister. En appliquant tous les principes d'une politique ultralibérale, la Russie est passée d'une économie planifiée à une économie en partie mafieuse sans réellement devenir une économie de marché.

Ce qui caractérise le développement, n'est pas tant le degré d'ouverture au marché international, désormais très important partout, ni le secteur marchand, toujours majoritaire, c'est au contraire très largement l'ampleur et l'efficacité du secteur non marchand. C'est l'importance et l'efficacité de secteurs comme l'éducation, la santé, les infrastructures, la recherche... qui caractérisent les sociétés développées.

Pas un, mais des capitalismes

Il en ressort, contrairement à une idée répandue, qu'il reste des marges d'action très importantes pour les Etats et les politiques nationales dans la mondialisation.

Cette observation en rejoint une autre, bien connue, mais insuffisamment soulignée, il n'y a pas un capitalisme, mais des capitalismes. Le capitalisme mafieux de la Russie n'a pas grand-chose à voir avec le capitalisme nordique, le capitalisme Chinois avec le capitalisme Rhénan ou encore avec le capitalisme anglo-saxon.

Le discours néo-libéral semble parfois omettre que le marché totalement libre n'existe en réalité tout simplement dans aucune

économie de marché moderne. Dans tous les pays développés, au contraire, le marché est à la fois encadré et stimulé, par un ensemble de règles publiques.

Des règles fiscales. Tout Etat a besoin d'argent, organise une redistribution partielle, sociale et territoriale, des richesses et joue également de la fiscalité pour encourager ou freiner des activités.

Des règles sociales, consubstantielles à l'acceptation du marché par les travailleurs et dont l'absence fausserait la concurrence entre les entreprises.

Des règles commerciales, protégeant et soutenant certains secteurs face à la concurrence internationale, y compris des dispositions réservant des parts de marché à certaines entreprises nationales (quotas d'oeuvres européennes dans l'audiovisuel, Small Business Act en faveur des PME aux Etats-Unis, etc.).

Des règles de concurrence et de protection des consommateurs ; laissés à eux-mêmes, les marchés créent la concentration, les oligopoles et les monopoles et détruisent la compétition censée les stimuler.

Des règles prudentielles, imposées aux banques, assurances, mutuelles, aux entreprises cotées, qui deviennent un enjeu majeur de la stabilité de l'économie compte tenu de sa financiarisation.

Des procédures d'autorisation spécifiques de création d'entreprises dans certains domaines au nom de l'intérêt public (pharmacies, casinos, débits de boissons, etc.)

Des règles d'occupation des sols qui interdisent, restreignent ou soumettent à autorisation la construction de logements, d'usines, d'hôtels, d'exploitation agricoles (et protègent notamment les forêts, les rivières, le littoral, etc.).

Des règles qui écartent, partiellement ou complètement, du domaine concurrentiel des activités de service public ou instaurent des monopoles publics dans des secteurs où existent des monopoles naturels (même dans les pays les plus voués au capitalisme comme les Etats-Unis, pour le contrôle aérien, ou en

Suisse pour l'électricité et l'eau jusqu'à maintenant.).

Des règles environnementales et de santé publique qui vont devenir un enjeu central de la régulation de la production et des échanges.

On pourrait ajouter d'autres exemples à cette liste. La combinaison des divers degrés de régulation publique dans chacun de ces domaines définit, à bien des égards, le caractère plus ou moins solidaire, responsable et humain des sociétés modernes. C'est à partir de leurs valeurs de justice, d'émancipation, de liberté et d'égalité, et de leurs objectifs de progrès social, de bien-être et de développement durable, que les socialistes doivent aborder de façon pragmatique la meilleure utilisation de ces instruments, en fonction des circonstances, du contexte et du moment.

Pour les socialistes, les formes de régulation de l'économie, de propriété publique ou privée, dépendent de la nature des productions et des secteurs d'activité, de la place de ceux-ci dans la satisfaction des besoins humains, de l'importance des programmations à long terme qu'ils exigent, de leur impact sur l'environnement, de la nécessité de garantir à chacun l'accès à des biens ou des services indispensables à une vie décente. Il s'agit donc de combiner en fonction de l'efficacité et de l'intérêt public, les avantages des deux types d'organisation, marchande ou non marchande, privée ou publique.

Les socialistes acceptent plus pragmatiquement que les libéraux, dogmatiquement hostiles à l'intervention publique, cette gradation et la variation possible des dosages entre marchand et non marchand, selon les secteurs et la situation. Ainsi, les libéraux ont-ils poussé au niveau européen, par pur dogmatisme et sous la pression d'intérêts privés, la libéralisation du secteur de l'énergie censée faire baisser les prix. Elle s'est traduite dans tous les pays où elle a été mise en oeuvre par une flambée incontrôlée des tarifs de l'électricité et du gaz en raison des tensions entre offre et demande et du contrôle des marchés par quelques oligopoles. De plus, la libéralisation ne répond en rien

aux enjeux majeurs de la sécurisation des approvisionnements, de l'investissement dans les infrastructures de production et de transport, de la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

Les socialistes doivent donc assumer et revendiquer le pragmatisme de leur approche, plus fondée au plan économique comme au plan de l'efficacité écologique et sociale que les approches dogmatiques, qu'elles soient purement étatiques ou exclusivement libérales. Nous préférons de beaucoup le dosage au dogme.

D'autant, qu'il n'y a pas un marché mais des marchés dont les fonctionnements, les biens faits et les travers, ne sont pas les mêmes. On ne régule pas de la même façon le marché du travail, qu'il vaut mieux encadrer fortement, et celui des biens de consommation courante, qui peut l'être moins, le marché des capitaux et celui des biens culturels, etc. Pour chacun de ces marchés, les régulations doivent être adaptées et les enjeux ne sont pas les mêmes.

Quelle réglementation ?

La place du marché, et celle de la maîtrise publique, doivent pouvoir aller selon les cas et les objectifs poursuivis de 0 à 100 %. Les formes de la maîtrise publique, exercée par l'Etat ou les collectivités territoriales, peuvent être différenciées : elles vont du contrôle total ou partiel de la propriété à la simple régulation, en passant par la réglementation plus ou moins étendue et rigoureuse. Leur périmètre et leur intensité doivent être variables. Par exemple, la sécurité, la justice, l'école, la santé et la protection sociale, le logement, les transports, l'énergie, l'eau, certains services culturels ou d'information constituent des besoins vitaux pour l'individu ou pour le pays, dont la satisfaction exige une maîtrise publique étendue, exercée soit directement par l'Etat, soit par des entreprises publiques, soit par un contrôle public strict. Pour des objectifs comme l'économie

d'énergie, la lutte contre les pollutions, le transport routier de marchandises, les services bancaires indispensables à chacun, la maîtrise publique peut s'exercer par de simples réglementations. Il faut observer que ces missions de service public peuvent être exécutées soit par des entreprises publiques, soit par des entreprises privées, comme pour les transports urbains, par exemple. Il ne faut donc pas confondre comme on le fait couramment, service public et secteur public. Les socialistes reconnaissent également que les contours du secteur public, du service public, des services sociaux, peuvent évoluer dans le temps.

Les socialistes sont ainsi beaucoup mieux préparés que les libéraux, à aborder l'un des enjeux centraux de l'économie future : réguler la production et les échanges pour les rendre compatibles avec les exigences écologiques, la lutte contre le changement climatique, le développement durable. C'est-à-dire comment inventer un modèle d'économie de marché mieux équilibrée, plus juste et durable, écologique et sociale.

Le marché est une réalité trop importante de l'économie, pour être laissé à lui même. A charge pour la société et le politique de le réguler, de l'exclure de certains secteurs, de le stimuler dans d'autres et de lui imposer ses priorités. La vraie question n'est donc pas de savoir s'il faut accepter ou non le marché. Le véritable débat est entre laisser faire et ultralibéralisme d'un côté et régulation, maîtrise publique, équilibre entre marchand et non-marchand de l'autre.

Ce que nous voulons encourager c'est la création de valeur pour la société, c'est-à-dire d'emplois, de biens d'équipement et de consommation, de services, d'activités économiques abondantes, mais compatibles avec le développement durable, sources de rentrées fiscales et sociales.

Ce que nous combattons, c'est la soumission de la société et de l'économie à la seule logique financière et spéculative, c'est la concentration des richesses entre les mains d'une minorité, c'est l'évasion fiscale, c'est la destruction irresponsable de la

planète, c'est l'hégémonie marchande, c'est la dictature du court terme.

Il ne s'agit donc pas de supprimer le capitalisme, mais de le réguler, de faire rentrer le fleuve dans son lit, d'utiliser sa force motrice, mais d'éviter qu'il n'emporte tout sur son passage. Ce qui décide des hauteurs des digues, du tracé des berges, du nombre des écluses, c'est la démocratie et non la main invisible du fleuve.

Pour les socialistes, les vraies questions sont donc :

Quelles règles d'encadrement du marché ?

Dans quel cas les défaillances du marché justifient-elles que la puissance publique s'y substitue?

Quelles activités doivent échapper au marché pour des raisons d'intérêt public ?

Quelle politique de régulation et d'incitation pour promouvoir une économie qui respecte les objectifs écologiques et réponde aux besoins essentiels de la société ?

Quelle stratégie de croissance, de justice sociale et de développement durable pour la France et l'Europe dans le marché mondialisé ?

Quels mécanismes de redistribution des richesses, quelle fiscalité juste ?

Quelles régulations mondiales pour un monde plus juste, vivable et durable ?

L'économie des besoins

Les socialistes gagneraient à intégrer dans leurs réflexions les travaux menés autour de la notion d'économie des besoins.

Les finalités du socialisme résident, plus que dans les moyens de la production, dans la satisfaction des demandes sociales et individuelles et plus exactement des besoins. Sans reprendre le détail des thèses d'Amartya Sen, ce qui caractérise la gauche et les socialistes résident dans la volonté de répondre de façon équitable à la question suivante : comment rendre chacun

« capable » de satisfaire ses « besoins essentiels » en mettant à sa disposition les « biens et services utiles » ?

Sous cet angle aussi, les questions du marchand et du non-marchand, du public et du privé sont secondes, car ils ne constituent que des moyens pour atteindre des objectifs premiers situés du côté de la demande.

Cinq termes essentiels donnent un cadre d'analyse des finalités et des moyens d'une action publique en termes d'économie des besoins :

- Le terme de « justice » indique la volonté de mettre en œuvre une action qui ne soit pas strictement égalitaire, mais qui soit « juste » au regard de principes politiques que la société s'est donnée démocratiquement ;

- Le terme d'« équité » pointe le fait qu'il ne suffit pas de répartir également les biens ou les moyens pour que soient atteints des objectifs de justice sociale. Il arrive qu'il faille faire des « discriminations positives », qui, ne devraient être fondées que sur des critères sociaux et non ethniques (exemples : ZEP, tarifs sociaux pour les cantines scolaires et les centres aérés, transports gratuits pour les demandeurs d'emploi...) pour établir une véritable égalité d'accès gommant les inégalités liées aux situations initiales ;

- Le terme de « besoins » permet de faire apparaître que l'homme cherche à acquérir les moyens de satisfaire les besoins « essentiels » relatifs à son épanouissement, lesquels peuvent varier selon les époques et les sociétés ;

- Le terme de « biens » et notamment de « biens publics » identifie les biens qui sont à même de satisfaire ces besoins essentiels ;

- Le terme de « capacités » indique que tous les citoyens n'ont pas les mêmes capacités à utiliser les biens et notamment les biens publics (l'exemple le plus simple étant l'éloignement). Il convient donc non seulement de mettre ces biens à disposition, mais de la faire dans des conditions telles que tous les citoyens soient « capables » concrètement d'en bénéficier.

Ces cinq termes dessinent un cadre global d'intervention de la puissance publique sur une part majeure de l'économie. Ils permettent également de se donner des critères modernes d'évaluation des politiques publiques.

Nous devons d'abord déterminer les besoins essentiels à satisfaire, qui ne sont pas nécessairement les mêmes qu'au siècle précédent. Par exemple, aujourd'hui, l'accès à la ressource financière, aux moyens d'information et de communication, ou encore à la formation tout au long de la vie, sont tout aussi importants que le soutien à la production de nourriture de base à bon marché il y a soixante ans.

Ce qui est dit ici à partir d'une approche nationale vaut aussi à l'échelle de l'Europe. Il est essentiel de construire également une logique de biens essentiels à ce niveau. L'objectif de la gauche européenne peut ainsi être de sortir des règles strictes du marché les services publics, ou services d'intérêt général, c'est-à-dire la fourniture de biens et services qui relèvent des besoins essentiels dans des conditions harmonisées au niveau européen.

Cette approche peut également être promue au niveau mondial pour mobiliser les acteurs publics en faveur de l'accès de tous aux « biens publics mondiaux » tels que les médicaments, l'eau, l'éducation, conformément aux Objectifs de Développement du Millénaire.

NOTRE RAPPORT À LA MONDIALISATION

Nous ne sommes pas tant face à la mondialisation, que dans la mondialisation. Nous sommes entrés dans un monde nouveau qui nous pose des défis considérables, mais nous ne reviendrons pas à l'ancien.

Pour la France, refuser la mondialisation n'est pas plus une option, que pour aucun autre pays : dans un monde ouvert, s'isoler c'est s'appauvrir, c'est se priver de débouchés et d'apports technologiques, c'est renoncer à influencer, à rayonner, à

diffuser ses idées, c'est s'interdire de peser sur la définition des règles communes.

Quand au mouvement socialiste, de même qu'il a dû se battre pour maîtriser le capitalisme et lui imposer des compromis sociaux à l'échelle des nations, il doit maintenant se battre pour imposer ses objectifs au capitalisme dans sa forme mondialisée. Il s'agit donc d'utiliser les instruments publics et d'en créer de nouveaux, à l'échelle globale si nécessaire, d'inventer ou de renouveler les instruments politiques et syndicaux, pour organiser la mondialisation, la façonner, la civiliser, en un mot, la réguler. Et non espérer y échapper.

Comprendre la mondialisation

En vingt ans, l'organisation planétaire de la production et des échanges, la répartition des richesses et celle de la puissance ont radicalement changé.

Trois grands facteurs ont joué un rôle décisif dans ce basculement vers une ère nouvelle:

l'abaissement du coût des transports et le développement des technologies de l'information et de la communication qui ont favorisé la déconnection des lieux de fabrication et de consommation, la fragmentation des processus de production, l'externalisation des activités de services et l'interconnexion des marchés financiers à l'échelle mondiale ;

des décisions politiques de libéralisation prises à partir des années 70 à l'échelle internationale et nationale, et notamment la suppression du contrôle des changes, la libéralisation des mouvements de capitaux et l'abaissement des barrières commerciales ; sous la pression des institutions financières internationales, la diminution du rôle économique de l'Etat a été brutalement imposée à de nombreux pays en développement.

La chute du mur de Berlin, l'ouverture de la Chine à l'économie capitaliste, son intégration dans le marché mondial, ont déplacé le centre de gravité du monde, ouvert la totalité de la planète au

nouveau capitalisme financiarisé et mis à sa disposition une quantité de force de travail à bas coût, sans précédent.

Ces évolutions ont entraîné une exacerbation de la concurrence sur les marchés mondiaux, mais ont aussi, paradoxalement, renforcé le pouvoir d'un petit nombre de très grands groupes multinationaux qui pèsent d'un poids considérable, supérieur à celui de bien des Etats.

Par ailleurs, la gestion de l'épargne retraite par des fonds d'investissement (fonds de pension), dans de nombreux pays, a mobilisé d'immenses quantités de capitaux qui ont beaucoup contribué à renforcer le poids de la finance sur l'économie mondiale, et à alimenter les hedges funds (fonds alternatifs) et les fonds de Private Equity (capital investissement) qui participent au financement des entreprises, mais pèsent sur leur gestion. Du fait de leur comportement spéculatif et de leur faible encadrement prudentiel ils également font courir de considérables «risques systémiques » de crises se propageant à l'économie réelle. De leur côté, les pays riches en matière premières (OPEP, Norvège, Russie...), suivis d'autres (Singapour, Chine, etc.) ont créés des fonds souverains en forte croissance, dont les avoirs représentent déjà plus du double des hedges funds (de l'ordre de 3000 milliards de dollars) et dont l'opacité et les objectifs constituent une menace potentielle nouvelle pour les autres pays.

Instabilité internationale

La nouvelle organisation de la chaîne de production internationale a également permis l'enrichissement de quelques économies émergentes de grande taille, Chine, Inde, Brésil, Russie (davantage pour des raisons énergétiques), et a profondément bouleversé les rapports de force économiques entre les nations. Au sein de l'OMC, leur regroupement dans le G 20, a permis à ces pays de devenir un acteur incontournable des négociations multilatérales. La Chine est en passe de devenir le

premier exportateur mondial. Le poids de ces pays sur les marchés de matières premières est décisif. Le plus que doublement des réserves de change mondiales entre 2001 et 2007 est dû, pour l'essentiel aux pays émergents d'Asie dont les réserves sont passées de 600 milliards à plus de 2 000 milliards de dollars sur un total de 5 000 milliards de dollars au début 2007⁽⁴⁾. La plus grande part finance, pour l'instant, le déficit budgétaire des Etats-Unis. Les rachats de branches industrielles de sociétés européennes par des sociétés chinoises, indiennes ou coréennes illustrent aussi ces nouveaux rapports de force.

A cette échelle inédite, le capitalisme mondialisé reproduit et décuple ses caractères propres : il est un formidable moteur de la production de richesses, mais aussi d'inégalités croissantes dans le monde comme à l'intérieur des sociétés.

Il engendre une instabilité internationale dont la crise des subprimes et sa contagion est la nouvelle illustration, après de nombreuses autres crises financières et désordres monétaires, dont les risques sont aujourd'hui accentués par l'opacité des circuits financiers, les paradis fiscaux, les centres offshore et l'ampleur des fonds spéculatifs et des fonds souverains.

C'est l'un des paradoxes de la mondialisation : la pauvreté recule, mais les inégalités s'aggravent partout. Selon la Banque Mondiale⁽⁵⁾, environ 985 millions de personnes dans le monde vivaient, en 2004, avec moins de 1 dollar par jour (seuil de la pauvreté extrême) - même si le taux de pauvreté au niveau mondial a baissé puisqu'elles étaient 1,25 milliard en 1990⁽⁶⁾ - et 2,6 milliards avec moins de 2 dollars par jour, considéré comme le seuil de pauvreté,

1,4 milliard d'habitants de la planète n'ont pas accès à l'eau potable et chaque jour, 25000 personnes, dont la moitié sont des enfants de moins de cinq ans, décèdent en raison de maladies liées à l'eau stagnante et polluée.

D'un côté, l'extrême pauvreté d'une grande partie de la population crée des situations de misère de masse effarantes en particulier dans les mégapoles du Sud ; de l'autre, les plus riches

deviennent riches dans des proportions ahurissantes. Quant aux classes moyennes elles restent, bien qu'en croissance, très minoritaires dans la plupart des pays en développement, faute de mécanisme de redistribution sociale.

Répartition inégalitaire des richesses

En Europe, par ailleurs, l'expansion des marchés mondiaux a créé de nouvelles opportunités et des débouchés pour de nombreuses entreprises, mais en a déstabilisé beaucoup d'autres. Le nouveau capitalisme ébranle les bases de l'Etat social et de son financement. Le capital est fluide, le travail est abondant à l'échelle mondiale, les choix de localisation des investissements permettent d'échapper aux contraintes des Etats et de mettre en concurrence les systèmes sociaux et fiscaux. Les externalisations, nouvel impératif des taux de rentabilité élevés, ne portent plus seulement sur des activités industrielles à faible valeur ajoutée, mais aussi sur les activités de service à valeur ajoutée croissante (centres d'appel, saisie et conversion de données, recherche et ingénierie). Même si les délocalisations directes ne représentent qu'une petite partie des fermetures d'entreprises, les externalisations, ou leur menace, exercent une pression très forte sur les conditions de travail et de rémunération. Une masse de travailleurs précaires et de travailleurs pauvres s'est constituée dans tous les pays, même ceux qui connaissent le plein emploi.⁽⁷⁾ C'est l'une des dimensions de la répartition plus inégalitaire de la part des richesses créées qui va à la rémunération du capital au regard de celle qui est affectée aux salaires et aux revenus de protection sociale.

Le nouveau capitalisme a ainsi profondément modifié les rapports sociaux. Les classes ou couches dirigeantes détentrices du capital, ou dont la rémunération est directement liée à son rendement, n'ont jamais été aussi fortes et aussi sûres d'elles-mêmes, aussi peu concernées par le financement du pacte social. De leur côté, les couches populaires ou moyennes qui

dépendent complètement du revenu de leur travail n'ont jamais été aussi émiettées et inquiètes quant à leur avenir. Elles ne se vivent d'ailleurs plus sous le mode de l'unité. Elles sont segmentées et morcelées par le développement considérable de la sous-traitance, du travail à temps partiel non choisi, du contrat de travail précaire. Elles subissent de plein fouet la concurrence internationale, si bien que la peur du lendemain, la crainte du « descenseur social », pour soi-même ou ses enfants, est de retour.

En France, en 30 ans, la part des dividendes dans le revenu national est passée de 2,3 % à près de 8 %. Mais ces gains ne profitent pour l'essentiel qu'à une petite minorité. 1% des ménages possèdent près de la moitié du patrimoine en action du pays.

Les révolutions conservatrices et « l'économie du ruissellement ».

Les idéologues des révolutions conservatrices de Reagan et Thatcher dont Nicolas Sarkozy est le digne successeur ont toujours prétendu que les impôts sur les riches affaibliraient tellement leurs incitations qu'ils travailleraient moins, épargneraient moins et que l'économie s'en trouvait affaiblie. Ils ont poussé le cynisme jusqu'à soutenir que la meilleure façon d'aider les pauvres était de donner de l'argent aux riches. C'est la théorie de « l'économie du ruissellement » : en déversant des cadeaux fiscaux sur les plus riches, la richesse est censée finir par ruisseler jusqu'au bas de l'échelle des revenus. Rien de tel ne s'est passé. Le revenu des salariés les plus modestes a baissé tout au long des années Reagan. Quant à l'argument traditionnel selon lequel les baisses d'impôt allaient stimuler l'économie et engendrer des rentrées fiscales il s'est trouvé tout aussi démenti dans les années Reagan qu'il l'a été dans les années Chirac. Dans les deux cas les déficits publics se sont creusés massivement et la dette s'est envolée.

C'est la même politique et le même cynisme que met en oeuvre Sarkozy avec le paquet fiscal voté le 1^{er} Août 2007. La France souffre depuis 5 ans d'une création d'emploi trop faible, d'une compétitivité fortement dégradée, de déficits extérieurs et publics colossaux, d'un fort creusement des inégalités et d'une croissance potentielle insuffisante. Aucun des cadeaux fiscaux qui concernent en grande partie les plus fortunés n'est susceptible de répondre à ces défis ni à la réhabilitation du travail. L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les successions ont joué un rôle central au cours du siècle dans la réduction des inégalités et dans la disparition des rentiers. Après avoir au cours du quinquennat précédent creusé les inégalités de revenus et de patrimoine avec la réforme de l'impôt sur le revenu et le bouclier fiscal, la droite y ajoute aujourd'hui la réhabilitation des inégalités de naissance. La rente et l'héritage n'ont jamais permis de renouer avec le dynamisme économique.

La force du droit contre le droit du plus fort

La gauche est internationaliste et progressiste. C'est pourquoi nous combattons la tentation du repli. L'ouverture des échanges internationaux est aussi un facteur de développement, de progrès, de création de richesse : par l'apport de capitaux et de technologie, par l'amélioration de la productivité, elle a permis d'accroître le niveau de vie d'une partie de la population dans de nombreux pays en développement.

La mondialisation a également dimensions et n'est pas uniquement économique. Elle concerne l'information, la culture, diffuse les idées, notamment celles de la démocratie, des droits de l'Homme, de l'égalité entre les hommes et femmes, de la responsabilité environnementale. Elle met en contact les sociétés, provoque des débats mondiaux sur les grands défis communs de l'humanité. Un embryon de société civile mondiale est né sur des questions comme l'accès aux médicaments pour les malades du sida, l'abolition de la dette, la revendication d'insti-

tutions internationales plus justes et transparentes, l'interdiction des mines antipersonnelles, la protection de la planète.

Bâtir un ordre international équitable

Il faut non seulement bâtir une gouvernance de l'économie mondiale, mais aller vers la construction d'une société globale fondée sur des valeurs communes et qui agit de façon responsable et solidaire à l'égard de tous ses membres. Le commerce en est un instrument, mais il doit être accompagné d'autres politiques.

Car le marché mondial crée des interdépendances, mais il ne suffit pas à bâtir un ordre international équitable, pacifié et durable et donc à assurer l'adhésion à des valeurs communes. Il ne repose pas sur l'équité et la solidarité, et n'assure pas suffisamment le partage des bénéfices de la mondialisation par tous les peuples. De nombreux pays du Sud restent pris dans la spirale du sous-développement et n'arrivent pas à s'insérer à leur profit dans les échanges internationaux. Leur économie n'est pas assez diversifiée et ils restent trop dépendants de l'exportation de quelques matières premières dont ils ne maîtrisent pas les cours. Le niveau de formation et la productivité sont faibles, les infrastructures de transport et d'énergie défailtantes, tout comme le système bancaire, etc. Certains sont en proie à la guerre civile ou à la faillite de l'Etat qui se remet à peine du cycle de la dette. C'est le cas de beaucoup de pays d'Afrique, mais aussi d'autres en Amérique centrale et dans la Caraïbe, ainsi que de quelques pays d'Asie.

Il y a des oubliés de la mondialisation, c'est s'aveugler que de le nier. C'est pourquoi les politiques d'ouverture doivent être accompagnées de puissants correctifs au niveau national comme international.

La gauche doit toujours lier politiques d'ouverture et renforcement de l'inclusion sociale. L'Europe, comme expérience commune de paix, montre, depuis près de soixante ans, qu'une

union économique et commerciale adossée à un fort système de cohésion sociale, à des fonds structurels et des mécanismes de solidarité pour les régions pauvres, permet de tourner la page des guerres, de renforcer le consensus sur les valeurs, et de faire naître un sentiment d'appartenance commune.

Alors que l'écart s'est creusé dans le monde entre les pays riches et les pays pauvres, il s'est réduit au sein de l'union européenne. L'Espagne, le Portugal, l'Irlande qui sont entrés dans l'union avec un faible niveau de développement ont eu une croissance rapide qui les a progressivement amenés à se rapprocher des niveaux de développements des autres pays de l'union. Le même phénomène est à l'œuvre avec la Pologne et les pays du dernier élargissement. C'est la combinaison de l'ouverture au marché européen, de la modernisation économique et des mécanismes de solidarité entre territoires qui a permis cette réduction des inégalités : des prélèvements très faibles sur les régions riches conduisent à des redistributions très élevées pour les régions les moins développées, comparables à celles que réalisent automatiquement les systèmes de protection sociale nationaux.

Des règles de juste commerce

Pour passer de la jungle actuelle des échanges internationaux au « doux commerce » de Montesquieu qui pacifie les relations entre les nations, il faudra donc davantage que des règles de libre échange. Les échanges actuels ne sont en effet ni libres, ni justes, mais dominés par les États les plus puissants et quelques grandes entreprises.

Des règles de juste commerce doivent prendre en compte les inégalités de développement, (avec un « traitement spécial et différencié ») et s'accompagner d'aides au rattrapage avec les fonds nécessaires. Elles supposent, comme l'Union européenne s'y est engagée, la suppression des subventions aux exportations dans l'agriculture, où elles ruinent les paysans du

sud, et l'encouragement à des politiques agricoles qui soutiennent, dans tous les pays, la sécurité alimentaire, le développement rural et la protection de l'environnement.

Pour un conseil mondial du développement durable

Ces règles doivent également garantir le respect de normes internationales dans le domaine social, sanitaire (accès aux médicaments) et environnemental. L'absence de telles règles peut laisser place aux pires abus en matière de conditions de travail, de restriction de l'accès aux soins, ou de dégâts environnementaux dans les pays en développement. Elles peuvent du coup entraîner des formes de dumping inacceptables vis-à-vis des pays où le niveau de réglementation est plus élevé. Enfin le juste commerce doit respecter le droit de chaque société à conserver ses préférences collectives (accepter ou non les OGM, protéger sa diversité culturelle, etc.) et à réguler ses services publics (dans les accords sur le commerce des services, les investissements et les marchés publics, notamment).

La mondialisation doit donc être beaucoup plus fortement régulée, tant par les Etats, qui gardent un rôle majeur, que par les institutions internationales, pour réellement bénéficier au développement de tous et ne pas détruire la planète. Les institutions internationales doivent toutes, y compris le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, être mises au service des objectifs de développement, de l'accès aux droits fondamentaux (éradication de la pauvreté, accès à la santé, à l'éducation, droit au travail décent, à l'énergie propre, etc.) et d'un objectif de cohésion sociale mondiale. Et non au service de la seule libéralisation comme cela a été trop longtemps le cas.

Cela passe par le renforcement de la gouvernance de la mondialisation et la mise en cohérence de l'action des ces institutions et des autres agences internationales, sous l'égide des Nations Unies. C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'un Conseil Mondial du Développement Durable au sein des

Nations Unies, qui doit jouer le rôle du « conseil de sécurité » pour ce qui concerne les interventions de la communauté internationale dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Tous les continents devraient y être représentés. Il serait chargé de coordonner les politiques des organisations internationales et de s'assurer de leur mise en cohérence au service du développement durable. Le FMI, la Banque mondiale, l'OMC devraient être placés sous sa supervision, de même que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation internationale du travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'Organisation mondiale de l'environnement à créer. Il nommerait les responsables de ces institutions et il veillerait à doter toutes les agences internationales à vocation sociale, sanitaire, environnementale de pouvoirs de sanction et d'un organe de règlement des différends à l'instar de l'OMC. Ce nouveau Conseil serait l'instance d'orientation et d'arbitrage qui aurait vocation à établir une hiérarchie des normes internationales pour assurer la primauté des droits humains, sociaux et environnementaux. Il se substituerait au G8, directoire aujourd'hui impuissant à réguler les grands déséquilibres économiques et monétaires mondiaux, en même temps que dépourvu de légitimité, ainsi qu'au Conseil économique et social (ECO-SOC) des Nations Unies, devenu inefficace. Cette réforme viendrait en complément de celle de l'élargissement du Conseil de Sécurité.

Les normes sociales et le «travail décent »

Le débat sur les normes du travail dans les pays en développement a longtemps été bloqué par ces pays eux-mêmes. Ils considèrent que l'accroissement des coûts qu'impliquerait l'établissement de normes sociales plus élevées affaiblirait leur avantage comparatif et qu'il s'agit d'un prétexte des pays riches pour leur imposer de nouvelles mesures protectionnistes. L'entrée de la Chine dans l'OMC et la fin des accords multifi-

bres, dont elle a été la principale bénéficiaire au détriment d'autres pays en développement, a pourtant montré que ce pourrait être l'intérêt de ces pays eux-mêmes que soit respecté un minimum de standards sociaux dans les échanges commerciaux internationaux.

L'OIT a aidé à clarifier le débat sous l'impulsion de Juan Somavia, son directeur général, socialiste chilien. Quatre principes ont été retenus comme constituant le socle des « normes fondamentales du travail » à faire respecter en priorité à l'échelle internationale⁽⁹⁾ : l'élimination du travail forcé ; l'abolition effective du travail des enfants ; l'élimination des discriminations en matière d'emploi ; le respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective sur les conditions de travail et de rémunération, ce qui revient à la liberté syndicale.

Le droit pour tous à un travail

Puis, partant d'un diagnostic établi par une Commission internationale associant tous les continents⁽⁹⁾, à propos des conséquences de la mondialisation sur l'emploi et les conditions de travail, l'OIT et le mouvement syndical mondial⁽¹⁰⁾ ont lancé une vaste action internationale pour promouvoir le droit au « travail décent ». L'expression désigne le droit pour tous à un travail, effectué dans des conditions conformes aux normes fondamentales, et qui permette au travailleur de vivre décemment, de faire vivre sa famille et de bénéficier d'une protection sociale minimale.

L'agenda du travail décent va ainsi au-delà du seul respect des normes juridiques de l'OIT. Sans les délaisser, il les englobe dans une approche plus large, plus proche de la situation concrète des travailleurs. Ce qui est en cause et doit être défendu est le droit fondamental de chacun, à vivre et non simplement survivre de son travail - et à en récolter les justes fruits. Cet agenda met l'accent sur le fait que partout, quels que soient les niveaux de développement, indépendamment d'une définition

de seuils de salaires à l'échelle internationale, impossible à réaliser, les revenus procurés par le travail doivent permettre de faire vivre le travailleur et sa famille (comment combattre sinon le travail des enfants et les scolariser ?), l'emploi doit donner accès à une protection sociale, le travail doit être effectué dans des conditions compatibles avec la sécurité, la santé, la dignité du travailleur ; celui-ci doit pouvoir s'organiser librement pour exprimer ses revendications et négocier collectivement. Il s'agit là de droits universels, élémentaires que tous les Etats doivent s'engager à faire respecter.

Engagement de l'Europe

L'agenda du travail décent définit les bases d'un combat commun des salariés du Nord et du Sud pour que les droits des travailleurs ne soient pas pris en otage par les conditions de la compétition mondiale.

Il est en train de faire son chemin dans l'agenda international⁽¹¹⁾. Il faut désormais en faire un but effectif de toutes les politiques des institutions mondiales, non de la seule OIT, mais aussi de la Banque Mondiale, du FMI, et de l'OMC.

L'Europe doit s'engager beaucoup plus fortement dans sa promotion qui correspond profondément à ses valeurs et à ses intérêts. Elle doit placer le travail décent au cœur de ses politiques d'aide au développement et de sa politique commerciale. L'Union conditionne déjà la signature de quelques accords commerciaux bilatéraux⁽¹²⁾ à la ratification de certaines conventions de l'OIT. Mais la suspension du bénéfice commercial est rarement appliquée en cas de violation des libertés syndicales par les pays bénéficiaires. Tous les accords de libre échange en cours de négociation entre l'Europe et la Corée, l'Inde, etc., devraient comporter des clauses sociales. Or, ce n'est pas le cas. L'Europe fait ainsi moins que les Etats-Unis pour promouvoir les libertés syndicales et les normes sociales en contrepartie du commerce⁽¹³⁾.

Il faut rouvrir le débat au sein de l'OMC où une première coopération a été établie avec l'OIT sous l'égide des deux directeurs généraux, socialistes, Juan Somavia et Pascal Lamy. Mais l'OIT devrait s'y voir reconnu un véritable statut d'observateur comme c'est le cas du FMI. Elle devrait pouvoir remettre des avis sur les accords négociés et les jugements de l'organe de règlement des différends. Il faudrait reconnaître la prééminence des décisions de l'OIT sur les règles du commerce en cas de violation des normes sociales fondamentales et faire de la ratification des principales conventions de l'OIT une obligation préalable à l'adhésion à l'OMC, ce qui n'a été le cas ni pour la Chine ni pour le Vietnam. L'Europe doit commencer par demander la création d'un comité « commerce et travail décent » au sein de l'OMC pour débattre de ces questions, sur le modèle du comité « commerce et environnement » qui a permis d'importants progrès⁽¹⁴⁾.

La question sociale au cœur du débat international

Mais pour que les choses changent à l'OMC qui est une organisation dont les règles sont fixées par les Etats membres, la bataille doit être menée dans chaque pays, en lien avec le mouvement syndical, en mobilisant l'opinion et les parlementaires pour que ces exigences deviennent un élément du mandat de chaque Gouvernement au sein de l'Organisation multilatérale.

Enfin, les pays industrialisés et l'Union européenne doivent faire respecter par leurs multinationales les principes directeurs pour la responsabilité sociale et environnementale des entreprises définies à l'OCDE, avec les syndicats.

Le mouvement socialiste doit faire du travail décent un axe majeur de ses campagnes internationales. Il permet de remettre la question sociale au cœur du débat international, dans une approche non pas protectionniste, mais régulatrice.

Le travail décent est une condition indispensable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, une voie essentielle pour lutter contre la pauvreté, promouvoir une mon-

dialisation équitable et créer les conditions d'un juste commerce en luttant contre les formes d'esclavagisme moderne. Il est aussi un moyen de renforcer les liens de solidarité entre syndicats du Sud et du Nord.

Le Forum Progressiste Global (GPF)⁽¹⁵⁾ créé à l'initiative du PSE avec le soutien de l'IS, poursuit ce combat, à travers son action menée avec les syndicats internationaux et des plateformes d'ONG, dans l' "Alliance for Decent Work" pour que le travail décent de priorité, devienne une réalité.

Le rôle de l'Europe pour la régulation.

Nous ne pèserons pas sur les grands enjeux de régulation mondiale sans l'Europe. Si nous voulons des réponses au changement climatique, des règles sociales dans le commerce, des réformes des institutions internationales, il faut une Europe unie. Le renforcement du rôle de l'Europe dans la régulation mondiale passe une définition plus claire de ses objectifs, mais aussi par une unification de sa représentation dans les institutions internationales. Les pays de la zone euro pourraient ainsi partager « une chaise unique » pour parler d'une seule voix au sein du FMI et de la Banque mondiale comme l'Europe le fait déjà au sein de l'OMC.

Comme elle l'a fait pour le protocole de Kyoto, l'Europe doit continuer à agir pour de nouvelles régulations dans tous les domaines d'intérêt commun pour l'humanité, commerce, accès aux matières premières, énergie, social, pour organiser le monde autour de « la force du droit », contre le « droit du plus fort ». C'est la seule voie vers un ordre international fondée sur la justice et la paix à l'échelle mondiale.

Le choix des socialistes : l'Europe de l'excellence.

La voie proposée par les libéraux pour faire face à la mondialisation, celle d'une course sans fin à la baisse des financements sociaux, du coût du travail, des dépenses publiques, est une

impasse et contresens pour l'Europe. L'Europe n'a pas d'avenir comme producteur à bas coût dans la compétition mondiale. Elle ne pourra jamais faire jeu égal avec ses rivaux potentiels dans ce domaine. Elle doit être en mesure de vendre du travail cher, donc des produits et des services à forte valeur ajoutée, innovants, de qualité élevée, positionné dans le haut de gamme. L'Europe doit considérer son système social comme un facteur productif qui contribue à la compétitivité, même si cela passe par des réformes. Les pays nordiques, mais aussi l'Allemagne, redevenue le premier exportateur mondial, montrent que cela est possible.

Pour renforcer sa compétitivité, l'Europe doit jouer de ses atouts ; le fait de disposer de la main d'œuvre dont le niveau moyen de qualification est le plus élevé au monde, la qualité de ses infrastructures, de ses services publics, de ses universités et centres de recherche renforcent sa compétitivité globale. Encore faut-il qu'elle ne prenne pas de retard, en particulier dans la recherche où elle investit moins que les États-Unis ou le Japon et dans la formation initiale⁽¹⁶⁾ et tout au long de la vie.

C'est pourquoi, la voie socialiste face à la mondialisation est celle de l'Europe de l'excellence⁽¹⁷⁾ et non celle du démantèlement de son modèle social. Une politique de relance européenne dans l'esprit de la stratégie de Lisbonne, qu'il faut muscler avec des efforts d'investissements coordonnés dans la recherche fondamentale, l'innovation, la formation, les infrastructures de réseau, mais aussi dans les industries d'avenir, permettrait de mieux situer l'Europe sur les marchés mondiaux. Elle aiderait les entreprises européennes à tirer parti des nouveaux débouchés dans les pays émergents. Nous avons aussi besoin de l'Europe unie pour mener à bien de grands projets industriels stratégiques et créer dans de nombreux domaines les Airbus de demain comme Galiléo ou ITER.

Pour cela l'Europe doit se doter d'un budget à la hauteur de ses ambitions dans les domaines de la recherche, la formation, les réseaux de transports, les énergies renouvelables. L'Europe

doit développer notamment une politique de l'énergie qui ne se définisse pas par la libéralisation des marchés, mais qui soit fondée sur l'innovation, la recherche dans l'efficacité énergétique, le soutien aux transports non polluants, le développement de la voiture propre, etc. L'excellence énergétique et environnementale est un enjeu de développement durable, mais aussi d'industrie dans un secteur stratégique du futur, potentiellement créateur de richesse et d'emplois nouveaux. Dans ce domaine, par exemple, l'Union doit jouer de l'effet de levier de son budget pour intensifier la recherche, soutenir les industries innovantes. Il en va de même dans les biotechnologies, les nanotechnologies, etc. Pour ne pas être qu'un marché, l'Union doit aussi pouvoir continuer à financer la solidarité et la convergence structurelle entre ses territoires, développer les programmes de formation du type Erasmus et en inventer de nouveaux pour la formation tout au long de la vie, en situation professionnelle. La question des ressources propres de l'Union – c'est-à-dire d'une recette fiscale européenne - devra donc être posée de nouveau. Elle pourrait être constituée, par exemple, d'une part de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, qui sont les premières bénéficiaires du marché européen.

Une politique macroéconomique cohérente

Sa politique monétaire doit être débattue sans tabous, adaptée face aux stratégies monétaires offensives de nos compétiteurs internationaux, et mise au service de tous les objectifs de l'euro, la stabilité des prix mais aussi la croissance et l'emploi. Comme le dit Jacques Delors, aujourd'hui « l'euro protège mais ne dynamise pas ». Il manque une politique macroéconomique cohérente et dynamique à l'Europe, qui repose sur un meilleur « policy mix » des stratégies monétaires et budgétaires, et encourage les investissements publics et privés. La coordination politique et budgétaire entre les États de la zone euro au sein de l'eurogroupe doit se renforcer et s'affirmer pour assurer

ce pilotage politique de la stratégie de croissance face à la Banque centrale. Mais une telle coordination, suppose que les gouvernements respectent leurs engagements de gestion saine des finances publiques au sein de la zone monétaire commune et n'aggravent pas, sans justification de relance contracyclique, les déficits publics par des mesures fiscales sans effet sur la croissance. En revanche et en contrepartie de cette gestion saine, les investissements dans les dépenses définies en commun comme prioritaires pour la stratégie de Lisbonne, comme la recherche, et l'université, ne devraient plus être comptabilisées totalement à l'avenir dans le calcul des « déficits excessifs ».

Une Europe qui protège

Pour les socialistes, l'Europe est aussi un espace de droits sociaux inscrits, notamment, dans la Charte des droits fondamentaux. Une Europe qui protège doit défendre son modèle d'inclusion sociale dans la mondialisation, par une politique plus ferme et active sur les normes internationales du travail dans ses accords commerciaux et de coopération.

Elle doit être une Europe qui protège ceux qui sont les plus exposés aux changements économiques, les victimes des délocalisations et doit donc développer les dispositifs de solidarité et de compensation des effets négatifs de mondialisation, venir en aide aux travailleurs et aux bassins d'emploi affectés par les restructurations, comme elle commence à la faire avec le Fonds Européen d'Ajustement à la Mondialisation créé en 2007 pour accompagner les reconversions industrielles et soutenir la formation des travailleurs.

Mais elle doit commencer par refuser les logiques de dumping et de concurrence fiscale en son sein. Le renforcement du socle de droits sociaux est un enjeu décisif et les socialistes doivent agir avec leurs Partis frères dans l'Union pour la mise en œuvre des objectifs de « la nouvelle Europe sociale »⁽¹⁸⁾ adoptés lors du Congrès de Porto du PSE. Pour les socialistes l'achèvement

du marché intérieur doit en permanence être équilibré par les autres dimensions du projet européen et reposer sur les principes qui avaient été énoncés par Jacques Delors « le marché qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit ». C'est cette philosophie qui a présidé à la création des fonds structurels, de la politique régionale, comme de la législation sur la protection de la santé et la sécurité au travail, ou encore sur l'information et la consultation des travailleurs. C'est le contraire d'une politique de concurrence entre les systèmes sociaux du type de la directive service (du commissaire Bolkestein).

Les socialistes doivent aujourd'hui notamment se battre sur 5 législations sociales prioritaires, qui sont également au cœur des objectifs du Groupe socialiste au Parlement européen⁽¹⁹⁾ et de la Confédération Européenne des Syndicats. Elles sont actuellement bloquées soit par la Commission européenne, soit par des minorités de blocage au sein du Conseil :

- La révision de la directive « temps de travail » qui doit limiter à 48 heures la durée hebdomadaire du travail sauf dérogations encadrées, qui est enlisée en raison de l' « opt out » obtenue par la Grande Bretagne et demandé par d'autres.

- La directive sur les agences de travail temporaire pour garantir aux intérimaires les mêmes droits qu'aux travailleurs permanents, c'est-à-dire lutter contre la précarisation du travail en Europe.

- La révision de la directive sur les Comités d'Entreprises Européens dont les pouvoirs doivent être renforcés face aux délocalisations et aux restructurations

- L'adoption d'une directive sur les services publics (services d'intérêt économique général) et d'une sur les services sociaux d'intérêt général qui ne doivent pas relever des pures règles de la concurrence. Une telle directive serait le pendant de la directive sur les services dans le marché intérieur.

La droite ne fait rien sur ces questions, pas davantage que sur le budget européen. Nicolas Sarkozy n'a fait aucune proposition et n'a pas prononcé le mot social une seule fois devant le par-

lement européen lors de son premier discours devant cette assemblée le 17 novembre 2007.

La gauche française devrait davantage se concentrer sur ces points dans le débat européen, sur les politiques concrètes de l'Europe, sur les batailles à mener, face aux conservateurs et aux libéraux, avec les syndicats européens, pour défendre une Europe des droits sociaux et des solidarités, et mobiliser l'opinion autour de campagnes européennes, comme celle lancée par la CES et le Groupe socialiste du parlement européen pour les services publics.

Elle devrait mettre ces questions, ainsi que celles de l'engagement écologique de l'Europe, au cœur de ses exigences vis-à-vis de la présidence française de l'Union européenne en 2008. Elle y gagnerait en unité et en efficacité pour agir sur des questions qui concernent directement les citoyens et qui déterminent l'avenir du modèle social européen.

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE DE LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION

Un modèle économique, écologique et social pour la France du XXI^e siècle.

Il est urgent pour la gauche et les socialistes de définir un modèle économique, écologique et social pour la France du XXI^e siècle. Un modèle qui garantisse à la fois l'efficacité économique, la croissance, la compétitivité, la promotion de l'égalité et de l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. C'est à la gauche de le proposer. Elle ne peut se préoccuper que des deuxièmes et troisièmes aspects de ce trépied et sembler délaisser la question de la production de richesses en France.

Notre pays a besoin d'une stratégie et d'un positionnement efficaces dans la mondialisation. Les Français ont besoin de savoir quel modèle de développement et de croissance nous propo-

sons, et quelles réformes nous envisageons pour y parvenir.

Le rôle d'un parti est d'en débattre avec le pays bien avant les élections, d'associer largement à sa définition les citoyens, les forces sociales, les acteurs économiques, les intellectuels. Ce débat ouvert est une condition indispensable s'il veut recevoir un mandat clair des citoyens pour agir et pouvoir les impliquer, par la suite, dans le cours de son action au gouvernement.

La force d'un modèle de développement moderne repose sur l'articulation de l'économique, du social et de l'écologique, qui sont fondamentalement les trois piliers d'une même stratégie, si elle est cohérente. La dimension écologique est en effet aujourd'hui une composante centrale du modèle de production et de consommation, comme du modèle social.

Ce modèle doit donc être à la fois efficace, performant et juste, c'est-à-dire créateur de richesse et de nouveaux progrès sociaux.

Il doit constituer, par là-même une alternative à la politique néo-conservatrice du pouvoir actuel et marquer un clivage fort dans la bataille politique contre la droite. Mais dans le même temps, il doit recueillir un consensus large dans la société. C'est une grave erreur de la droite de ne pas avoir compris qu'un modèle économique et social non accepté car fondé sur des efforts injustement répartis ne permet pas à la société d'accepter les réformes et d'avancer pour réaliser pleinement ses potentialités et réussir.

Car la capacité à organiser, non pas une fois pour toutes, mais en permanence les réformes, est devenue une dimension intrinsèque du développement des sociétés dans une économie ouverte où la création de richesse et la compétition sont fondées sur l'innovation et la concurrence internationale. Aucun modèle de croissance ne pourra reposer sur un état d'organisation figée de l'appareil productif et des systèmes sociaux.

La capacité à négocier en permanence les changements, comme on négocie en permanence les virages sur une route, est nécessaire pour faire face aux transformations incessantes

de l'économie et de la société. C'est une dimension essentielle d'un modèle de société moderne, efficace et juste. Indépendamment même de la compétition internationale, les mutations internes aux sociétés imposent cette adaptation désormais constante des politiques publiques et des systèmes sociaux : l'allongement de la durée de la vie et l'augmentation des dépenses de santé, l'apparition de nouveaux modes de vie familiaux, de nouvelles formes d'habitat et d'urbanisation, les nouvelles aspirations concernant les rythmes de la vie professionnelle et personnelle, l'obligation de repenser nos modes de consommation d'énergie, de transport, tout cela nous y oblige. Le choix n'est donc pas entre la réforme ou pas de réformes. Il s'agit de choisir entre des réformes négociées et acceptées - car justes et cohérentes - qui permettent à la société d'avancer, et des réformes imposées, refusées - car non négociées et injustes - qui bloquent la société et l'affaiblissent.

Pour une stratégie économique offensive face à la croissance du marché mondial

La France a besoin d'une stratégie offensive dans la mondialisation. La population mondiale va passer de 6 à 9 milliards d'habitants. L'essentiel de la croissance démographique se produira dans les pays du Sud, en Asie et en Afrique. Pour un pays de 60 millions d'habitants qui dispose d'une avance technologique, d'une main d'oeuvre qualifiée et d'entreprises performantes, un tel développement du marché mondial offre d'immenses opportunités. Les besoins d'équipements individuels et collectifs sont considérables et déjà la croissance forte des pays émergents ouvre des débouchés nouveaux à nos entreprises.

La France a des atouts considérables et de l'avance dans de nombreux domaines. Encore faut-il ne pas les perdre. Elle doit prendre d'urgence le tournant de l'économie de la connaissance, de l'innovation, de la recherche et de la formation.

Elle doit orienter davantage son économie vers les marchés

extérieurs en forte croissance, quand elle reste aujourd'hui très centrée sur le marché intérieur et le marché européen (dont l'importance sera toujours décisive, mais elle n'est plus suffisante). La France ne peut se limiter à quelques secteurs où elle excelle. Nous devons monter en gamme dans de plus de domaines. Nous manquons de capital risque, de PME de taille suffisante pour profiter de la croissance mondiale. Nous devons également combler notre retard universitaire.

Aujourd'hui la France décroche, faute d'une spécialisation industrielle adéquate et d'une politique cohérente.

Depuis près de quatre ans, la balance commerciale de la France a renoué avec les déficits. L'analyse des données du commerce extérieur est sans appel. Après avoir dépassé la barre des 20 milliards d'euros en 2005, des 26 milliards en 2006, le déficit extérieur annuel français risque de tutoyer celle de 40 milliards en 2007 et 40 milliards en 2008. Depuis quatre ans, le déficit du commerce extérieur français coûte chaque année à la France plusieurs dixièmes de point de croissance : 0,4 point l'an dernier, 0,6 point l'année précédente et encore 0,7 point en 2004.

L'ampleur des déficits est telle que les facteurs conjoncturels (cours euro/dollar/yuan, prix du baril de pétrole) ne peuvent suffire à l'expliquer, d'autant que d'autres pays de la zone euro réalisent des performances exceptionnelles. Comme souvent, le niveau de l'euro et la facture énergétique font office de « boucs émissaires » pour expliquer la faiblesse des performances commerciales de la France. La réalité, c'est que :

- Le cours de l'euro n'explique pas tout, même si le débat sur la politique monétaire européenne est légitime face à des compétiteurs qui mènent des politiques monétaires agressives. Cependant les échanges de la France avec l'Union européenne (zone où l'euro domine) sont déficitaires (- 1,3 milliard d'euros en juillet 2007). Contrairement aux idées reçues, la France dégage un excédent avec les douze nouveaux États membres. Le problème commercial de la France se situe du côté des

échanges avec l'Allemagne, pays avec lequel les échanges accusent un déficit conséquent (1,6 milliard d'euros en juillet), quasiment égal à celui noté avec la Chine.

- La multiplication par 5 de la facture énergétique constatée depuis 2000 ne peut être utilisée comme prétexte pour masquer la dégradation structurelle de notre commerce extérieur (dont le choc est en partie amorti par le cours de l'euro). Hors énergie, nous aurions aussi un déficit au premier semestre de plus de deux milliards d'euros et cela pour la première fois depuis des années, comme l'a reconnu Hervé Novelli, secrétaire d'Etat aux entreprises et au commerce extérieur.

Priorité au soutien à l'investissement

Ce fait est donc imputable au déficit de compétitivité de la France qui ne cesse de perdre des parts de marché. Au cours des trois derniers mois, nos exportations (+0,4%) ont progressé dix fois moins vite que les exportations mondiales (4%) et six fois moins vite que les importations (2,8%).

La France souffre donc d'un problème de positionnement industriel et géographique. La balance commerciale est durablement dégradée, car ses secteurs historiquement excédentaires sont en crise : l'industrie automobile au sens large (avec les équipementiers) et l'agroalimentaire

Enfin, son tissu de PME/PMI exportatrices et surtout de moyennes entreprises n'est pas de nature à lui permettre de répondre à la demande mondiale. Les PME françaises, même si ce problème n'est pas limité à la France, peinent à passer du stade de petite entreprise à celui de moyenne entreprise. Selon les études du CEPIL, la faiblesse du tissu de moyennes entreprises susceptibles d'exporter serait l'une des raisons de la dégradation du commerce extérieur français. A titre d'exemple, sur une base 100 au moment de la création d'une entreprise, l'emploi est après 4 ans à l'indice 115 en France et à l'indice 215 aux États-Unis.

Les socialistes devront donner la priorité au soutien à l'investissement et à la mise en valeur du capital productif. Nous sommes du côté du risque contre la rente. Notre politique économique, notre système bancaire, nos marchés financiers, doivent davantage appuyer la création d'activités industrielles, d'emploi, d'innovations. La politique fiscale doit changer pour orienter l'utilisation du profit des entreprises vers l'investissement dans le développement de l'entreprise, la recherche, les salaires.

Le système financier et bancaire doit être encourager la création et le développement du capital risque en appui des PME.

Exploiter le potentiel français et vendre nos savoir-faire

La France dispose d'atouts spécifiques qu'elle exploite insuffisamment. De nombreuses pistes doivent être explorées.

La France est notamment pionnière dans nombre de métiers dits « de pointe » pour lesquels la demande devient mondiale. Elle doit apprendre à vendre son savoir à l'étranger dans les métiers liés au développement durable et notamment :

Les activités liées à la mobilité durable. Plutôt que de miser sur un hypothétique retour à l'âge d'or du « véhicule moyen de gamme diesel » la France doit s'orienter vers ce qu'elle sait faire en matière de transports propres, de TGV, de tramways ... ainsi que de véhicules individuels utilisant l'hydrogène et la pile à combustible. Ces secteurs porteurs s'articulent bien avec nos savoir faire reconnus en matière énergétique.

La France dispose également d'un formidable potentiel de recherche et d'industrie dans tous les domaines ayant trait à l'eau, aux services environnementaux, à la propreté. Elle est néanmoins de plus en plus soumise à une concurrence venant de pays ayant pris, plus tôt que nous, le virage du développement durable. Pour autant notre capacité reste forte en ces matières mais il n'est plus temps d'attendre pour y investir massivement.

Des biens et des services centrés sur la satisfaction des besoins humains essentiels

Robert Boyer a également souligné, la capacité de la France à penser, produire et distribuer des biens et des services centrés sur la satisfaction des besoins humains essentiels.

Son premier atout, c'est sa position géographique et la qualité de son espace.

Pays carrefour et fortement attractif la France doit assumer ce rôle et en tirer tous les avantages en termes de création d'activités et d'emploi. Par exemple, cessons de penser que l'industrie des loisirs est « seconde » voire secondaire. Ainsi la France est la première destination mondiale, avec 78 millions de touristes étrangers en 2006. Le secteur du tourisme emploie en conséquence 2 millions de personnes et dégagne un chiffre d'affaire qui atteint 6,5% du PIB français. Les apparences sont trompeuses : les performances de la France en termes de tourisme sont médiocres. La France, première destination mondiale, ne bénéficie pas suffisamment de cette situation en termes de recettes du tourisme international. Selon les statistiques de l'OMT, les dépenses des touristes représentent 42 milliards de dollars, contre 48 à l'Espagne et 82 aux Etats-Unis. Les touristes qui visitent les Etats-Unis y dépensent donc trois fois plus que ceux qui visitent la France. La France doit donc investir dans ses infrastructures de tourisme et de loisirs pour diversifier sa gamme et donc accroître sensiblement son potentiel.

Son deuxième atout, c'est la santé et tout ce qui tourne autour de la vie. La France dispose d'un des meilleurs systèmes de santé d'une recherche en biotechnologies et d'une industrie pharmaceutique de tout premier rang. Or ces domaines d'activité sont amenés à connaître (et connaissent déjà) des taux de croissance supérieurs à la moyenne en raison du vieillissement et de la « bonne vieille loi d'Engel » qui conduit à un accroissement de la part des dépenses consacrées à la santé. Notre pays doit considérablement intensifier ses efforts budgétaires

et structurels dans ces domaines pour exploiter réellement son potentiel. Ces secteurs recouvrent des activités marchandes et non marchandes qui constituent un vivier d'emplois. On constate déjà un déficit d'offre des services à la personne.

Il est donc nécessaire non seulement de solvabiliser la demande mais de renforcer l'offre, en s'appuyant notamment sur le secteur de l'économie sociale⁽²⁰⁾. Nous ne développerons l'offre que si la formation initiale et continue est revue en profondeur pour convaincre les Français de se former pour exercer ces métiers d'avenir, non délocalisables. Il est essentiel de s'y prendre dès maintenant. De la même façon nous devons redoubler d'efforts sur la logique des pôles de compétitivité liés à ces secteurs d'activité.

Quatre directions essentielles pour le renouveau

Ainsi la France n'apparaît pas dépourvue de ressources pour trouver sa place dans le monde réel du XXI^e siècle. Mais elle doit néanmoins rompre avec les politiques mises en œuvre au cours des toutes dernières années dans quatre directions essentielles :

- Ne pas faire preuve de « nostalgie industrielle » en croyant toujours que demain doit être comme hier. C'est au contraire en acceptant de s'appuyer sur ses points forts du passé en les réorientant parfois radicalement que notre pays saura se redévelopper. Les exemples des transports ou de la chimie sont ici particulièrement significatifs.
- La recherche doit (re)devenir la priorité nationale car la France n'a jamais réussi sans un socle scientifique exceptionnel qui en fait la force.
- L'éducation et l'enseignement supérieur doivent trouver au sein des dépenses publiques et privées une part bien supérieure à la part actuelle et une réforme radicale des grandes écoles et des universités doit permettre de combiner enfin l'excellence et la densité.

- Enfin, il faut que notre développement s'appuie sur toutes les énergies aussi bien territoriales que sociales. De ce point de vue, deux exigences s'imposent. Une décentralisation radicale des politiques économiques et industrielles en faveur des régions pour créer enfin en France les bases d'une croissance industrielle endogène à l'instar de nos principaux voisins, une modification toute aussi radicale de la gouvernance des entreprises qui permettent à chaque salarié d'apporter sa créativité aux performances de l'entreprise.

Rejet du protectionnisme

Toutes ces politiques signifient que nous jouons pleinement le développement et l'ouverture des échanges et que nous rejetons toute approche fondée sur le protectionnisme, qui nous enfermerait dans un retard dangereux.

Mais l'Europe doit conserver ses instruments de défense commerciale et utiliser les mesures anti-dumping et les clauses de sauvegarde chaque fois que nécessaire, pour se protéger face aux abus, et non pas les affaiblir comme le propose le Commissaire au Commerce. Elle doit défendre ardemment ses droits de propriété intellectuelle (dans le respect des exceptions légitimes pour l'accès aux médicaments dans les pays en développement). Mais elle ne doit pas chercher à faire reposer sa stratégie de développement économique sur des formes de protectionnisme.

L'Etat social prévoyant

Ces politiques doivent s'accompagner non pas d'un affaiblissement des systèmes sociaux, mais d'une nouvelle orientation de l'Etat social. Il faut bâtir un « Etat social prévoyant »⁽²¹⁾, ou anticipatif, plus dynamique que curatif face aux nouvelles insécurités générées par les changements de l'économie. Un Etat social qui sécurise les parcours professionnels, propose une

véritable formation tout au long de la vie, soutienne réellement l'entrée des jeunes dans la vie active. Un Etat qui développe les services et les aides permettant de concilier vie professionnelle et familiale (garde d'enfants, congé parental).

Un Etat qui s'appuie sur les partenaires sociaux pour créer par la négociation les conditions d'une société de travail pour tous, d'un marché du travail réactif, avec un équilibre entre les besoins de mobilité et d'adaptabilité des entreprises et les droits à la protection, à la sécurité et à la formation des travailleurs, dans le respect du CDI. Comme l'ont fait les pays scandinaves avec la flexisécurité, c'est-à-dire le contraire d'une politique de précarisation du travail.⁽²²⁾

A cet égard, la démolition des 35 heures, lesquelles sont présentées par le pouvoir comme la prétendue clé d'explication de la faible croissance française et du manque de créations d'emploi est une piètre excuse pour l'échec d'une politique et un prétexte commode à la remise en cause de droits sociaux.

Au plan économique, l'explication des difficultés de la France par les 35 heures vaut autant que celle selon laquelle tout serait de la faute à l'euro. Dans les deux cas, il s'agit d'esquives. Elles buttent d'ailleurs, l'une et l'autre, sur le même constat que la croissance et les créations d'emploi ont été bien plus fortes dans les années 1997-2002, de mise en oeuvre active de ces politiques que depuis lors, malgré les remises en cause continues des 35 heures et le non respect des critères du pacte de stabilité. Le contournement des 35 heures et des disciplines de l'euro n'aura créé aucune croissance.

Cette supercherie politique est surtout une absurdité économique et sociale sauf à considérer que désormais en France, la seule voie vers la société du travail et la progression des salaires devrait être de passer des 35 aux 40 heures hebdomadaires, puis peut être aux 45 heures, de la « revente » de ses RTT monétisées - ce qui ne dépend d'ailleurs que du seul employeur - à celle de sa cinquième semaine de congés et pour quoi pas de la quatrième et ainsi de suite.

Il faut établir un bilan des succès et des ratés de la mise en place des 35 heures, selon les types d'entreprises, leur taille, en fonction des accords négociés et des situations différentes du public - en particulier de l'hôpital - et du privé. Il faut en faire une évaluation honnête pour négocier avec les partenaires sociaux les adaptations nécessaires. Mais un tel examen de la politique de durée du travail doit prendre place dans le cadre d'une politique globale de l'emploi, de la croissance et des salaires. Il doit également prendre en compte les gains de productivité, la pénibilité des emplois, les différents âges de la vie.

Une société de progrès

Les 35 heures, s'inscrivaient fondamentalement dans une politique économique de relance de la croissance et d'objectif de plein emploi. Lier politique de croissance, création d'emploi et progrès social est le sens même du mouvement historique dans les sociétés développées, rendu possible par les gains de productivité. Au début du XXI^e siècle, chaque salarié travaille heureusement beaucoup moins d'heures par an dans tous les pays industrialisés qu'au début du siècle précédent... et il produit pourtant infiniment plus. Le véritable progrès pourrait être à rechercher à l'avenir dans une interpénétration plus forte entre les différents temps de la vie : la formation, le travail, le loisir et non comme aujourd'hui leur succession au cours du cycle de vie. ⁽²³⁾

Pour les socialistes une société du travail est une société de progrès et non de régression sociale. L' « Etat social prévoyant » dessine dans ses termes même l'antithèse de la politique sarkozyste dont la signature est moins d'Etat, moins de social, moins de prévoyance. La France vit, avec Sarkozy et depuis cinq ans, une situation de régression sociale, sans politique de croissance, ni politique d'emploi.

L'Etat social prévoyant est un Etat qui prépare l'avenir en investissant massivement dans l'éducation et l'Université. Le projet socialiste a proposé un plan de rattrapage fondé sur une aug-

mentation de 10 % par an pendant une législature au moins du budget de la recherche et de l'Université, qui reprenait et amplifiait l'effort engagé avec le plan Université 2000. La France manque d'une politique universitaire ambitieuse dans tous les domaines : mise en synergie des universités, des grandes écoles et des centres de recherche, statuts et mobilité des carrières des enseignants-chercheurs, équipements ambitieux, bibliothèques, encadrement et conditions de la vie étudiante, bourses, etc.

Elle doit en particulier créer de grands campus, mettant en contact permanent les étudiants, les élèves et les chercheurs de plusieurs universités, grandes écoles et centres de recherches regroupés dans un même espace pour favoriser les échanges, la créativité scientifique, l'innovation, les débouchés vers les entreprises. Elle doit encourager et aider ses étudiants et chercheurs qui le souhaitent à créer des PME innovantes.

Enfin, un Etat social prévoyant doit également s'appuyer davantage sur les Régions comme espace de citoyenneté et de solidarité, et comme acteur du développement économique dans la mondialisation. Il doit notamment renforcer leur capacité à soutenir les pôles de compétitivité qui créent et optimisent les liens entre la recherche et les entreprises.

Une politique économique dynamique

Lorsque la droite mène la même politique que Guizot en donnant 15 milliards aux plus riches en espérant que cela profite par « déversement » aux autres, elle mène la politique économique la plus injuste et la plus inefficace que nous ayons connue depuis bien longtemps. Nos choix vont à l'inverse.

Pour redonner à la France la croissance durable que les socialistes proposent, nous prôtons une stratégie de croissance équilibrée autour de 4 axes :

Un partage équilibré de la valeur ajoutée qui doit résulter d'un dialogue social initié au sein d'une conférence des revenus et

prolongé dans les branches et les entreprises. Il n'est ni juste, ni utile, ni efficace que la part des dividendes dans la valeur ajoutée s'accroisse comme c'est le cas depuis 5 ans.

Une fiscalité moderne qui soit fondée sur l'ensemble de la richesse produite et distribuée et retrouve une vraie progressivité alliée à une équité entre territoires.

Une réforme globale des rapports entre l'Etat et les entreprises qui revisite toutes les exonérations empilées au fil du temps dans le triple but de favoriser les entreprises dynamiques, privilégier le risque sur la rente, donner aux produits français la meilleure compétitivité possible.

Réorienter la dépense publique sans tabou vers la satisfaction des besoins essentiels et la préparation de l'avenir en limitant strictement les déficits éventuels, hors politique contracyclique, à des dépenses d'investissement produisant des effets bénéfiques pour l'ensemble de la société.

Une économie de marché écologique et sociale

Faire évoluer notre conception de la croissance

Pour les socialistes, la croissance est une priorité. Elle est pour nous, associée à la capacité de créer des emplois, de satisfaire les besoins individuels et collectifs, de financer les systèmes sociaux de solidarité, d'investir plus encore dans l'avenir, l'éducation, la recherche, la santé. Bref de répondre aux besoins et de créer les conditions d'une vie décente pour tous.

Les dégâts physiques et sanitaires, provoqués par le modèle de croissance actuel entièrement tourné vers l'accroissement du PIB, indépendamment de son contenu qualitatif, nous amènent donc à devoir redéfinir la notion même de croissance.

De quelle croissance parlons-nous ? S'il s'agit de rechercher la satisfaction des besoins humains, ne s'agit-il pas plutôt de développement ? Et dans ce cas, comment envisager un développement qui ne soit pas soucieux de préserver l'environnement et sa capacité de régénération, socle sans lequel le développe-

ment ne saurait s'envisager pour les générations à venir ? Aucun système vivant ne perdure sans engendrer les moyens de sa survie.

La croissance économique pour elle-même apparaît aujourd'hui comme insoutenable du fait des dérèglements qu'elle provoque et des menaces qu'elle fait courir à l'humanité. Ne pas changer de modèle de croissance, c'est, de manière de plus en plus certaine, exposer l'humanité, du fait des dérèglements énergétiques et climatiques, à des coûts insurmontables et au risque de la décroissance.

De la décroissance insoutenable devrait-on énoncer, du fait de son cortège de dommages irréversibles (mortalité, maladies, famines, migrations brusques, etc.) et de crises (guerres, raréfaction des ressources, etc.). Pour les socialistes, la recherche de la satisfaction des besoins humains, et la lutte contre les dommages du modèle de croissance industriel, passent par le développement durable, c'est à dire préoccupé, en permanence, de sa compatibilité avec la capacité de charge de la planète.

Une telle voie de « croissance écologique et sociale », vers un développement humain au service de la satisfaction des besoins du plus grand nombre, suppose un changement profond de modèle de développement. Il s'agit en effet de s'engager dans la transition vers un autre système énergétique, vers une autre mesure de la richesse, vers la lutte contre le réchauffement climatique. Assurer à tous des conditions de vie décentes et durables, telle est la vision qu'ont les socialistes de la croissance.

Faire de l'environnement une dimension centrale du projet

Malgré un Grenelle toujours utile au diagnostic partagé, la droite parle du développement durable sans le mettre en œuvre. Cela supposerait pour elle des révisions déchirantes, telle que la

remise en cause du productivisme, le partage des risques environnementaux ou la responsabilisation des producteurs pollueurs. La gauche est plus à même de faire de l'environnement une dimension centrale de son projet.

Faire émerger une culture de la responsabilité individuelle et collective

L'émergence d'une culture de la responsabilité, seule susceptible d'éviter la décroissance, suppose une nouvelle grille de lecture de l'organisation et du fonctionnement des sociétés, fondée sur la réhabilitation de la responsabilité individuelle et collective et l'existence de politiques publiques fortes, tant au niveau national qu'europpéen et international.

Les déclinaisons de cette nouvelle grille de lecture et d'action s'organisent autour de 4 pôles :

- l'impératif écologique,
- l'urgence économique et sociale,
- l'exigence démocratique,
- la mondialisation solidaire

Le contrat écologique

L'urgence première, c'est la lutte contre la dégradation de la planète par la reprise d'une politique offensive de préservation de l'environnement. L'air, la terre, l'eau, sont aujourd'hui menacés en quantité comme en qualité, et cette menace accroît chaque jour l'inégalité d'accès à ces "biens publics": la condition première de la lutte contre les inégalités est de les préserver.

Nous devons limiter à +2° C la hausse moyenne de la température terrestre, seuil au-delà duquel le réchauffement deviendra dangereux pour l'humanité. Cela reste possible sous réserve d'engager dans les dix ans à venir les changements nécessaires pour mettre fin aux émissions de CO₂.

Lutter contre les émissions de gaz à effet de serre nous oblige à engager l'adaptation de nos modes de production et de consommation, et doit mobiliser tous les niveaux de décision:

- international : réussir le processus de Bali pour amplifier Kyoto,
- européen : accroître les compétences de l'Union -environnement, transports notamment- et recherche dans les énergies renouvelables,
- national : intervenir dans les domaines de l'efficacité énergétique, des transports, du logement, de l'aménagement du territoire..., sur tout les gisements d'économie d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre,
- local : les collectivités territoriales doivent être dotées des moyens financiers et normatifs leur permettant de relayer les politiques nationales.

La sauvegarde de la biodiversité

Depuis cinquante ans, l'impact de l'homme sur la biosphère est massif. Il se traduit par une perturbation des grands cycles (eau, carbone, azote...), un dysfonctionnement des écosystèmes (effet de serre, érosion des espèces) et la compromission des capacités évolutives de la biodiversité.

Lutter contre la perte de la biodiversité nécessite une action internationale, européenne et nationale (financement d'espaces protégés dans les zones exceptionnelles, telle la forêt équatoriale, interdiction du commerce de certains produits, etc.)

La question de la ressource en eau se pose partout dans le monde : dans les pays en voie de développement en termes quantitatifs et qualitatifs : entretien des puits, capacité d'épuration, gestion domestique et agricole de l'eau sont autant de défis vitaux; mais elle se pose aussi dans les pays industrialisés en terme de pollution diffuse, d'origine agricole, sociétale (résidus médicamenteux...), industrielle, qui remet en cause la qualité des eaux de rivière et des nappes phréatiques, et des gaspillages multiples.

Outre l'action internationale (plan mondial de l'eau), l'action doit porter au plan national sur:

l'application du principe pollueur-payeur pour toutes les pollu-

tions, y compris diffuses;

-l'instauration d'une tarification sociale de l'eau, comportant un droit incompressible d'accès à l'eau, une tarification progressive et des tarifs différenciés suivant les usages;

L'urgence économique et sociale : l'éco-développement.

La deuxième préoccupation doit être d'engager de façon irréversible l'adaptation de notre économie aux conséquences de la dégradation de la planète, dans le respect de nos valeurs d'égalité sociale.

Parce que le modèle économique moderne fonctionne depuis la révolution industrielle grâce à l'existence de ressources fossiles abondantes et peu chères, et que celles-ci sont en voie de raréfaction, il faut promouvoir un autre modèle de développement qui substitue le capital humain (R&D, innovation, services...) aux ressources fossiles dans le processus de création de richesses. La transition technologique ainsi engagée ouvrira de nouvelles perspectives de croissance potentiellement riches en emploi, et proposera un modèle alternatif de croissance viable aux pays émergents.

Ceci implique, en premier lieu:

- la mise en place d'indicateurs économiques globaux intégrant ces critères : le PIB est un instrument de mesure de la croissance monétarisée, et non un instrument de mesure du développement et du bien-être ; aussi, il convient d'instituer un nouveau thermomètre de type IDD (indicateur de développement durable), intégrant les éléments de croissance traditionnelle et les éléments de l'indicateur du développement humain (IDH).

- la vérification de la conformité de chaque mesure économique ou sociale envisagée au regard de ces indicateurs, la surveillance de l'utilisation de l'ensemble des instruments disponibles là où l'efficacité de chacun est la plus pertinente (réglementation, régulation, incitation, fiscalité, mécanismes de marché...);

- l'évaluation des politiques publiques en terme de développement durable,
- l'élaboration de propositions de mesures nouvelles conformes aux exigences du développement durable.

Ceci veut dire, ensuite, un accroissement majeur de l'effort de recherche dans tous les domaines et l'introduction du développement durable dans la société de la connaissance :

Cela implique enfin la mise en œuvre de politiques publiques, parce qu'il serait illusoire d'escompter du seul marché des progrès significatifs en matière de protection de l'environnement. L'intervention de la puissance publique doit comporter des politiques :

- de prévention, pour l'anticipation de la globalité des effets d'une action,
- de régulation, afin de poser, dans le cadre du marché, les règles nécessaires au maintien des équilibres naturels et humains,
- d'impulsion, par l'introduction du développement durable dans le secteur public,
- d'évaluation et de réparation -application des principes de précaution et pollueur payeur-, fiscalité.

L'exigence démocratique : l'éco-citoyenneté

La troisième orientation, c'est l'exigence démocratique. L'éco-citoyenneté est le fondement de la prise de conscience individuelle et collective de l'étroite interdépendance entre égalité des citoyens et préservation de toutes les composantes de l'environnement. Elle constitue, de plus, le moyen le plus efficace pour lutter contre l'individualisme et le consumérisme qui submergent la société "marchandisée".

Elle se définit par la prise en charge de la démarche globale du développement durable aux niveaux territorialement pertinents, condition même de l'adhésion des citoyens.

Sa mise en œuvre passe par l'introduction de processus démo-

cratiques dans toutes les prises de décisions qui conditionnent la vie quotidienne des gens. L'éco-citoyenneté doit se décliner dans tous les domaines.

Au niveau national :

- par l'inscription de l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires,
- la soumission obligatoire des questions d'environnement aux comités d'entreprise,
- le soutien au secteur associatif,
- la mise en œuvre d'un contrat d'information aux questions de développement durable avec les médias
- la communication au Parlement des rapports d'évaluation des politiques publiques en terme de développement durable.

Au niveau local, par

- la présentation obligatoire d'objectifs locaux de développement durable aux citoyens,
- l'association des citoyens aux décisions, notamment dans l'élaboration des programmes de développement durable : PLU, agendas 21, plans climat etc.
- la démocratie participative : affectation de budgets aux initiatives citoyennes.

La mondialisation solidaire

La quatrième dimension de cette approche globale, c'est la volonté d'agir au niveau international.

Ceci implique de mettre en œuvre:

- des « fonds structurels mondiaux », financés par des éco-taxes (kérosène, flux financiers spéculatifs...), pour faire face aux besoins dans les domaines de la lutte contre l'effet de serre -et donc des énergies renouvelables-, de la protection de la biodiversité...;
- un plan mondial de l'eau;
- la création d'une organisation mondiale de l'environnement, chargée de la mise en œuvre et de l'approfondissement du pro-

toque de Kyoto, de la protection de la biodiversité, de la prévention des catastrophes naturelles, et plus généralement de la gestion de toutes les causes environnementales qui dépassent les limites des Etats (droit des mers, droit de l'espace...);

- l'intégration dans les politiques du FMI, de la Banque Mondiale et de l'OMC, de critères sociaux et environnementaux et le respect d'une hiérarchie internationale des normes.

Conclusion

*Par François Hollande

« Les socialistes et le marché »

Ce forum part d'un paradoxe : les socialistes ont toujours agi en économie de marché ; ils l'ont plutôt bien gérée chaque fois qu'ils ont eu la responsabilité du pouvoir. Mais, ils sont supposés s'en défier aussitôt revenus dans l'opposition. D'où l'interpellation récurrente à notre endroit : « Alors, avez-vous accepté, une bonne fois, l'économie de marché vous, les socialistes ! Vous êtes pour ou contre l'économie de marché ? Vous êtes pour : Vous vous êtes reniés ! Vous êtes contre : Vous êtes des archaïques ! ».

Pas facile... Alors, on dit que l'on est ni pour ni contre, on fait avec. Il faut refuser cette synthèse-là. Nous sommes dans l'économie de marché –rien n'a été trouvé de mieux pour créer des richesses-, mais nous voulons agir sur l'économie de marché pour la rendre plus efficace et plus juste.

S'il y a parfois ce malaise, cette ambivalence, c'est parce que l'on confond les termes. L'économie de marché est là, nous la reconnaissons. Mais nous ne la confondons pas avec le capitalisme lui-même et ses évolutions : capitalisme industriel, capitalisme financier et aujourd'hui capitalisme mondialisé. Nous ne mélangeons pas non plus l'économie de marché avec le libéralisme.

Alors, résumons-nous : nous sommes pour l'économie de marché ; nous avons un rapport critique au capitalisme et nous luttons contre le libéralisme économique.

**Nous voulons agir
sur l'économie de marché
pour la rendre
plus efficace et plus juste.**

Voilà notre identité. Et s'il y a effectivement un aggiornamento à faire, c'est-à-dire une déclaration de principe à établir, disons que les socialistes font de l'économie de marché, le cadre principal de la production de richesses, établissent une relation de régulation par rapport au capitalisme et récusent le tout marché porté par le libéralisme.

C'est pourquoi le travail que nous avons initié à travers ces forums de la rénovation est de marquer toutes les convergences qui sont apparues encore aujourd'hui, de les écrire, de l'écrire dans la déclaration de principe qui devra être adoptée avant notre prochain congrès. Et, en même temps, de pointer aussi les divergences, les contradictions et les désaccords, même si nous sommes tous socialistes, qui devront être délibérés à l'occasion de notre congrès et tranchés.

Voilà le processus de rénovation que nous avons engagé : unité des socialistes autour d'une déclaration de principes et clarification sur ce qui nous sépare.

Si le débat est revenu sur le marché, c'est que la mondialisation a changé la nature des débats.

En changeant de taille, le marché a changé aussi de règles ou, plus exactement, il a perdu ses règles.

Jusque-là, l'Etat Nation pouvait réguler l'économie de marché, maîtriser le capitalisme par la démocratie, fixer des limites à la domination de l'argent.

Avec la mondialisation, nous sommes obligés à la coopération, à l'internationalisation des politiques, à la création d'une Europe forte, d'une Europe politique. Dans ces conditions-là, nous avons par rapport à la question du marché à changer de dimension, d'instruments et même d'institutions. Mais, pour autant, nous ne perdons pas, dans l'Etat Nation, notre capacité à agir. Ce serait une erreur considérable de penser qu'au prétexte qu'il faut maintenant mondialiser les politiques, organiser l'Europe, il n'y aurait rien à faire, rien à penser dans le cadre national.

Le capitalisme ne permet pas d'atteindre l'optimum économique, social et écologique

Nous sommes d'accord pour placer le socialisme dans un rapport critique au capitalisme.

Le capitalisme est organisé autour de la rentabilité immédiate, ce qui n'est pas la rentabilité sociale, ce qui n'est pas la rentabilité de long terme, ce qui n'est pas la rentabilité écologique. Il ne permet pas non plus d'atteindre l'optimum social, car il crée des inégalités.

Et il n'appartient pas non plus au capitalisme de régler ce qui fait, précisément, son mal premier : il porte nécessairement la crise. Il n'y a pas dans l'histoire du capitalisme de temps longs sans crise et sans cycle. Et le rôle que nous devons donner à la politique, c'est de prévenir les secousses et de contre carrer les fluctuations. Bref, de donner de la stabilité.

Le capitalisme a toujours connu des crises, et encore récemment : crise immobilière, crise des subprimes, les bulles spéculatives. C'est parce que le capitalisme produit de la volatilité, mais aussi de la violence à travers les choix, qu'il faut une régulation conçue dans l'Etat-Nation, à l'échelle européenne et à l'échelle mondiale.

Nous sommes également au clair dans le rapport critique au capitalisme pour dire qu'il y a des domaines qui appartiennent pleinement au marché, qu'il y en a d'autres qui se situent, en revanche, hors marché : que ce soit la santé, l'éducation, le vivant. Et qu'il y a des domaines où le marché et la puissance publique doivent former un compromis. C'est en ce sens qu'il faut éviter cette coupure simpliste entre ce qui est le marché et ce qui relève de l'Etat.

Il y a le domaine propre du marché, le domaine propre de la puissance publique et le domaine où la régulation, l'intervention, la redistribution doivent exister.

S'il y a un concept à retenir sur ce que nous voulons en économie de marché pour justifier l'intervention de la puissance

publique, c'est l'économie de besoins. Le rôle de l'économie, c'est de satisfaire les besoins. Tantôt c'est le marché qui permet d'arriver à cette satisfaction, tantôt c'est le bien public qui doit être la seule forme de réponse et, tantôt, c'est la régulation. L'idée étant, à chaque fois, de créer de la valeur pour l'ensemble de la société.

La stratégie de croissance

Les socialistes sont pour la croissance ; une croissance durable, une croissance sociale, une croissance écologique. Ils sont pour la création de richesses. La droite a échoué sur le plan économique depuis 6 ans. Nous avons aujourd'hui le plus faible niveau de croissance d'Europe. Notre endettement public est celui qui progresse le plus de toute la zone euro ; le déficit de notre balance commerciale atteint 40 milliards d'euros en 2007. Ces trois maux essentiels -faible croissance, niveau élevé de l'endettement, dégradation de la compétitivité de l'économie française- témoignent qu'il n'y a pas eu de stratégie de croissance cohérente depuis 2002.

La première urgence, c'est d'abord de redresser la compétitivité des entreprises à travers la Recherche, l'innovation, l'économie de la connaissance, la spécialisation industrielle.

Faudrait-il pour autant abandonner la politique de la demande ? Sûrement pas. Mais, s'il n'y a pas un appareil productif, s'il n'y a pas les services financiers efficaces, s'il n'y a pas des infrastructures qui nous donnent justement la garantie d'une croissance durable, nous ne pourrions pas satisfaire la demande

comme nous le souhaitons.

Notre premier enjeu, donc, est l'efficacité des entreprises. Ce qui suppose une politique de formation, de qualification, et de l'environnement.

Les socialistes sont pour une croissance durable, une croissance sociale, une croissance écologique.

La stratégie de croissance est aussi fondée sur une politique de redistribution. Ne laissons pas penser que la justice sociale serait un frein au développement : une meilleure consommation, une meilleure organisation du travail, une meilleure qualification des salariés, une plus juste rémunération du travail, une contrainte posée à la rémunération du capital... Tout cela permet d'élever le taux de croissance. C'est en ce sens que le développement durable, l'environnement, les services publics sont aussi un facteur de croissance.

Le mode de développement

Les socialistes portent une utopie ; c'est de considérer que l'évolution du monde, de la société doit forcément être portée par l'idée de progrès. C'est une utopie concrète depuis le temps que nous travaillons à changer la société.

Au-delà du chômage et du creusement des inégalités, l'Etat du monde, l'Etat de la France sont meilleurs qu'il y a 20, 30 ou 50 ans. Il faut en terminer avec cette idée qu'il y aurait eu un « âge d'or », que le meilleur serait dans le passé ! Pour nous, socialistes, le meilleur c'est l'avenir, à condition que nous le construisions, que nous l'organisions, que nous le façonnions.

Le modèle de développement que nous devons porter, c'est une économie de marché écologique et sociale fondée sur la Recherche, l'éducation, la qualification, la connaissance, l'environnement. Fondée aussi sur une autre organisation des politiques : ce qui relève de l'Etat, ce qui relève aussi des acteurs locaux qui portent également des leviers de croissance.

Le modèle de développement, c'est aussi une démocratie sociale reconnue : des syndicats respectés, le principe des accords majoritaires, c'est la représentation des acteurs sociaux en fonc-

**Le modèle de
développement que nous
devons porter, c'est une
économie de marché
écologique et sociale**

tion de leur influence réelle dans l'entreprise, c'est un financement des organisations syndicales qui soit clair et transparent ; c'est aussi la lutte contre une répression patronale dans les entreprises.

Le rôle de l'Etat et de la fiscalité

Pour certains, l'Etat ne devrait être qu'un régulateur, un organisateur, un facilitateur, même si nous partageons tous l'idée d'un Etat social, d'un Etat prévoyant.

Certains d'entre nous voudraient un Etat plus distant, d'autres le voudraient plus présent. Certains disent qu'ils voudraient renvoyer sur les acteurs locaux l'essentiel de la politique industrielle ou de localisation des activités, comme il a été décentralisé les politiques de formation.

Il y a aussi un débat entre nous sur le rôle de la fiscalité. À la fois sur le niveau des prélèvements pour financer les dépenses collectives, et sur la structure de cette fiscalité. Certains imaginent que c'est par le travail, d'autres sur le capital, d'autres pensent qu'il faut changer même les modes de prélèvement pour financer notre protection sociale. Ces sujets qui n'ont pas été abordés aujourd'hui devront être réglés à l'occasion de notre congrès.

Libre-échange et idée de protection

Je ne crois pas qu'il y ait ici un seul socialiste qui considère que le libre-échange serait sans règles et sans principes, le contexte dans lequel nous devrions inscrire notre action. Pas plus qu'il n'y a un seul socialiste qui pense qu'en élevant les barrières douanières, en établissant je ne sais quel protectionnisme, nous pourrions avoir une stratégie de croissance autonome. Mais, quand même ! Entre le libre-échange et le protectionnisme, il y a toutes les graduations de ce que doit être une politique commerciale extérieure.

Il faut en débattre, mais sans caricature, sans faux-semblant. Et il faut en débattre avec nos amis socialistes européens, car c'est avec l'Europe que nous aurons à fixer les règles du jeu, les normes.

Nous ne sommes pas loin –comme souvent- de la position d'équilibre. Il y a deux règles qui devraient pour nous être les conditions d'une politique de protection. C'est la règle du juste commerce pour que les inégalités de développement soient corrigées et que nous puissions, en même temps, garder, préserver nos spécialisations industrielles. La deuxième règle, c'est le respect du travail décent.

C'est d'ailleurs la norme que porte l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : accepter l'échange autant qu'il est possible, mais ne jamais accepter que cet échange puisse être obtenu sur le travail des enfants ou sur l'exploitation de la misère, ou sur la sous-rémunération des hommes et des femmes qui y contribuent.

Il y a aussi la question des fonds souverains. Là aussi, nous devons poser des règles. Jusqu'à quel point les États peuvent-ils constituer des fonds financiers qui leur permettent d'acheter les grandes entreprises du reste du monde ? Jusqu'à quel point pouvons-nous accepter à la fois l'ultra-libéralisme sur le plan de l'échange international et le souverainisme sur le plan de l'appropriation des moyens de production ?

Nous avons donc à évoquer cette question de la limitation du rôle de ces fonds et, en même temps, ne faudrait-il pas que l'Etat en France, à travers des instruments financiers ou des organismes (caisse des dépôts notamment), constitue des réserves de capitaux qui permettent d'investir y compris dans notre appareil productif. Ces fonds seraient contrôlés démocratiquement par le Parlement, associeraient les partenaires sociaux qui permettent aux salariés et à

**C'est avec l'Europe
que nous aurons
à fixer les règles
du jeu, les normes.**

leurs représentants de s'organiser dans le capitalisme pour s'approprier une part du capital productif.

Il ne s'agit pas de revenir aux nationalisations. Il s'agit d'avoir des instruments financiers qui nous permettent d'être partie prenante de la politique industrielle et de contrarier les OPA hostiles ou les « fonds prédateurs ».

Quel rôle à l'Europe ?

Certains pensent que l'Europe en tant que marché, en tant qu'entité, est en soi un moyen de peser sur l'économie de marché et d'engager les régulations indispensables.

D'autres pensent, au contraire, que l'Europe n'est qu'un cheval de Troie de la mondialisation et que loin d'ériger des normes, elle les sacrifie. Là aussi, gardons-nous des caricatures. L'Europe est forcément à la fois un marché et une régulation. Mais à quel niveau fixons-nous les curseurs ? Nous aurons de nouveau ce débat.

Ce que je crois, néanmoins, c'est qu'il nous faut partir de ce qui nous unit. Nous sommes conscients que l'Europe est un levier indispensable dans la maîtrise du capitalisme et de l'économie de marché. À condition qu'il y ait un véritable gouvernement économique et à la condition que la Banque Centrale Européenne ait à rendre compte de ses interventions.

Pour des villes et des territoires
durables, solidaires, dynamiques et sûrs

- 1 La réussite scolaire pour tous
- 2 Des territoires dynamiques
et écologiques
- 3 Un logement pour chacun
- 4 De nouvelles solidarités
- 5 Une sécurité de proximité



Les socialistes et l'individu

« Refonder les solidarités, lutter contre les inégalités, des villes et des territoires durables, solidaires, dynamiques et sûrs
émanciper les individus :

vers un nouveau contrat social »

Forum de la rénovation :
Les socialistes et l'individu

- 1 La réussite scolaire pour tous
- 2 Des territoires dynamiques et écologiques
- 3 Un logement pour chacun
- 4 De nouvelles solidarités
- 5 Une sécurité de proximité

20 janvier 2008
Salle de la Mutualité – Paris

Président : André VALLINI

Rapporteurs : Mireille LE CORRE – Najat VALLAUD-BELKACEM

Membres : Élisabeth AUERBACHER, Hervé BARO, Alain BERGOUNIOUX, Dominique BERTINOTTI, Pascale BOISTARD, Gilles BON-MAURY, Luc BROUSSY, Fanny BULLAERT, Jean-Pierre CAFET, Frédéric CUVELIER, Marc DELUZET, Olivier FAURE, Olivier FERRAND, Jacques GÉNÉREUX, Françoise GENG, Élisabeth GUIGOU, Régis JUANICO, Bariza KHIARI, Vincent LÉNA, Thierry MAN DON, Dominique MÉDA, Akli MELLOULI, Mao PENINO, Marie-Françoise DUMONT-PÉROL, Thierry REPENTIN, Laurence ROSSIGNOL, Lucile SCHMID, Pascal TERRASSE, Marisol TOURAINE, Stéphane TRAVERT, Alain VIDALIES, Michel YAHIEL.

Rapport pour la Commission

Les socialistes et l'individu

Par Mireille Le Corre et Najat Vallaud-Belkacem

Après plusieurs mois de débat et de travail, la commission de la rénovation consacrée au thème « les socialistes et l'individu » a tenu à présenter un texte qui fasse état des conclusions de ses travaux. Ce document aurait pu faire des centaines de pages s'il avait juxtaposé les nombreuses contributions écrites individuellement par les membres de la commission ainsi que les comptes-rendus des réunions de débat et séances d'audition. Le choix qui a été fait n'a précisément pas été celui de la logique individuelle pour la production du texte final ! Il se situe résolument dans le cadre d'une pensée collective et fait état des seuls sujets sur lesquels la commission a eu le temps d'approfondir la réflexion et de discuter collectivement.

La démarche retenue a consisté à commencer par une réflexion d'ordre théorique, permettant de dégager des axes forts du point de vue doctrinal. S'ils peuvent paraître abstraits et atemporels, ces éléments sont indispensables pour savoir ensuite, à chaque question précise, répondre en fonction de principes et valeurs clarifiés. Afin d'aller au bout de la démarche, nous avons tenu à nous confronter à cet exercice : que disons-nous sur la liberté individuelle articulée à nos objectifs collectifs et sociétaux dans des domaines aussi essentiels que l'éducation, le travail et les questions sociétales ?

Au préalable, il nous semble important de souligner que nous nous sommes pleinement accordés d'emblée sur l'importance du sujet. Pourquoi traiter en effet aujourd'hui de l'individu ?

D'une part, parce que c'est un thème qui s'est imposé dans le débat public notamment lors de la récente campagne électorale

et qui n'appartient pas à la droite. La gauche est souvent caricaturée sous l'angle du discours globalisant et dit égalitariste, qui empêcherait selon ses détracteurs toute approche individuelle. Il convient donc de répondre en présentant une vision claire de notre approche de la société, des liens sociaux et de la prise en compte des personnes.

D'autre part, parce qu'aujourd'hui le néo-libéralisme à l'œuvre ne produit plus vraiment, ni norme, ni règle, ni ordre. Cette absence sur le terrain de la norme et de la morale, conduit à la déstructuration du lien social et à la victoire d'une conception « atomiste » de l'individu. Il appartient donc à la gauche, et notamment aux socialistes, d'apporter une réponse globale et cohérente à cette réalité. Il y va de la crédibilité de l'alternative que nous voulons proposer.

Le diagnostic sur l'état de la société française et notamment l'idée d'une individualisation croissante sont des questions complexes et peuvent être analysés de plusieurs points de vue. Si l'individualisation est envisagée sous l'angle de l'individualisme, qui qualifierait une forme de repli sur soi et un moindre intérêt pour l'engagement collectif, le constat, qui est pour partie réel, mérite surtout que nous en interroignons les causes.

S'agissant des structures collectives, on peut aussi constater un regard critique des citoyens, que ce soit par exemple sur l'école ou sur l'impôt. Un climat de défiance se développerait ainsi à l'égard des structures et institutions collectives. Toutefois, le diagnostic est évidemment difficile et l'on peut au contraire penser que ce sont les insuffisances, dérives ou insatisfactions dans les fonctionnements de ces structures plus que leur existence même qui suscitent la critique. Il existe, en revanche, une aspiration indéniable à une plus grande prise en compte des situations personnelles dans les politiques publiques.

Enfin, sur le terrain des modes de vie, l'individualisation peut sembler caractériser les mœurs actuels. L'usage des NTIC, du portable, de l'internet, est souvent cité comme un signe de

comportements individuels, voire individualistes croissants. Pourtant, on peut aussi y voir des formes nouvelles de la communication, qui peuvent même la développer, l'intensifier et l'élargir.

L'impact des medias et notamment de la télévision modifie par ailleurs indéniablement les perceptions sociales.

Le diagnostic n'est pas simple : l'idée d'une individualisation n'est évidente ni dans son constat ni dans ses causes, et elle ne doit, en tout état de cause, pas être interprétée rapidement comme une « droitisation » de la société française.

La droite cherche en effet à exacerber les « jalousies sociales » et à attiser des craintes d'un déclassé individuel, déjà très prégnantes dans notre société compte tenu des peurs de précarisation. Ce climat peut contribuer au risque du développement du chacun pour soi et est susceptible de rendre plus difficiles les mobilisations sociales ou la promotion de valeurs collectives.

Au-delà de l'aspect nécessaire de riposte sémantique et idéologique, il s'agit d'envisager une réflexion pour l'avenir sur ce que nous voulons proposer de façon progressiste sur ces questions.

L'INDIVIDU DÉFINI COMME ÊTRE SOCIAL

La nécessité d'un débat doctrinal préalable est vite apparue dans la commission. Cet impératif doit naturellement intervenir avant d'évoquer notre diagnostic sur la situation de fait et l'état de la relation individu/collectif et d'élaborer des propositions concrètes et illustratives. Chacun a admis la nécessité de clarifier les concepts et de lever les ambiguïtés existantes et traversant notre parti ou de poser clairement les points persistants de débat. A titre d'exemple, le terme « individu » est trop souvent utilisé de façon indifférenciée avec celui de « personne » ; on tend à évoquer « l'individualisation » sans la différencier de « l'individualisme » ; ou encore l'expression « égalité des

chances » a fait son apparition dans certains de nos textes sans que son fondement philosophique sous-jacent ait été véritablement ou suffisamment discuté.

Différentes approches en présence

Le débat individu/collectif renvoie naturellement à celui sur l'individu et le socialisme. De ce point de vue, deux approches sont rapidement apparues dans nos débats. Elles ont toutes les deux leur cohérence et leur légitimité.

La première considère que le socialisme s'oppose à la conception individualiste atomistique et à la démarche d'inspiration néolibérale. Le socialisme est né d'une réaction anti-individualiste à l'extension d'une logique de compétition engendrée par le capitalisme industriel. Il a ensuite évolué vers la quête d'une société qui concilie l'émancipation de tous les êtres singuliers et la cohésion sociale. Il devient alors le véritable héritier des Lumières et de la philosophie libérale, tout en les dépassant par le rôle déterminant reconnu à l'action politique dans la nécessaire transformation de la société. Cette approche rappelle que l'idée d'un individu strictement autonome (déterminé par lui seul hors de toute interdépendance sociale) est une fiction. L'individu est un être social, non par nécessité ou intérêt économique comme l'ont entendu les libéraux, mais parce que sa construction psychique comme être singulier, comme « sujet », se fait par ses liens et ses relations aux autres.

Dès lors, le projet d'émancipation ne peut consister dans la quête d'une illusoire « indépendance », mais dans la promotion des formes d'interdépendance sociale qui autorisent la libération du sujet singulier sans détruire les liens qui le constituent. Cette position conduit à rejeter avec autant de vigueur la dissociation individualiste, qui contraint l'être singulier à s'épanouir dans la lutte contre autrui, et l'hypersociété collectiviste qui atrophie l'initiative et les libertés individuelles. La société de progrès humain est celle qui offre à chacun une égale capacité de

s'épanouir selon ses choix autrement, dans la cohésion et la solidarité avec tous les autres.

Cette approche récuse aussi la conception de la société comme un contrat utilitaire entre des individus indépendants, où chacun est seul responsable de lui seul et n'obtient rien de la société sans contrepartie. À l'opposé de cette logique du donnant-donnant, la conception sociale de l'être humain implique que la responsabilité des individus est toujours une responsabilité partagée avec la société, et qu'elle n'existe que grâce aux libertés réelles, aux capacités, dont l'individu a été pourvu par la société. Il existe donc des droits inaliénables et sans contrepartie attachés au simple fait que l'individu est membre de la communauté humaine (droits humains) et membre d'une communauté politique (droits sociaux). C'est l'ensemble de ces droits inconditionnels qui engendrent et rendent possible la responsabilité personnelle. Celle-ci est la conséquence des droits, elle n'en ni la cause ni la condition préalable. Enfin, dans cette approche, le progrès n'est pas la croissance ou le « développement durable », mais le progrès humain.

Une deuxième approche estime que le socialisme est l'héritier du libéralisme politique et de l'émergence de l'individu depuis le XVIIIème siècle. C'est le fait libéral au sens politique du terme qui génère en partie le socialisme démocratique qui veut remplir les promesses d'émancipation pour tous, non tenues par le libéralisme bourgeois. Nous sommes donc des héritiers de la philosophie des Lumières et de la Raison.

Le socialisme –dans ses différentes écoles- a porté (et porte) une critique de l'individualisme libéral qui isole les hommes, les met en concurrence et masque la réalité de la domination entre les hommes pour privilégier le rapport avec les choses. En même temps, fils des Lumières, les socialistes (presque tous) ont eu (et ont) pour finalité la libération de l'individu –de tous les individus. Cela est vrai de Marx comme, évidemment, de tous les socialistes démocrates. Mais les moyens pour arriver à une humanité libérée dépendent d'une action collective. L'individu

pour les socialistes ne peut s'entendre comme un atome isolé mais comme un « être avec », un être social, en un mot, fraternel. Sa liberté qui doit être entière va avec les libertés des autres.

C'est le sens des fameuses formules de Marx, de Jaurès et de bien d'autres. Ainsi, une seule citation de Jaurès, qui définissait le socialisme comme « un individualisme total et complet » : « (...) pour les socialistes, la valeur de toute institution est relative à l'individu humain (...) c'est l'individu humain qui est la mesure de toute chose, de la patrie, de la famille, de la propriété, de l'humanité, de Dieu. (...), mais cette exaltation de l'individu, fin suprême du mouvement historique, n'est contraire ni à l'idéal, ni à la solidarité, ni même au sacrifice. Quel plus haut idéal que de faire entrer tous les hommes dans la propriété, dans la science, dans la liberté, c'est-à-dire dans la vie ? » (Revue de Paris, 1er décembre 1898). Il y a bien deux conceptions de l'individu, entre le libéralisme et le socialisme.

Par voie de conséquence, pour cette école, la finalité du socialisme est l'émancipation individuelle, à laquelle il faut donner les moyens de sa réalisation. Sans accès à la responsabilité personnelle, il ne peut y avoir de liberté et la notion de libre-arbitre s'effondre. Ainsi, si l'individu est un être social, la raison d'être du socialisme est l'émancipation individuelle et donc le dépassement des déterminismes sociaux.

Libertés individuelles et objectifs collectifs

À l'issue des débats intervenus, des convergences sont apparues. Chacun admet que « l'individu » est un être social. Le rejet d'une conception de l'individu « atomiste » et totalement autonome de son environnement est unanime.

Nous refusons la conception individualiste atomiste mais nous prenons en compte la singularité. Le terme de « personne » devra d'ailleurs être préféré dans nos écrits à celui d' « individu » qui a une connotation précise.

Tout le monde s'accorde également à penser que le libéralisme ne conteste ni l'importance du lien social, ni la nécessité d'une régulation politique de l'économie de marché et qu'il est différent du néo libéralisme ou de l'ultra libéralisme, destructeur de lien social et de régulation.

Les libertés individuelles font partie de nos combats. Le PACS en est un exemple, par lequel l'Etat a donné aux couples la possibilité d'une reconnaissance juridique quelles que soient les préférences sexuelles.

Mais ce combat pour les libertés individuelles s'articule pour les socialistes avec un projet collectif. Les libertés individuelles ne peuvent pas être déconnectées de la question sociale. Elles ne peuvent pas être réservées à quelques-uns.

Les libertés ou droits collectifs aussi sont aussi des vecteurs essentiels du combat socialiste. Tout ce qui concerne le droit du travail et les attaques que porte la droite en ce moment est à cet égard révélateur.

La question des limites portées à ces libertés individuelles ou à ces choix individuels peut se poser dès lors qu'un objectif collectif plus large est promu, soit dans l'intérêt de la personne elle-même, soit afin de respecter une certaine vision de la société et des règles de vie commune.

Droits sans contreparties, droits et devoirs

S'agissant des droits et de la question de leurs contreparties éventuelles, des convergences apparaissent en distinguant deux cas.

D'une part, il existe un socle de droits inaliénables (droits humains, libertés individuelles) qui ne sauraient faire l'objet d'aucune contrepartie dans une société démocratique. Ils sont attachés au respect de la personne humaine.

D'autre part, s'agissant des droits sociaux, un consensus se dégage pour considérer que le terme de « contreparties » pose problème car il met sur le même plan la personne et la

société dans le cadre d'un échange, ce qui n'est pas l'approche socialiste. Pour autant, la notion de « dette sociale » ne peut être écartée, quitte à en préciser le contenu et les contours. Au lieu d'évoquer des « contreparties », il convient d'acter qu'il existe bien des « conditions » ou des « devoirs » dans la mise en œuvre de ces droits, à l'instar de l'engagement dans une démarche d'insertion pour la personne bénéficiaire du RMI. Les devoirs sont la conséquence des droits.

Emancipation individuelle

Les socialistes sont des héritiers de la philosophie des Lumières et du primat de la raison. L'essentiel consiste à développer au maximum les capacités de chacun. Pour un socialiste, il s'agit de donner les moyens sociaux et collectifs de l'émancipation individuelle. C'est là, la seule façon d'accéder à la responsabilité personnelle, objet et conséquence de l'exercice d'une vraie liberté. « L'individu » en tant que tel n'est pas un objectif politique ; l'émancipation des individus, l'est, mais à condition que la collectivité s'assure que cela vaut pour tous.

Une démarche socialiste ne peut en effet se satisfaire de l'émancipation individuelle de quelques uns, ni même d'une majorité. Elle doit s'assurer des conditions de l'émancipation de chacun, ce qui suppose un projet collectif, une ambition collective, bref un projet politique.

La droite, elle peut s'en passer : on peut en effet se contenter du laisser-faire et du libre choix si l'on ne vise pas une égale liberté pour tous et que l'on ne se soucie pas des inégalités de condition engendrées par la libre compétition.

Responsabilité personnelle dans un environnement collectif

Viser l'émancipation ne signifie pas tout faire reposer sur la responsabilité individuelle. Il n'y a pas de lien logique si évident

entre émancipation et responsabilité individuelle. L'émancipation suppose que l'on reconnaisse aussi les responsabilités collectives, d'ordre social.

S'agissant de la part respective de la responsabilité individuelle et collective, une convergence apparaît en premier lieu sur la nécessité d'évoquer « la responsabilité personnelle » et non pas « individuelle » qui renverrait à une conception de l'individu isolé seul responsable de ses actes. En outre, la responsabilité devrait être définie comme un droit et pas seulement comme un devoir, traduisant ainsi notre conception de l'émancipation et de la capacité à choisir. Une convergence apparaît sur le fait que la responsabilité est partagée entre responsabilité collective et responsabilité personnelle.

En résumé, la responsabilité personnelle existe mais elle n'est jamais indépendante d'un environnement collectif. Elle suppose une liberté de choix effective.

L'égalité sans ambiguïtés

Enfin, toujours au chapitre des convergences, toute la commission estime nécessaire, face à la droite, de dépasser les ambiguïtés du concept d'égalité des chances.

L'égalité des chances revient à mettre les individus sur la même ligne de départ et lancer la compétition. C'est la loi du sport comme le dit François Dubet. Mais en termes politiques, à gauche, nous ne pouvons nous satisfaire de cette vision minimaliste de l'égalité. Nous devons corriger les inégalités aux différentes étapes d'un parcours de vie.

Nous devons donc veiller à ne pas passer de l'égalité à l'égalité des chances, ou encore de la lutte contre les discriminations à l'égalité des chances ou à la promotion de la diversité... ce sont des glissements sémantiques qui ne sont pas neutres.

La droite a développé pendant la campagne un discours axé sur l'individu, sa réussite, son rapport à l'argent, avec son outil clas-

sique : la voie individuelle. La gauche peut/ doit avoir un discours sur la « réussite » en ce qu'elle est liée à l'émancipation ou encore à la dénonciation de la reproduction sociale, mais les moyens donnés aux individus doivent être collectifs.

L'idée est de mettre en avant le développement des capacités de chacun et de sa liberté de choix, tout au long de la vie ce qui suppose de ne pas se limiter à mettre chacun sur la même ligne de départ (égalité des chances) mais de rechercher la mise en place et l'évolution permanente des instruments de correction des inégalités.

Si la commission s'est initialement interrogée sur un concept plus clair, qui reste à définir, (égalité réelle, égalité des possibles, égalité des capacités, égalité active...), il semble qu'en réalité il est essentiel d'évoquer l'égalité tout court et de réaffirmer clairement cet objectif politique.

Nous devons avoir une vision ambitieuse de l'égalité. Ne nous laissons pas caricaturer comme « égalitaristes » ! Égalité n'est pas égalitarisme. Il ne s'agit pas d'avoir une vision stricte et arithmétique des choses, ou de considérer que l'égalité stricte de positions serait une finalité ultime, mais bien de viser l'égalité comme objectif politique essentiel. Il ne s'agit pas en effet d'abolir les différences de situations ou de positions mais de tendre vers l'égalité liberté de choix, en sorte que les différences reflètent plus des choix de vie personnels qu'une inégale possibilité de construire sa vie.

Objectifs universels et personnalisation des politiques publiques

La notion d'« individualisation des politiques publiques » est parfois évoquée comme une réponse aux travers de certaines politiques qui ont pu apparaître trop globalisantes, sans tenir compte de situations particulières ou d'aspirations à des traitements différenciés. C'est, disons-le, un reproche souvent fait aux 35 h, perçues et surtout caricaturées comme une loi géné-

rale et ne répondant pas suffisamment aux diversités de situation dans les entreprises.

Pourtant, chacun s'accorde sur l'importance de ne pas « fragmenter » les droits nouveaux et, par la loi, de leur donner un caractère universel.

Plus qu'une individualisation, c'est donc à une personnalisation des politiques publiques que nous appelons, ce qui n'est pas neutre. Il s'agit alors de garantir un égal accès à un droit ou à des services tout en faisant en sorte que les conditions de mise en œuvre relèvent du niveau le plus pertinent, afin de viser la meilleure adaptation possible aux besoins des personnes. L'exemple de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et de la Prestation Compensatoire Handicap (PCH) doit, à notre sens, faire référence : droit universel pour les personnes concernées, l'allocation peut prendre des formes extrêmement variées pour répondre le mieux possible aux besoins objectifs des bénéficiaires.

Cette clarification doctrinale faite, la commission a souhaité travailler sur le diagnostic de la situation de fait et examiner nos valeurs sous l'angle plus précis de plusieurs grands champs de politiques publiques.

DIAGNOSTIC ET RÉPONSES POLITIQUES

Afin d'approfondir sa réflexion théorique, la commission a retenu trois grands pans de l'action politique (l'éducation, le travail, les questions dites sociétales) et en leur sein, poser des questions précises, d'actualité et illustratives de la difficulté apparente à déterminer des arbitrages entre individuel et collectif et, partant, de la nécessité pour notre parti de dégager des réponses claires, fondées sur des principes et valeurs clarifiés. Elles posent toutes des questions entre choix individuel et choix collectif, entre responsabilité individuelle et collective, entre libertés individuelles et protections collectives, entre financement individuel et financement collectif.

Le choix des thèmes relatifs à l'éducation, au travail et à certaines questions de société, est délibéré, mais naturellement non exhaustif. D'autres sujets comme la sécurité, la justice, la culture auraient pu être abordés, d'autant que de profondes évolutions se produisent dans tous ces domaines, au risque de changer les rapports individu/collectif. Il est apparu préférable de se limiter à trois séries d'illustration, d'ores et déjà extrêmement vastes.

Education : quelles voies pour l'égalité dans la formation des personnes ?

La loi d'orientation de 1989 portait en son cœur « l'élève doit être au cœur du système ». Le sens est évidemment d'abord pédagogique et indique que la préoccupation première doit être celle de chaque élève dans son individualité. Depuis les années 1960, l'ambition déclarée est d'offrir autant que possible les mêmes chances à tous – ce qui n'était pas le fait de la IIIe république, pourtant tant vantée aujourd'hui, qui avalisait les inégalités de la société à quelques « boursiers » près. Les difficultés de tenir la promesse d'égalité des chances sont cependant évidentes.

L'enseignement français est excessivement élitiste et inégalitaire : il produit, à la fois, les meilleurs et les moins bons élèves des pays développés. Cette approche pose la question de l'excellence et de sa place dans le modèle républicain. Elle contribue à relativiser, pour le moins, la référence à l'élitisme républicain, tel qu'il s'exprime et s'impose depuis près de 150 ans. Aujourd'hui la sélection, par le mérite et au nom du mérite, correspond à un modèle largement en crise avec la difficulté de définir la notion de mérite aujourd'hui. Ce modèle n'altère, en effet, qu'à la marge, la reproduction des inégalités sociales, puisqu'au final, la réussite sociale et scolaire se confond le plus souvent avec celle des élites sociales et économiques installées. Aussi la mécanique de l'élitisme républicain fonctionne,

encore trop fréquemment, comme l'alibi ou la justification de l'échec, infligé à celles et ceux qui relèvent, par leur origine sociale, des catégories les plus défavorisées. Comment sortir de cette forme de légitimation de ce qui n'est rien d'autre qu'une sorte de hiérarchie sociale établie, alors même que la société a besoin d'une démocratisation de la réussite et de l'excellence pour affronter les défis les plus immédiats, de la recherche, de l'innovation, de la culture ?

Par ailleurs, on constate que la mixité sociale et scolaire y est en régression, et l'on sait par des études tant internationales que françaises, que la performance scolaire moyenne des élèves est globalement affaiblie par le niveau de ségrégation sociale régnant entre établissements d'un même territoire. Cela affaiblit fortement la notion d'égalité des chances et crée des problèmes majeurs dans les comportements d'une part importante d'élèves.

Il existe une série de causes anciennes et nombreuses, les premières tiennent à nos structures (coupure excessive entre le primaire et le secondaire, l'enseignement professionnel et l'enseignement général etc.), les secondes aux pédagogies, les troisièmes au pilotage et à l'affectation des moyens, les quatrièmes à la formation des enseignants.

Carte scolaire, libre choix de l'établissement, mixité sociale à l'école

Avant de s'engager dans l'exposé de politiques concrètes, il faut trancher des questions de principes. Celle du libre choix de l'école par les parents en est une, difficile. L'existence d'un système scolaire privé le permet au prix d'inégalités entre les familles. L'école publique est régie en principe par la carte scolaire qui doit favoriser la mixité. Mais celle-ci est inopérante dès lors qu'elle ne fait que refléter les inégalités territoriales et qu'elle est par ailleurs souvent détournée par les familles qui en ont les capacités et les ressources. La droite a décidé d'aller

jusqu'au bout en mettant en œuvre une suppression progressive de la carte scolaire – assumant ainsi une ségrégation inévitablement accrue. En effet, ce qui apparaît comme une liberté supplémentaire ne peut que conduire à laisser les établissements se sentir libres de trier leurs élèves et ceci aura pour seule conséquence une uniformité sociale des élèves accueillis. Pour autant, les socialistes ne peuvent pas accepter le statu quo et l'hypocrisie qu'il entraîne.

La carte scolaire doit être réaffirmée dans son principe mais aménagée pour permettre une plus grande mixité

Redécoupage : des périmètres scolaires plus larges peuvent assurer une plus grande mixité.

Réorganisation : dans les cas les plus difficiles, les établissements les plus « ghettoisés » devront être fermés et les élèves redistribués dans d'autres établissements ; dans tous les cas les moyens seront affectés en fonction des publics accueillis.

Responsabilité : l'enseignement privé, sous contrat, qui a une mission de service public, doit apporter aussi sa contribution à la mixité scolaire à travers notamment la carte scolaire.

Ce choix s'inscrit évidemment dans un cadre plus large : l'ensemble des moyens pour donner aux enfants de familles en difficulté les « chances » qu'ont les autres enfants. Le principe des zones d'éducation prioritaire est à reprendre, une inégalité de traitement pour assurer une plus grande égalité de résultats, avec des moyens plus ambitieux :

Une meilleure adaptation des moyens aux besoins spécifiques et aux réalités sociales

Promotion de projets d'établissements impliquant des partenariats avec les collectivités locales et les associations d'édu-

cation populaire, qui permettent de tenir compte des besoins spécifiques et des réalités sociales.

Conditions d'enseignement modulables : nombre d'heures, effectifs par classe, nouvelles pratiques pédagogiques et soutien personnalisé

Un « contrat » avec le personnel éducatif peut être proposé pour déterminer des avantages de carrière ainsi que des avantages financiers et pour favoriser notamment la mobilité après un nombre d'années de travail dans un même établissement.

Une politique territoriale juste est une condition nécessaire pour mettre en œuvre une réelle politique de soutien personnalisé, demandant des moyens diversifiés dans l'école et hors de l'école.

Accès à l'excellence et réussite éducative pour tous

La revendication de la justice sociale conduit à revisiter le concept d'égalité des chances. Ce concept, assurément, de plus en plus consensuel dans le discours politique usuel, a des aspects positifs ; il permet d'écarter l'injustice de la loterie sociale mais plus encore, celle dictée par l'héritage. Cependant, force est de constater qu'il reste encore largement impuissant en particulier à l'école à empêcher la reproduction des inégalités sociales, interdire le creusement de celles-ci. Ce concept peut même servir d'alibi, emprunter à une forme de fiction, en cas d'absence de mécanismes correcteurs, ce qui reste le cas aujourd'hui.

Il convient de prévoir et d'inventer d'autres phases de redistribution des cartes, à travers d'autres démarches. A défaut, le taux d'échec, dans l'enseignement primaire, puis dans le secondaire et le supérieur, perdurera, selon des critères d'origine sociale le plus souvent.

Pas de malentendu : l'égalité des chances ne saurait être rejetée, sauf à consentir à un remarquable retour en arrière ; pour autant, elle doit être relativisée, amendée, corrigée, et faire l'ob-

jet d'une prise de distance critique, dès lors que notre objectif reste bien la recherche d'une meilleure justice sociale.

L'examen critique du concept d'égalité des chances s'invite donc dans le débat sur l'éducation. Il renvoie au principe du développement permanent de l'égalité, et non plus seulement au point de départ d'une forme de compétition sportive, au cours et à l'issue de laquelle, l'échec serait le lot du plus grand nombre, à des degrés divers.

Education et égalité : démocratiser l'accès à l'excellence, permettre la réussite éducative pour tous

L'accès à la réussite éducative (multiforme) pour tous est non seulement souhaitable socialement mais indispensable économiquement

Réduction des inégalités de position : nous veillerons à augmenter les moments de « redistribution des cartes », notamment en personnalisant les parcours pédagogiques. Il faut accompagner les parcours éducatifs par une orientation efficace. (Voir aussi : « une meilleure adaptation aux besoins spécifiques et aux réalités sociales »)

Après la massification de l'enseignement, nous devons passer à une vraie démocratisation et pour cela les conditions d'entrée à l'enseignement supérieur, notamment en termes d'autonomie des étudiants, devront être améliorées pour plus d'égalité.

Redistribution des moyens : la question centrale ne concerne pas seulement la quantité des moyens, mais aussi celle de leur affectation. A toutes les étapes de l'enseignement, nous veillerons à donner plus à ceux qui ont moins.

Accroissement des droits d'inscription à l'enseignement supérieur selon les conditions de ressources ?

La question de la gratuité de l'enseignement supérieur doit être

débatte. Derrière cette question plusieurs enjeux se font jour : la question de l'accès à l'enseignement supérieur, la question de son financement et la question de la prise en compte du niveau des revenus dans le paiement des droits d'inscription.

Le constat est unanime : l'enseignement supérieur français connaît un sous investissement durable et manifeste : la France consacre à ses étudiants un montant inférieur de 25% à la moyenne des pays de l'OCDE et inférieur de 50% par rapport aux Etats-Unis. Or cet investissement est prioritaire si la France veut investir l'économie de la connaissance, franchir la frontière technologique lui permettant de passer d'une économie d'imitation qui perd des emplois à une économie d'innovation qui crée de la richesse durable. Investir dans l'enseignement supérieur, c'est évidemment investir dans l'avenir.

Enseignement supérieur : l'enjeu est de porter le budget des universités dans la moyenne haute des autres pays de l'OCDE, mais le débat demeure entre gratuité et participation financière sous conditions de ressources

Une partie de la commission considère que cet investissement est de la responsabilité du budget de l'Etat uniquement, à charge pour ce dernier de garantir, grâce à l'impôt progressif et aux bourses, un accès égal des étudiants à un enseignement supérieur de qualité et un financement équitable. Le financement de l'éducation par des droits d'inscription liés à la capacité contributive des familles instaurerait en effet une logique de privatisation des biens publics (chacun paye pour les services qu'il reçoit) qui pourrait s'étendre à tous les biens publics.

Une autre pense pour des raisons de justice sociale (lutter contre le caractère anti redistributif du financement actuel de l'enseignement supérieur) il faut aussi faire contribuer les familles selon leurs conditions de ressources. Dans cet objectif, deux pistes peuvent être étudiées : la modulation des

droits d'inscription en fonction des ressources des familles comme le fait l'IEP ou le remboursement des droits d'inscription une fois que l'étudiant est entré dans la vie professionnelle, en fonction de ses nouveaux revenus et en fonction de sa filière d'enseignement.

Cette question pose plus généralement celle du financement des services publics ou des prestations sociales : sommes-nous attachés au principe du financement par l'impôt dans un cadre d'universalité réaffirmé ou envisageons-nous pour certains services ou prestations dont l'utilisation est liée à un libre choix une participation financière complémentaire ? Cette question fait débat et méritera d'être approfondie.

Travail et politiques sociales : quelle place pour l'individuel et le collectif ?

La sphère du travail et de l'emploi pose des questions essentielles entre individuel et collectif. La notion de « collectif de travail » reste prégnante, bien que les évolutions organisationnelles et managériales tendent, de fait, à pousser vers une logique d'individualisation de la relation de travail.

Plus fondamentalement encore, la question de la responsabilité individuelle souvent évoquée doit ici être clarifiée : qu'il s'agisse de la situation de chômage ou de la construction des parcours professionnels, propose-t-on des réponses collectives ?

La « responsabilité individuelle » doit-elle se développer dans le champ des politiques sociales et de santé ou doit-on au contraire réaffirmer des droits sociaux et des systèmes fondés sur la solidarité et la redistribution ?

Faut-il responsabiliser les chômeurs?

Le débat sur la nécessité de combattre les abus ou les fraudes à l'égard de tel ou tel dispositif ou droit social ne nous semble

pas permettre une analyse politique satisfaisante, mais nous devons y répondre sauf à éluder un sujet dit de « responsabilité individuelle ».

Il convient évidemment de lutter contre les fraudes au RMI, ou à l'assurance chômage ; mais il faut veiller à ce que cette action, normale et légitime, ne se transforme jamais en stigmatisation des bénéficiaires ou des ayants droits légitimes, très largement majoritaires. Les manquements constatés aux conditions d'accès au système ne peuvent jeter le discrédit sur le système lui-même. Il n'est jamais venu à l'idée de personne de demander la suppression de la police sous prétexte d'une bavure policière !

Nous entendons appliquer à la gestion des divers mécanismes d'aide aux chômeurs les trois conséquences de la conception socialiste de la responsabilité citoyenne, à savoir :

- La responsabilité de l'individu est construite par l'éducation et les droits sociaux qui ouvrent un espace de libertés et de possibilités sans quoi il n'est aucune responsabilité ;
- il s'agit d'une responsabilité partagée entre individu et société ;
- il s'agit non seulement d'une responsabilité de soi mais encore d'une responsabilité d'autrui et de la société.

Cette démarche nous conduit d'emblée à rejeter la problématique de la lutte contre l' « assistanat » qui reflète la conception droitiste et erronée de la responsabilité. La stigmatisation de l'assistance censée déresponsabiliser les pauvres et les inciter à l'oisiveté est une technique ancienne de manipulation idéologique qui vise à déculpabiliser les plus favorisés et à exonérer la société de sa responsabilité.

Si l'existence d'une minorité de resquilleurs touchant des indemnités non fondées justifie les contrôles, elle ne saurait justifier l'instauration d'un système général et automatique de sanction des chômeurs et des Rmistes dont l'immense majorité souhaiterait effectivement disposer d'un emploi régulier.

Le retour vers l'activité, tout comme la reconversion et la formation éventuellement nécessaires relèvent de la responsabilité

partagée entre la société et le demandeur d'emploi. Mais, en lieu et place du discours culpabilisant de la chasse aux assistés, nous opposons le discours intégrateur et responsabilisant de l'implication des individus dans un parcours professionnel personnalisé. La question de la responsabilisation des chômeurs ne se pose plus, ou plutôt se trouve automatiquement réglée, dans le cadre de politiques actives de l'emploi qui ne peuvent être mises en place sans l'implication personnelle de l'individu. Toute personne inscrite comme demandeuse d'emploi est dans le même temps inscrite dans un programme personnalisé incluant bilan de compétence, entretien d'orientation professionnelle, bilan régulier des démarches de recherche d'emploi, formations, stages, etc. ; son cas est suivi par un chargé de mission dont le rôle peut s'adapter à chaque cas particulier : du simple suivi du dossier d'un individu qui maîtrise lui-même son parcours à l'accompagnement étroit d'un individu en grande difficulté (avec le concours des autres travailleurs sociaux). La personnalisation du suivi permet d'apprécier, plus sûrement qu'une règle universelle et impersonnelle, l'implication véritable de l'individu dans le processus de retour vers l'emploi, en particulier quand il s'agit de définir ce qui constitue une offre d'emploi acceptable. Cette dernière est en effet nécessairement relative à l'âge, à la qualification, à la situation familiale, etc. de l'individu concerné.

Pour une méthode souple et personnalisée

Une définition cadre de l'emploi acceptable doit se fonder sur des principes généraux, liés à la distance géographique, au contenu de l'emploi et à la rémunération qui doit être conforme au niveau de qualification et d'expérience du demandeur d'emploi. Les partenaires sociaux pourraient s'entendre sur des critères plus précis d'appréciation adaptés aux diverses situations types (individu célibataire, marié, chargé de famille, jeune, âgé, etc.) Enfin, l'application de cette définition cadre aux cas parti-

culiers relève de l'appréciation du service public de l'emploi. Aucune sanction automatique n'est mise en œuvre à la suite d'un nombre donné de refus d'offres d'emploi. Certains chômeurs auront des opportunités de formation ou de stages dans le cadre de leur parcours personnalisé qui peuvent justifier plusieurs refus. Inversement d'autres chômeurs qui ne s'inscrivent à aucune formation ou autre activité offerte par le service public de l'emploi, peuvent être suspectés de parasiter le système dès leur premier refus d'un emploi acceptable. C'est au chargé de mission responsable de constater un refus de participer effectivement à un processus de retour vers l'emploi et de notifier ce constat à l'intéressé qui peut soit reconsidérer ses choix, soit s'exposer à sa radiation. Cette méthode souple et personnalisée a le mérite d'éviter tout « laxisme » à l'égard de la minorité infime de « tricheurs » sans faire peser une pression culpabilisante sur l'immense majorité des chercheurs d'emploi.

Renforcer le service public de l'emploi

Il s'agit de faire du chômage un temps du parcours professionnel, temps non choisi, mais au moins utile à la formation et la réorientation de l'individu. L'indemnité perçue par le chômeur doit également être reconsidérée, moins ressentie comme l'indemnisation assurantielle d'un préjudice social et plutôt considérée comme la rémunération de l'activité socialement productive que constitue la transition vers un nouvel emploi. Pour contribuer à cette évolution, on peut imaginer que la rémunération du demandeur d'emploi soit modulable selon les programmes auxquels il s'inscrit ; elle comprendrait par exemple : un revenu minimum d'existence fixe perçu par tous les chômeurs (se substituant au RMI), une indemnité de l'assurance chômage proportionnelle à l'ancien salaire, des rémunérations variables attachées aux formations générales ou professionnelles, aux stages, aux travaux effectués dans des structures d'insertion ou des services publics.

Une telle politique suppose un renforcement conséquent d'un authentique service public de l'emploi capable d'assurer un accompagnement personnalisé des parcours individuels. Elle suppose enfin l'implication des entreprises pour offrir des opportunités d'emploi pour les travailleurs à faible qualification. Cette implication n'étant pas spontanée, elle sera organisée par des réglementations et des incitations fiscales pour promouvoir une organisation de la production qui favorise le développement de ce type d'emploi.

Indemnisation du chômage : Pas de sanction automatique, un soutien personnalisé

Une méthode souple et personnalisée qui a le mérite d'éviter tout « laxisme » à l'égard de la minorité infime de « tricheurs » sans faire peser une pression culpabilisante sur l'immense majorité des demandeurs d'emploi
une définition cadre de l' « emploi acceptable »
aucune sanction automatique mise en œuvre à la suite de refus d'offres d'emploi
une rémunération du demandeur d'emploi revue et notamment modulable selon les programmes auxquels il s'inscrit

Quelle vision de la sécurisation des parcours professionnels ?

Selon l'Eurobaromètre 2007, les Français sont les plus nombreux en Europe, avec les habitants des pays de l'Est à craindre les délocalisations, à ne pas être certains de conserver leur emploi et à penser qu'ils ne retrouveront pas un emploi demandant les mêmes compétences s'ils perdent le leur. Ce très fort sentiment d'insécurité face aux évolutions de l'emploi et la concentration des mobilités sur les salariés travaillant sur des postes peu qualifiés (mobilité de précarité) prouvent que la France n'est pas parvenue à mettre en place une politique de

sécurisation des parcours professionnels. Par ailleurs, le pourcentage élevé de la population au chômage, l'importance du chômage de longue durée, l'absence de transférabilité des droits acquis dans un poste de travail augmentent la peur de changer d'emploi.

Les politiques de protection de l'emploi sont dénoncées par une partie des économistes comme étant à l'origine des rigidités du marché du travail français : la rigueur de la protection de l'emploi française expliquerait la réticence des employeurs à embaucher en CDI, leur propension à y préférer les contrats à durée limitée et la segmentation du marché du travail. Pourtant, ces analyses originellement proposées par l'OCDE n'ont pas été confirmées par cette institution. Néanmoins parce que la protection actuelle est inégalitaire, inefficace et inadaptée, nous devons substituer à la protection des emplois une protection des personnes et des transitions.

Inégalitaire parce qu'elle ne considère que les salariés bénéficiant d'un plan de sauvegarde de l'emploi et donc qu'elle néglige tous les salariés ayant subi un licenciement pour motif économique dans une petite entreprise, un licenciement pour motif personnel et les salariés en CDD ou intérim.

Inefficace parce que seul un cinquième des salariés bénéficiant d'un plan de sauvegarde de l'emploi retrouvent un emploi stable à l'issue de la période de reclassement.

Inadaptée parce qu'elle ne permet plus aux salariés de faire face aux risques qu'accentue l'économie de la connaissance mondialisée : être doté d'une faible qualification, ne pas avoir les moyens de maintenir ses compétences, être tenu durablement éloigné de l'emploi

Substituer à la protection de l'emploi la protection des personnes et de leurs parcours autour des axes suivants :

Concilier souplesse pour les entreprises d'un côté, sécurité et mobilité pour les salariés de l'autre, qu'il s'agisse des fins

de contrat ou des réorganisations. Cela passera par l'exigence d'accords collectifs.

Mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé avec des politiques actives d'emploi déclenchées le plus rapidement possible et une indemnisation du chômage généreuse

Des institutions régulatrices du marché du travail décentralisées, coordonnées, bien dotées en moyen, au service des demandeurs d'emploi et des salariés en activité.

Nouveaux droits individuels, transférables et garantis collectivement (qualification à la sortie du système scolaire, maintien à la qualification tout au long de la vie, reconversion, garde du jeune enfant)

Un système de formation professionnelle profondément réformé pour être organisé autour des salariés et des demandeurs d'emploi et dépendre des statuts des personnes. La qualification est le meilleur rempart contre le chômage et des salariés bien qualifiés sont la garantie d'une meilleure productivité.

Un droit à la formation professionnelle inversement proportionnel à la formation initiale

Les conditions posées aux salariés consistent à ce que ceux-ci acceptent de voir leurs compétences évaluées régulièrement, de se former régulièrement, d'accepter les propositions des services de l'emploi dès lors qu'elles correspondent à ce qui aura été défini par les partenaires sociaux comme une offre valable d'emploi.

Réaffirmer que les entreprises sont créatrices de richesses collectives. C'est une évidence depuis longtemps pour nous, mais les socialistes sont souvent caricaturés sur ce sujet.

Sa mise en œuvre en France nécessite la résolution de deux questions préalables : celle des peurs françaises et des taux de syndicalisation. La préférence française pour la protection de l'emploi s'explique par la peur des salariés français d'être entraî-

nés dans un marché de dupes : voir leurs droits réduits sans qu'aucune sécurité soit mise en place en contrepartie ou sans que les emplois promis soient créés, comme cela s'est fait au moment de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ou de la création du CNE, présentée comme la manière française d'acclimater la flexicurité.

Les droits sociaux, auxquels nous restons attachés, ont contribué à l'avènement et l'amélioration d'un contrat social. Celui-ci doit se renouveler profondément pour structurer une vraie démocratie sociale. Il en va non seulement de la modernisation de notre société, mais surtout de la concrétisation des libertés individuelles et collectives et d'une sorte de saut qualitatif de la démocratie du XXI^e siècle. Notre société connaît, en effet, une vraie panne de démocratie sociale. Cette aspiration, très pertinente, exige une rénovation de la méthode, et un approfondissement des nécessaires articulations entre la loi, le contrat, la négociation collective.

Il importe au préalable de pouvoir renforcer les organisations syndicales : rendre effective la réforme de la représentativité, de l'accord majoritaire et du financement des syndicats, de développer le mandatement et la représentation des salariés des petites entreprises et des territoires.

Le discours du Parti socialiste à l'égard des entreprises gagnerait aussi à être clarifié à l'occasion d'une telle réforme. Les entreprises, et spécialement les PME qui ont besoin d'investir pour se développer et se spécialiser d'avantage sur les marchés internationaux, doivent se voir reconnues par la gauche comme des créatrices de richesses collectives. Ce sont les entreprises, surtout les PME, qui créent des emplois, et, ce faisant, alimentent les financements publics via les impôts et les cotisations sociales. Le profit pourrait être appréhendé comme une richesse collective dès lors qu'il va aux investissements et aux salariés et qu'il n'est pas privatisé par les rémunérations excessives des dirigeants et des actionnaires. Des mesures concrètes devraient être prises en ce sens : fiscalité plus favo-

nable pour les bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise, fraction des marchés publics réservées aux PME innovantes, aide à la recherche et à l'innovation par l'Etat mais aussi par les collectivités territoriales, une politique des territoires pour favoriser les synergies entre PME sur la recherche, la conquête de nouveaux marchés, les liens avec les lycées professionnels, les IUT, les Universités.

Prestations sociales, financement collectif et conditions de ressources individuelles

Qui dit social et, singulièrement protection sociale, dit écartèlement immédiat entre une approche individuelle des droits sociaux (prestations, allocations, services...) et un cadre nécessairement collectif, reposant sur un mixte assez complexe de solidarité et d'assurance "groupe" : entre malades et bien portants, familles nombreuses et familles réduites, jeunes et vieux, riches et pauvres. La combinaison entre ces différents curseurs peut varier, mais sans modification radicale depuis la Libération. Dans ce cadre historique et plus encore dans le contexte issu des dernières présidentielles, les socialistes se trouvent confrontés à plusieurs défis contradictoires. Réaffirmer les fondements du pacte social et donc le primat d'une protection sociale collective, suscite davantage de débats qu'auparavant. Ainsi, plus les systèmes sociaux de base se réduisent (notamment l'assurance-maladie mais aussi les régimes de retraites), plus la tentation du chacun pour soi progresse et pas seulement chez les cadres.

Finalement, les citoyens/assurés comparent ce qu'ils paient et ce qu'ils retirent du système, singulièrement pour leur santé. L'enjeu est assez redoutable pour les forces de progrès, car la droite désormais décomplexée, dispose, elle, d'un projet clair et lisible : un filet de sécurité pour les plus modestes (le "safety net" préconisé par la Banque Mondiale aux pays du Sud), via une CMU d'ailleurs retaillée, si possible; une assurance collec-

tive pour le très gros risque; le chacun pour soi dans tous les autres cas.

Par ailleurs, si l'allongement de la durée de vie constitue un progrès essentiel pour les personnes, il représente un défi majeur pour la société. S'il doit être considéré comme une chance et non comme une catastrophe potentielle, il conviendra d'anticiper ses impacts (financement de la dépendance, maladie d'Alzheimer, aide aux aidants, offre médico-sociale).

Financement de la santé et des prestations familiales : la droite veut détruire le système français, nous voulons le rendre plus juste et plus efficace

L'efficacité de notre système de santé dépend de la solidarité de tous. La seule solution est donc de maintenir éligibles aux prestations qui ne concernent pas l'exclusion, tous les assurés (à chacun selon ses besoins), mais d'en revoir le financement en rendant ce dernier plus progressif (à chacun de payer selon ses moyens), via l'impôt sur le revenu et/ou un reprofilage de la CSG

La mise sous conditions de ressources des allocations familiales devrait de nouveau être envisagée. Cette réforme, annoncée puis rapportée en 1997, serait justifiée dans la période. En effet, les prestations familiales doivent continuer d'évoluer pour soutenir des politiques familiales désormais prioritairement orientées vers la lutte contre la pauvreté d'une part et le soutien au travail des femmes d'autre part. Cette question fait toutefois débat dans la commission.

Personnes âgées : le financement de l'APA doit être pérennisé et lié à une réhabilitation de l'impôt sur les successions. Dans cette idée, nous refusons la récupération sur les successions proposée par la droite. Nous sommes pour un impôt sur les successions juste qui vienne éventuellement abonder les ressources des collectivités territoriales pour financer l'APA (avec péréquation).

Pour le développement d'un financement conjuguant contribution fiscale et sociale. Ici encore, on peut considérer que la participation de chacun au financement des dépenses sociales doit s'effectuer par sa contribution fiscale et sociale et non pas par une variation de prestations ou de services conçus pour couvrir des risques sans lien direct avec le revenu

Questions sociétales : individu, communauté, société, libertés individuelles et protections collectives

Troisième sphère de réflexion, les enjeux dits sociétaux soulèvent de nombreuses questions autour de la place de l'individu dans les collectifs, de la communauté à la société, mais aussi de la prise en compte des différences ou encore des revendications fondées, légitimement ou non, sur la liberté individuelle.

A cet égard, trois questions clé nous ont semblé incontournables :

- la diversité et les questions qui y sont liées
- les enjeux de la laïcité, et notre discours sur la liberté religieuse
- les questions liées à l'éthique et aux revendications relatives à l'usage du corps, avec des aspects très différents

Diversité, universalisme et multiculturalisme

Il est nécessaire et essentiel de débattre des questions de diversité, d'universalisme, de multiculturalisme, de la notion de communauté. Entre la société et l'individu, peut en effet se situer le groupe ou la communauté, qui renvoie à des critères d'appartenance ou à des signes de reconnaissance spécifiques. Par ailleurs, et il faut le reconnaître, nous avons souvent nié ou refusé d'analyser la société française dans sa dimension « multiculturelle » pour ne retenir que l'analyse sociale. Or les deux sont pour partie liées et s'imbriquent l'une dans l'autre.

Les socialistes ont évolué sur ces questions. Notre pays est ouvert sur l'Europe et sur le monde. C'est à la fois sa chance et

son défi. La « diversité » qui en résulte apparaît comme une réalité incontournable. Sa prise de conscience progressive par la société française a conduit à des réponses politiques. Ainsi, les politiques d'intégration et de lutte contre les discriminations ont été menées avec une vision bien différenciée de celle de la droite. Pourtant, l'idéal commun que nous revendiquons, la République laïque, est perçu pour certains plus comme une belle formule que comme un fait vécu au quotidien. La République est un combat, il faut la faire vivre et progresser en fonction des évolutions de la société, comme nous avons su le faire, trop tard, avec le vote des femmes en 1945.

Distinguons les concepts et clarifions les termes

Intégration : nous devons veiller à ce que le terme intégration ne soit invoqué que pour les personnes immigrées, qui viennent en France et ont, compte tenu de cette situation spécifique, besoin d'une politique d'accueil et d'intégration. Leurs enfants, qui sont allés à l'école française, n'ont pas à recevoir des injonctions à l'intégration. En revanche, pour ceux-ci, la lutte contre les discriminations doit être renforcée, car elle est une violence intolérable faite au principe d'égalité et à la dignité.

Les « jeunes issus de l'immigration » sont ... Français ! Le renvoi de ces jeunes Français à leur origine et à une catégorie est contraire à notre discours sur la reconnaissance de la personne sans identification à un groupe spécifique. Il conduit en outre à la stigmatisation et implicitement à supposer des politiques spécifiques en raison de cette origine. Parlons tout simplement des Français.

La notion de diversité peut aussi poser problème, parlons plutôt de la réalité. Le terme de diversité est repris aussi bien par les entreprises et les partenaires sociaux - souvent pour adoucir la notion de lutte contre les discriminations, encore perçue comme trop dure par les responsables patronaux – que par les

partis politiques pour évoquer la promotion en leur sein de personnes de différentes origines. Là encore, le terme n'est pas neutre. La personne « issue de la diversité » est désormais le terme politiquement correct pour désigner la personne « issue de l'immigration ». Notre objectif est que nos candidats, nos élus, nos représentants soient issus de la société française dans toute sa diversité, dans toutes ses composantes, dans toute sa richesse et sa complexité. Parlons donc tout simplement de « la réalité ».

N'assimilons pas la communauté au communautarisme. Nous reconnaissons le fait communautaire, comme regroupement de solidarités ; il correspond à des réalités vécues et recèle certains atouts, en termes de renforcement du lien social. Pour autant, nous le distinguons de revendications communautaristes qu'il faut combattre en ce qu'elles divisent la société, favorisent la concurrence communautaire et renvoient à des postures victimaires.

La gauche a en effet parfois un discours caricatural qui assimile toute communauté à un risque de dérive communautaire. Pourtant, les Bretons ou les Bourguignons peuvent se retrouver autour du partage d'une histoire ou de pratiques culturelles et artistiques sans que l'on craigne pour la cohésion nationale ! Pourquoi pas pour les Marocains ?! La migration est souvent une blessure qui nécessite de retrouver un lien avec les personnes ayant le même vécu ou le même passé. Cela est bien normal et n'est en rien contradictoire avec une insertion parallèle dans la vie sociale de la « communauté nationale ». Non seulement la communauté ne signifie pas le repli sur cette seule appartenance et le repli sur elle, mais de plus elle peut être un vecteur vers une intégration plus large. Le lien avec ceux avec qui l'on partage une histoire commune, une langue, une culture est souvent nécessaire pour s'adapter à un environnement nouveau. Il ne doit pas être stigmatisé. Par exemple, certaines femmes immigrées ont besoin de la communauté comme un

sas, voire un socle, pour accéder ensuite à une insertion plus large dans la société.

Cependant, dans tous les cas, la communauté est un moyen et non une fin en soi. Notre objectif politique est l'émancipation personnelle de chacun et sa participation active à la société dans son ensemble. Enfin, promouvoir le multiculturalisme, comme juxtaposition, ne suffit pas, voire contient des limites. Notre projet de société doit sans cesse rechercher l'interculturel, la « diversité » des cultures et des origines étant affirmée comme une richesse.

Contre la discrimination positive sur des critères ethniques et religieux, réaffirmons toute l'ambition du principe d'égalité associé à une politique volontaire et réellement efficace de lutte contre les discriminations.

Le principe d'égalité ne signifie pas que toutes les situations appellent des réponses identiques ou uniformes. Le principe d'égalité qui a valeur constitutionnelle s'accorde d'ailleurs, en droit, avec le fait qu'à situation différente, il y a traitement différent. La discrimination positive consiste à mettre en place une politique d'action volontaire ciblée en fonction de groupes. Nous n'y sommes pas favorables si elle est basée sur des critères ethniques et religieux. S'intéresser davantage aux élèves issus de zones défavorisées et mettre en place des politiques d'éducation prioritaire, ce n'est pas de la discrimination positive. C'est une façon de promouvoir l'égalité. En revanche, la méthode de promotion de la diversité à Sciences Po fait débat car elle ouvre une voie d'accès spécifique de recrutement en fonction du territoire.

Nous réaffirmons notre refus des outils de mesure de la diversité ou de la discrimination comme les statistiques ethniques. Une telle mesure pose un triple problème. D'abord, elle assimile des individus à une appartenance à un groupe ethnique. Ensuite, elle peut conduire à des utilisations dangereuses et

favoriser la concurrence communautaire. Enfin, elle signifie que les problèmes de discrimination supposent des réponses discriminantes, avec fixation d'objectifs chiffrés par groupe alors que nous considérons que les réponses doivent être fondées sur le principe d'égalité réaffirmé et la lutte contre les discriminations. Des tendances différentes au sein de la commission sont apparues, sur ce thème, sur le seul aspect de l'intérêt éventuel d'études statistiques pour la recherche, incluant la prise en compte du critère de l'origine, sans toutefois aller jusqu'à l'usage de statistiques ethniques.

La mixité sociale et urbaine est un objectif majeur des socialistes, à l'inverse de la droite qui encourage la ségrégation entre classes, communautés, quartiers. Nous refusons la société du ghetto et la violence sociale qui l'accompagne.

Les enjeux de la laïcité en 2008

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Cette déclaration simple et claire placée en tête de notre Constitution fait de la laïcité un principe essentiel du pacte républicain. Pourtant, les attaques contre ce principe se multiplient. Elles ne proviennent plus seulement d'intégristes ou de fanatiques de tous bords, mais émanent désormais du sommet de nos institutions.

La laïcité n'est ni « ouverte » ni « positive ».

Attention à la confusion : ajouter un qualificatif à un principe simple et essentiel comme la laïcité, c'est indéniablement chercher à le modifier, à l'affaiblir. Les jeux rhétoriques autour du terme de laïcité masquent mal la volonté de leurs auteurs de restaurer une certaine confusion entre Etat et religion.

Refuser la division : En affirmant une fois de plus que les identités religieuses sont supérieures à la notion de citoyenneté, en substituant l'appartenance religieuse ou culturelle à l'Etat

et à la Nation, la droite poursuit son entreprise de fragmentation et de communautarisation de la société française.

La laïcité est une valeur vivante, un idéal que nous devons sans cesse promouvoir. Dans une société de plus en plus diverse, elle est la condition même de la création du lien social. L'école républicaine et laïque est naturellement le lieu dans lequel cet idéal doit prendre toute sa dimension.

Dans son discours à Saint-Jean de Latran, Nicolas Sarkozy affirmait que, dans l'apprentissage des valeurs, « jamais l'instituteur ne pourra remplacer le pasteur ou le curé ». Les socialistes croient au contraire que les « hussards noirs de la République » n'ont rien perdu de leur actualité. Les valeurs républicaines transmises par l'instituteur ou le professeur ne sont en rien inférieures à celles du prêtre. Héritée des Lumières, la morale laïque est une étape essentielle dans la construction d'un individu autonome, d'un citoyen éclairé. Nous devons veiller à ce que l'école puisse rester ce lieu de neutralité et d'émancipation où les jeunes apprennent à dépasser des identités héritées pour faire société. Plus encore, nous devons créer de nouveaux espaces de transmissions des valeurs républicaines comme un service civique obligatoire pour tous les jeunes.

Comme il l'avait fait avec les imams lors des émeutes dans les banlieues en 2005, Nicolas Sarkozy semble faire appel aux prêtres pour pacifier les tensions sociales considérant que « l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent ». L'espérance n'appartient pas aux seules religions. La République elle-même est la plus grande de nos espérances : espérance dans nos valeurs et dans notre projet commun ; espérance dans la justice sociale.

Le rôle de l'école dans l'émancipation des personnes mérite également d'être rappelé. L'école est le lieu privilégié de transmission des valeurs républicaines et de la morale laïque. En ce sens, la dimension civique de l'enseignement scolaire doit être considérablement renforcée notamment en mettant un accent

particulier sur des enjeux comme la laïcité dans la formation des enseignants.

Cette question est d'autant plus importante au moment où Nicolas Sarkozy lance actuellement une offensive sur la place de la religion dans la société.

L'enjeu de ce début de siècle est, au contraire, à notre sens, de construire une nouvelle morale républicaine adaptée aux évolutions de la société. La laïcité est pour nous la réponse la plus pertinente pour le développement et l'émancipation de la personne dans un cadre collectif.

Islam et laïcité

Pas d'incompatibilité entre l'Islam et la laïcité : puisque certains posent avec insistance la question de l'Islam, nous devons y répondre avec clarté. Non, il n'y a pas plus, ni moins d'incompatibilité entre l'Islam et la République laïque qu'entre les autres religions et la République !

Il n'y a pas d'incompatibilité dès lors que la République installe un cadre rigoureux, dès lors qu'elle ne transige pas sur ses principes fondateurs. La loi sur les signes religieux à l'école en est le meilleur exemple.

Une modification de la loi de 1905 est inutile et dangereuse. Dangereuse puisqu'elle ouvrirait la possibilité de multiplier les dérogations au principe de non-financement des lieux de culte par l'État et serait source de division. Inutile parce que, s'il manque des lieux de culte musulmans, le principe de laïcité n'est pas un obstacle à leur création et les projets présentés peuvent être accompagnés positivement par les collectivités dans le strict respect de la loi.

Outre les permis de construire, les collectivités territoriales peuvent aussi proposer des baux emphytéotiques et, dans un même esprit d'égalité, généraliser les espaces funéraires musulmans. Cela prouve que le plus souvent les obstacles mis à l'édification d'un lieu de culte sont plus de nature politique que juridique.

Homoparentalité, gestation pour autrui, prostitution, euthanasie : affirmation et limites des libertés individuelles.

Un certain nombre de questions dites sociétales recouvre des enjeux essentiels et qui se poseront de façon de plus en forte. Les positions de notre parti n'apparaissent pas toujours clairement établies ou suffisamment assumées. Quels sont les fondements nous faisant promouvoir l'homoparentalité ? Au nom de quoi refusons-nous la gestation pour autrui ? Pourquoi devons-nous affirmer plus clairement notre condamnation de la prostitution ? Assumons-nous une position plus claire sur l'euthanasie ? Toutes ces questions posent la question de la liberté individuelle et de ses limites lorsqu'est posée la nécessité de protection collective, voire de protection des individus au nom de la dignité humaine.

Homoparentalité

Aujourd'hui, notre droit refuse à des dizaines de milliers d'enfants⁽²⁴⁾ de leur reconnaître deux parents, parce qu'ils sont élevés par deux femmes ou par deux hommes. En cas de décès de leur unique parent légal, ils se retrouvent dans la situation juridique d'un orphelin.

L'autre parent, inexistant au regard de la loi, n'a a priori aucun droit, pas même celui de continuer à élever l'enfant. En cas de séparation du couple, il est démuné.

Le droit obéit là à une doctrine qui confond sexualité et procréation, filiation et reproduction. Notre conception, davantage fondée sur l'engagement parental que sur le primat du biologique, distingue l'engendrement de la filiation.

Les conséquences de cette inégalité sont graves. En accordant plus de droits aux uns qu'aux autres, la République ne se donne pas les moyens de disqualifier les violences, directes ou indirectes, qui menacent les familles homoparentales. Maintenir

l'inégalité des droits, ce n'est donc pas seulement abandonner le combat de la laïcité, c'est aussi laisser la violence répondre à l'ignorance.

Pour faire avancer l'égalité des droits et garantir les mêmes protections à tous les enfants, nous voulons ouvrir le mariage et l'adoption à tous les couples.

Nous ne voulons pas faire perdurer l'anachronisme de notre droit qui conduit des femmes, soit à renoncer à la sécurité d'un regard médical, soit à traverser la frontière pour bénéficier à grands frais, en Belgique ou en Espagne, d'une insémination par donneur anonyme.

Il ne s'agit là que d'affirmer notre volonté de lever les barrières qui restreignent les libertés et choix individuels. Cette même volonté nous conduit à combattre tout ce qui peut faire commerce de ces libertés. Ainsi, les socialistes ne peuvent accepter l'arrangement qui organise la rémunération d'une mère par le couple pour le compte duquel elle accepte de porter l'enfant.

Homoparentalité, les socialistes ont déjà adopté plusieurs textes⁽²⁴⁾ qui proposent :

L'ouverture de l'adoption à tous les couples stables (mariés, pacsés ou concubins depuis plus de 2 ans) faisant valoir un projet parental recevable ;

L'ouverture de l'adoption de l'enfant du partenaire dans tous les couples stables ;

L'assouplissement des conditions de délégation de l'autorité parentale à des tiers, pour qu'un commun accord entre les parents suffise à déléguer l'autorité parentale sur le/la partenaire d'un parent ;

La transformation du « congé de paternité » en « congé d'accueil du nouvel enfant », pour qu'une femme homosexuelle qui accouche puisse bénéficier de la présence de sa conjointe.

Enjeux à distinguer : Procréations Médicalement Assistées (PMA) – Gestation Pour Autrui (GPA)

L'insémination par donneur anonyme (IDA) et la fécondation in vitro (FIV) ne sont ouvertes en France qu'aux couples hétérosexuels stables et stériles⁽²⁶⁾. Cet anachronisme conduit toutes les femmes françaises souhaitant en bénéficier à voyager en Belgique ou en Espagne, pays dans lesquels la gauche a ouvert l'IDA à toutes les femmes. L'IDA est donc réservée, en France, aux femmes ayant les ressources nécessaires à l'organisation d'un tel voyage. HES et le MJS ont déjà pris position pour l'ouverture de l'IDA et de la FIV à toutes les femmes en France. Le Parti socialiste doit aussi prendre position positivement.

La gestation pour autrui (GPA). Là où les couples de femmes peuvent concevoir un projet parental en recourant à une insémination, artificielle ou non, anonyme ou non, suivie ou non par un médecin, les couples d'hommes ne peuvent avoir recours qu'à l'adoption ou à un projet de co-parentalité, impliquant une mère. Les regards se portent donc logiquement sur les solutions ouvertes dans certains pays, comme les Etats-Unis et le Canada, dans lesquels il est possible de signer une convention portant sur la maternité pour le compte d'autrui. Cette pratique est interdite en France⁽²⁷⁾. Si on privilégie le prisme des libertés, droit de la mère porteuse à disposer de son corps et droit à l'enfant, on ne peut que conclure à la légalisation de la gestation pour autrui. En revanche, et c'est notre position, si on déplace l'angle de vue et qu'on mobilise d'autres principes, gratuité du don des tissus humains et refus de la marchandisation du corps humain, la gestation pour autrui est alors incompatible avec les valeurs humanistes. Il nous faut redire que nous refusons la légalisation du commerce du corps humain et en l'espèce de celui des femmes.

L'extension du champ des libertés individuelles, souvent exprimée sous la forme des « droits à.. » ne saurait suffire, par l'addition de raisonnements analogiques et mécaniques, à inspirer une pensée humaniste moderne. Penser l'émancipation individuelle dans un cadre collectif nous impose d'arbitrer entre des valeurs qui parfois s'opposent. Penser en socialiste, c'est chercher le point d'équilibre entre libertés individuelles et protections collectives.

Marchandisation du sexe : nous souhaitons que la réflexion s'oriente vers le modèle suédois d'éradication.

La prostitution est un sujet difficile. Il est souvent dit qu'elle serait la rencontre de deux libertés : celles de la personne prostituée et celle du client, dès lors qu'elle s'exerce entre adultes consentants.

Mais le commerce de soi et de sa sexualité n'est pas une activité comme les autres, l'atteinte à la dignité humaine et particulièrement celle des femmes est grande. Tant que des hommes pourront acheter, louer ou vendre le corps des femmes, l'égalité entre hommes et femmes sera impossible.

Considérer la prostitution comme un choix de sexualité, c'est perpétuer une représentation symbolique de la sexualité féminine comme une sexualité abstraite du désir et celle des hommes comme une sexualité « irrépessible ».

En Europe, les États se sont dotés de législations radicalement différentes : les Pays Bas et l'Allemagne ont légalisé et organisé la prostitution, la Suède et progressivement d'autres pays scandinaves se sont fixés comme ambition l'extinction de la prostitution, féminine comme masculine, par une politique remarquable de prévention, de réinsertion et par la pénalisation du client.

Nous devons ouvrir le débat dans la société afin de nous diriger vers ce modèle.

Euthanasie : vers le droit à maîtriser sa fin de vie

Les progrès de la science, la prise de conscience des droits des malades (lois Kouchner de 1999 et 2002) et la réalité de l'euthanasie clandestine nécessitent l'intervention du législateur pour encadrer les conditions de fin de vie. La loi Leonetti du 22 avril 2005 sur le « laisser mourir » ne règle pas tous les cas, et peut choquer certains qui considèrent qu'elle revient à laisser les patients mourir de soif ou de faim. Sans aller jusqu'à la légalisation du suicide assisté ou même de l'euthanasie, comme dans certains pays européens, les socialistes ont défendu dans leur projet et au cours de la campagne des présidentielles l'idée d'une "loi Vincent Humbert" dépenalisant dans des cas exceptionnels l'aide active à mourir, lorsque le médecin aura répondu à une demande claire d'un patient en fin de vie ou en survie médicalement assistée, éprouvant une souffrance physique ou une détresse psychique intolérable. Cette exception d'euthanasie, prônée par le comité consultatif national d'éthique dans un avis de 2000, ouvrirait un droit nouveau à maîtriser sa fin de vie, parallèlement au développement nécessaire des soins palliatifs.

Une question nous est posée in fine, qui nous amène à examiner la capacité de réponse de notre propre parti : sommes-nous confrontés à un individualisme au sens d'un repli sur soi qui condamnerait tous nos objectifs politiques de transformation de la société, ceux-ci devenant alors sans écho et sans force collective pour les porter ? Ne nous laissons pas enfermer dans les discours sur la droitisation de la société : nous avons une bataille idéologique à mener sur la qualification même du diagnostic de la société.

A notre sens, il existe toujours une place pour les logiques collectives, qu'elles soient associatives, syndicales ou politiques, parce que la demande existe, mais aussi parce qu'elles sont évidemment nécessaires. Nous avons ici sans doute davantage

un problème d'offre. Quelle offre d'action collective donne aujourd'hui envie de l'engagement ?

Quant au fait de voter à gauche, quels en sont les moteurs ? Au-delà de l'engagement, il est évident qu'un électeur socialiste comme tout électeur peut avoir des aspirations individuelles. Mais c'est à nous de mener la bataille d'explication qui fait que l'on vote non pas en fonction de sa seule situation mais bien de l'idée de justice portée ou non par une politique. Cela n'est pas évident au regard des attentes auxquelles nous sommes confrontés sur le terrain. Nous ne devons pourtant en aucun cas renoncer à cette ambition de porter un projet collectif fondé sur la justice sociale en préférant satisfaire une juxtaposition d'aspirations et de points de vue.

A l'heure où il est dénigré ou considéré comme « archaïque », nous réaffirmons que le clivage gauche/droite existe et correspond à des valeurs différentes. Les socialistes s'honorent de porter avant toute chose la défense d'une ambition collective et d'un projet de société au service de l'émancipation de tous.

Conclusion

Par François Hollande

Il est des questions qui traversent toutes les sociétés démocratiques et qui ont traversé l'histoire du socialisme : quelle est la place de l'individu ? Quel est le rôle du collectif ? Jusqu'où aller dans la solidarité ? Jusqu'où porter le principe de responsabilité individuelle ?

Déjà, au début du XX^e siècle, ces questions traversaient le mouvement ouvrier, socialiste. Et, si les socialistes sont restés d'ailleurs socialistes au moment du congrès de Tours en 1920, c'est qu'ils plaçaient l'individu et la liberté individuelle au cœur de leur engagement, et qu'ils craignaient qu'une vision collective, on disait collectiviste à l'époque, vienne éteindre ce qu'était la flamme de l'espérance humaine : la liberté, qui n'avait pas à être contredite par l'égalité. La liberté, qui produisait l'égalité.

Avant d'autres, Jaurès avait lui-même insisté sur l'individu humain, parce qu'il faut mettre l'humain avec l'individu ; l'individu humain, qui est la mesure de toute chose et à partir duquel on doit définir la patrie, l'engagement, la République.

C'est ce mouvement-là que nous avons à produire encore et encore, la place de l'individu, le rôle du collectif.

Et l'intention qui doit être la nôtre est de toujours trouver l'équilibre entre la solidarité et la liberté.

Nos sociétés ont profondément évolué. Nous connaissons un mouvement d'individualisation depuis plusieurs décennies. Ne nous en plaignons pas. La gauche a produit le mouvement

d'émancipation –qu'elle ne vienne pas aujourd'hui s'en flageller. Nous avons, avec d'autres, heureusement, ouvert des droits, élargi des libertés, donné à l'indi-

Notre rôle est de
toujours trouver
l'équilibre entre
la solidarité et la liberté.

vidu sa pleine dignité. Et quand d'autres regardent Mai 68 comme une étape du déclin, avant même d'ailleurs de savoir ce qu'a produit Mai 68, y compris des soixante-huitards, qui peuvent se retrouver là en leur compagnie, rappelons que ce mouvement a été une exigence d'individualisation, de reconnaissance de l'identité de chacun, une victoire de l'autonomie et de la liberté, comme une contestation des hiérarchies vermoulues ou des formes dépréciées de l'exercice du pouvoir.

Cette contestation de l'autoritarisme, qui est une autorité sans légitimité, conduit à promouvoir non pas un désordre, mais une autorité partagée, respectée... Nous n'avons pas à craindre les effets de ce mouvement d'individualisation, nous le portons. En même temps, nous devons en fixer les limites et les prolongements.

Un deuxième mouvement s'est produit, celui des technologies et de la médiatisation, qui ont donné à l'individu une capacité à entre en rapport direct avec l'information, rapport direct avec la connaissance, avec le monde. Mais, en même temps, ces moyens de la technologie constituent aussi une forme de lien social. Ne dit-on pas « connexion » pour aller sur Internet ? C'est bien pour se connecter à d'autres. La technologie est au service de l'humanité si nous savons effectivement lui donner son caractère pluraliste et éviter que l'argent vienne y mettre ses normes et son contrôle.

Parallèlement, notre société a fait une large place à la jalousie sociale. Ce n'est pas si nouveau. La droite en a fait un usage constant. Il y a toujours plus pauvre que soi, plus assisté que soi, plus privilégié que soi.

Les plus puissants ont trouvé la formule, eux qui ont tous les droits, tous les pouvoirs. Et ils montrent du doigt là le cheminot, ailleurs l'enseignant, le fonctionnaire, le salarié protégé, le bénéfi-

**Nous n'avons pas
à craindre les effets
de ce mouvement
d'individualisation,
nous le portons.**

ciaire d'une allocation, quand ce n'est pas le petit épargnant qui exige un taux de 4 % sur son livret de Caisse d'épargne !

Cette exaspération des frustrations et des revendications individuelles peut remettre des valeurs universelles, des valeurs collectives, sans rendre plus efficace notre système de solidarité.

Enfin, notre société a été gagnée par la défiance ; défiance à l'égard des mécanismes de la redistribution, ces fonds ne vont jamais là où ils devraient aller, défiance à l'égard des institutions, défiance à l'égard des pouvoirs, défiance à l'égard même de la démocratie représentative. Ces mouvements-là sont utilisés par d'autres pour justifier un rapport direct à l'opinion, mais aussi pour mettre en cause les principes de la solidarité.

Face à ces phénomènes, il nous faut mener un exercice délicat : ne rien céder de nos valeurs, de nos fidélités, et en même temps ne rien perdre des défis qui nous sont posés : la place de l'impôt, l'avenir de la protection sociale, l'efficacité de nos services publics.

La destinée des socialistes n'est pas d'augmenter les impôts (nous les avons d'ailleurs plutôt baissés lorsque nous avons gouverné). C'est de les rendre plus justes, et nous ne l'avons pas fait suffisamment.

De la même manière, nous ne sommes pas là pour imposer des normes, des contraintes. Au contraire, nous ouvrons des espaces pour l'épanouissement, pour l'autonomie, pour le libre choix, et en même temps, nous sommes aussi une force politique qui n'accepte pas la transgression. Aujourd'hui, nous sommes dans le régime de la transgression, où celui qui occupe le pouvoir se permet tout, occupe tout et franchit toutes les lignes. Le rôle d'une formation politique, c'est aussi de fixer les limites de ce qui est acceptable et de ce qui n'est pas acceptable, de ce que l'on doit savoir et de ce que l'on ne doit pas savoir. Aujourd'hui, je suis pour le droit de ne pas savoir.

Il faut procéder à des clarifications. Cinq me paraissent majeures.

Première clarification : l'individu n'est pas simplement une personne. C'est déjà un principe que d'affirmer que l'individu est une personne. C'est un être social, dans sa singularité. En même temps, nous sommes des êtres sociaux vivant ensemble. Nous devons à la fois assumer la réussite personnelle et la capacité à vivre ensemble. En vivant mieux ensemble, réussir mieux sa propre vie.

Deuxième clarification : notre projet et de promouvoir des libertés individuelles. Nous les concevons comme un combat collectif, parce que, pour arracher les libertés individuelles. Comment, finalement, l'interruption volontaire de grossesse a-t-elle été obtenue, si ce n'est par un combat collectif de millions et de millions de femmes qui se sont battues pour ce droit-là, pas simplement pour elles-mêmes, mais pour leurs propres filles ? Et que dire du PACS ou de la parité. Le combat collectif porte les libertés individuelles ; la liberté individuelle n'est pas simplement pour chacun, elle est pour tous.

Troisième clarification : il existe des droits inaliénables, liés à la personne humaine, qui ne se concèdent pas, qui ne se marchandent pas, qui ne se négocient pas, qui sont finalement le propre d'une société démocratique organisée. Il y a aussi les droits sociaux qui appellent des contreparties et qui correspondent à un ordre public. Et si nous ne défendons pas cette conception de droits non pas acquis mais conquis, nous laisserons s'introduire un rapport individuel aux droits sociaux... celui que chacun négociera avec son employeur ou avec sa caisse de prévoyance.

Quatrième clarification : l'émancipation personnelle. C'est là le but ultime du socialisme : permettre à chacun de réussir, en tous les cas, d'avoir les conditions pour réussir sa vie, de s'accomplir, de porter un projet pour lui-même, et en même temps de le faire dans le cadre d'un espace collectif.

Dans ces conditions, où se place la responsabilité personnelle ? Nous sommes responsables de notre vie à la condition qu'on nous ait fourni tous les moyens pour l'être. Mais il ne faut pas

non plus faire porter sur l'individu le plus pauvre, le plus modeste, le plus récemment arrivé ici, toute la responsabilité, alors même que nous lui avons refusé les conditions de l'émancipation.

De la même manière, il faut reconnaître la réussite par le travail, par l'effort, par le talent, par l'imagination.

La grande différence, c'est le rapport à l'argent. On nous dit : « Les socialistes, vous n'aimez pas l'argent ! » C'est à voir... Nous n'acceptons pas la domination de l'argent. L'argent a sa place dans notre société. Ce que nous demandons, c'est que l'argent n'engendre pas pour lui seul l'argent, que ce soit le travail, justement, qui soit récompensé, rémunéré. Mais il faut qu'il y ait aussi de notre part cette reconnaissance et une société qui permette à tous de gagner davantage, et à certains de pouvoir le faire au mieux, dès lors qu'il y a un principe de redistribution, un système fiscal permettant d'assurer les fonctions collectives et la solidarité.

La dernière clarification vise l'universalité des droits : nous portons des droits universels, et en même temps, nous ne sommes pas dans l'uniformité. C'est une distinction très importante à opérer. L'égalité n'est pas l'uniformité. L'uniformité consiste à donner l'apparence de l'égalité, le même uniforme, pour cacher en définitive des distinctions de situations. L'universalité des droits suppose la personnalisation des politiques, qui n'est pas la différenciation, qui est bien davantage, le suivi personnel, l'accompagnement, partant de l'école jusque finalement au dernier moment de sa vie terrestre, puisque maintenant il faut effectuer cette distinction. Du début de la vie jusqu'à la fin, la solidarité doit

s'incarner dans des personnes chargées justement de régler, d'ajuster ce qui est le droit même de l'individu. Comment illustrer ces cinq principes ? Je me contenterai d'en donner trois exemples.

**Il faut reconnaître
la réussite par le travail,
par l'effort, par le talent,
par l'imagination**

Sur l'éducation, nous avons dit : « Il faut qu'il y ait aujourd'hui une personnalisation. » Il s'agit de la politique du soutien scolaire, de la réussite éducative. Il ne s'agit pas simplement d'assurer l'école pour tous, il faut assurer l'après école dans des conditions égalitaires et non marchandes.

Il faudra produire un soutien plus personnalisé dans les zones les plus en difficulté. Il faudra qu'il y ait une modulation des conditions mêmes d'éducation en fonction des situations, des classes, des collèges. Il faudra qu'il y ait, y compris sur l'enseignement supérieur, un encadrement plus grand, une personnalisation plus forte pour l'université. Pourquoi donc cet encadrement, cette personnalisation existeraient-ils pour les grandes écoles et pas pour les universités ?

Autre illustration : la carte scolaire. Cette question nous a préoccupés pendant trop de temps, pour arriver finalement à une conclusion toute simple : il faut maintenir une carte scolaire. Elle est supprimée aujourd'hui. Et en même temps il faut la redéfinir, la redessiner et faire qu'il puisse y avoir une part de libre choix dans une zone couverte par la carte scolaire pour éviter, justement, la ghettoïsation.

Enfin : l'excellence. Ne perdons pas ce mot ; nous sommes pour l'excellence, mais l'excellence pour tous, que chacun puisse accéder à l'excellence. Il faut être excellent dans la mondialisation, dans la compétition mondiale, il faut être excellent, parce que c'est notre savoir qui nous permettra d'être les meilleurs, sans pour autant avoir besoin de réduire nos droits sociaux ou nos salaires. Le principe d'un investissement majeur dans la recherche, dans l'enseignement supérieur et dans l'école est un principe d'excellence, à la condition aussi que chacun puisse avoir les moyens d'y venir et de ne pas gâcher une partie de sa vie, de son temps et de ses ressources dans des formations ou des filières sans débouchés.

Nous sommes
pour l'excellence,
mais l'excellence
pour tous

La deuxième illustration porte sur le travail ; il a été dit combien nous voulions, nous acceptions, depuis toujours d'ailleurs, la souplesse et la sécurité, combien nous voulions un ordre public social où les droits soient définis, et combien nous acceptons, combien nous revendiquons, la démocratie sociale, pour mettre en œuvre l'ordre public social, pour lui permettre d'avancer plus vite là où c'est possible, de donner des sources de progrès. De ce point de vue, n'ayons aucune crainte de la négociation dès lors qu'il existe un ordre public social. Prenons l'exemple des 35 heures. Les 35 heures - durée légale de travail - n'ont jamais empêché les salariés, les entreprises, de décider de travailler plus longtemps. Les heures supplémentaires permettaient de rémunérer, au-delà des 35 heures, le travail qui pouvait être proposé. 130 heures d'heures supplémentaires, c'était la situation en 2002, la droite l'a portée à 180, puis 220, puis ensuite a considéré qu'on pouvait même déroger aux 220, jusqu'où ?

La troisième illustration vise la morale. Dans une société démocratique où le vivre ensemble est finalement le principe fondateur, la morale a sa place, la morale au sens des références, du sens, des normes, au sens aussi de la spiritualité, de l'élévation personnelle, collective, d'une société et d'un peuple contre le matérialisme.

Pour certains d'entre nous, nous avons conscience que notre temps est limité, qu'il n'y a peut-être pas d'espérance au-delà, que nous ne voulons peut-être pas du meilleur des mondes ici bas. C'est cela le fondement d'ailleurs de la morale républicaine, dont la laïcité n'est qu'un principe parmi d'autres. Nous sommes pour une morale qui s'appelle la République, et affirme le libre choix, la dignité, le respect, les droits, les devoirs, la liberté et l'égalité. C'est la morale républicaine. Et il n'est pas besoin que l'on puisse considérer qu'il n'y ait de morale que religieuse, que ce serait la religion qui fonderait les civilisations.

De même, nous ne pouvons pas accepter que la religion puisse jouer un rôle dans le lien social. C'est aussi, ce qui est dans le discours répété de Nicolas Sarkozy : « Nous avons besoin de

croyants [dit-il], nous avons besoin de religieux. ». Dans les banlieues, les hommes et les femmes n'ont pas besoin de plus de religion, mais d'une véritable politique d'égalité sociale. C'est ce qu'on attend de la République.

Notre forum n'a pas débouché que sur des convergences. Il nous restera des débats à ouvrir. Je pense à tout ce qui a trait au financement des dépenses collectives. Est-ce que c'est l'impôt, la contribution publique qui doit être la source de tous les services publics, de toutes les prestations sociales ? Ou faudra-t-il envisager, le débat est ouvert, une participation des usagers ?

Enseignement supérieur, le débat a été évoqué - ou pour la santé - on voit bien les problèmes de fond, de principe, même, qui peuvent être posés. Jusqu'où doit aller l'impôt ? Jusqu'où doit aller la responsabilité personnelle ? Nous ne pouvons pas esquiver ces questions.

De la même manière, la question des conditions de ressources, dans la politique familiale, dans l'accès à la dépendance, doit être posée. Jusqu'où va-t-on dans le caractère universel de la prestation ? Jusqu'où va-t-on dans la récupération sur les revenus et les patrimoines ? Il faudra aussi trancher ces questions-là.

Autre débat qu'il nous faudra ouvrir : comment organiser les services publics, les systèmes de protection sociale ? Qui doit les gérer ? Jusqu'où doit être la responsabilité ? Jusqu'où doit aller la démocratie sanitaire, sociale, éducative ?

La question que nous venons d'aborder peut apparaître comme une question théorique, comme une question sociétale, plus que comme une question sociale ; elle est en

définitive au cœur même du contrat social.
Si nous savons nous-mêmes régler le rapport entre individu

**Les hommes et les femmes
n'ont pas besoin
de plus de religion,
mais d'une véritable
politique d'égalité sociale.**

et solidarité, entre responsabilité personnelle, réussite personnelle et redistribution sociale, si nous parvenons à moderniser nos services publics, les rendre plus efficaces, si nous savons donner à l'éducation toute sa place, nous disposerons là, non pas simplement d'une morale pour l'action, non pas simplement, des références pour permettre de relever le défi de la mondialisation, mais des fondements mêmes d'une stratégie économique.

- 1.** Sondages effectués dans 20 pays, auprès de 20 000 personnes, coordonnés par l'Université du Maryland. Ces résultats recourent d'autres données de l'Eurobaromètre, ou les études d'opinion du German Marshall Fund.
- 2.** On pourrait chercher les racines de cette défiance française : la part qui revient à la culture égalitariste républicaine, celle qui est liée à la culture de la terre et à une économie longtemps tournée vers elle-même, par opposition aux nations maritimes et commerçantes, etc.
- 3.** La critique du capitalisme financier se fait désormais entendre bien au-delà des frontières de la gauche. Pas un mois sans qu'un économiste jusqu'ici peu connu pour ses sympathies keynésiennes n'alerte sur le caractère non soutenable du système financier international ! pas une semaine sans qu'un organisme bancaire ne publie une note sur les risques que constituent l'endettement des ménages, la perspective d'une déflation mondiale généralisée dont la crise des subprimes – après d'autres a donné un inquiétant signe avant-coureur.
- 4.** Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, discours au « Salzburg seminar » le 1er octobre 2007.
- 5.** Estimations de la Banque mondiale publiées dans "Les Indicateurs du développement dans le monde de 2007" paru le 15 avril 2007,
- 6.** Le très fort recul de la pauvreté en Chine pendant cette période explique aussi largement pourquoi
- 7.** Voir « Working poor in Europe » étude de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, agence officielle de l'Union basée à Dublin
- 8.** La méthode usuelle calcule la part salariale comme la part de la richesse créée qui rémunère le facteur travail. Pour tenir compte de l'impact de la salarisation croissante de l'emploi, qui introduit sur longue période un biais haussier dans l'estimation de la part salariale, cette méthode attribue aux entrepreneurs individuels une rémunération de leur travail égale à la rémunération moyenne des salariés de l'économie. De nombreux économistes reprochent à cette méthode de ne pas tenir compte des évolutions importantes dans la structure des emplois occupés par les indépendants. Pour corriger ce biais, certains d'entre eux (notamment P. Askenazy) proposent une autre méthode dite « désagrégée » qui recourt aux données de rémunérations salariales désagrégées par branche".
- 9.** Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, Genève, 2004
- 10.** Désormais unifié au sein de la Confédération Syndicale Internationale
- 11.** En 2005, l'Assemblée Générale des Nations Unies a inclus l'objectif du travail décent dans les conclusions du Sommet mondial sur la mise en oeuvre Objectifs du Millénaire pour le Développement. En 2006, la Commission européenne lui a consacré une première communication, sous l'égide des Commissaires aux Affaires Sociales et au Commerce international.
- 12.** Relevant du SPG + (Système de Préférence Généralisé), accords d'accès préférentiel au marché européen, avec des droits de douane plus bas pour les importations de certains pays en développement. Cette modalité renforcée du SPG, est conditionnée à la ratification par le pays bénéficiaire de plusieurs traités et protocoles des Nations Unies et de l'OIT.
- 13.** Les Démocrates, majoritaires au Congrès, ont imposés de telles clauses, très pré-

cises quand aux conditions d'application, dans tous les nouveaux accords de libre échange américains. C'est le cas notamment des accords en attente de ratification avec le Pérou, la Guatemala et...la Corée !

14. Le Parlement européen a retenu toutes ces propositions dans le rapport adopté sur le travail décent en 2007.

15. Aujourd'hui présidé par Josep Borrell Fontelles, ancien Président du Parlement européen

16. Classement PISA

17. Voir « Pour une Europe de l'excellence », document de position du Groupe socialiste au Parlement européen sur la révision de la Stratégie de Lisbonne. Bruxelles, février 2005

18. Le rapport Delors-Rasmussen « Pour une Nouvelle Europe Sociale » présenté en 2006 est la base de ce programme commun des socialistes européens

19. Présidé par Martin Schulz, SPD

20. Qui représente déjà près de deux millions d'emplois en France

21. Le Vorsorgenderstaat est un des concepts du programme fondamental adopté par le SPD lors de son congrès de Hambourg en octobre 2007.

22. Au niveau européen, les partenaires sociaux (syndicats et patronat) ont adopté le 18 octobre 2007 à Lisbonne, après plus d'un an de négociation, un document commun d'analyse et de recommandation sur les réformes du marché du travail. Il a été remis au Conseil européen. Pour la CES le négociateur était le secrétaire confédéral français, Joel Decaillon, CGT.

23. En 1912, Jean Jaurès évoquait déjà l'absurdité de cette rupture "Je considère comme une organisation barbare, l'organisation industrielle et économique d'aujourd'hui qui fait que, jusqu'à un certain âge, jusqu'à une certaine minute, jusqu'à un certain mouvement imperceptible d'une aiguille sur une horloge, l'homme est surmené, et qu'aussitôt que l'aiguille a appuyé sur une petite marque noire, il passe dans le néant du travail ". cité par Pierre Alain Muet, note en référence.

24. Estimation de l'INED : plusieurs dizaines de milliers d'enfants vivent dans des familles « homoparentales ».

25. Déclaration du BN du 11 mai 2004, motion de synthèse du congrès du Mans du 20 novembre 2005, proposition de loi visant à aménager les conditions d'exercice de la parentalité déposée par le groupe socialiste le 28 juin 2006, projet socialiste adopté en 2006.

26. Loi du 29 juillet 1994.



Parti socialiste
10, rue de Solférino
75007 Paris

Diffusion : service communication du PS
Tél. : 01 45 56 78 15
www.parti-socialiste.fr

6,50 €